



JANVIER - JUIN 2019

PRESS BOOK RP



SOMMAIRE RP 2019



	DATE	SUPPORT	SUJET	AUDIENCE DU MÉDIA
1	8-janv.	LINÉAIRES	La filière blé fait l'objet depuis longtemps d'engagements responsables	90 000
1	21-janv.	LE PARISIEN	Ve- Xve	274 892
1	25-janv.	HORIZONS CENTRE ILE DE FRANCE TOUTES EDITIONS	Agri-éthique : cinq nouvelles boulangeries	8 443
1	29-janv.	LES MARCHÉS	La Minoterie Forest et le groupe Bernard nouveaux partenaires d'Agri-Éthique	15 000
1	30-janv.	LESMARCHES.FR	Agri-Éthique signe avec la Minoterie Forest et le groupe Bernard	15 000
1	4-févr.	LE JOURNAL DE SAONE-ET-LOIRE	Le blé et la farine équitables grignotent du terrain	179 304
1	4-févr.	LE JOURNAL DE SAONE-ET-LOIRE	Ces boulangers solidaires des paysans	179 304
1	4-févr.	REFERENCE-APPRO	Vite vu, vite lu	1 400
1	6-févr.	LSA-CONSO.FR	L'épicerie sucrée s'engage / La Boulangère garantit un prix fixe	1 700 000
1	7-févr.	LSA LA QUOTIDIENNE	L'épicerie sucrée s'engage	1 700 000
1	11-févr.	AGRO-DISTRIBUTION	Bernard rejoint Agri-Éthique	9 762
1	15-févr.	CUISINE ACTUELLE HORS SÉRIE	Manger français mieux, marketing	112 806
1	21-févr.	ÇA M'INTÉRESSE	8 filières bénéfiques pour les producteurs	3 214 000

1	25-févr.	LE PARISIEN	Du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne	274 892
1	25-févr.	LEPARISIEN.FR	Seine-et-Marne : Du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne	27 029 164
1	25-févr.	YAHOO.FR	Seine-et-Marne : Du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne	19 840 000
1	12-mars	LATRIBUNEDESMETIERS.COM	AGRI ETHIQUE, 5 nouvelles boulangeries équitables à Paris	425 000
1	14-mars	LA TOQUE MAGAZINE	Label - Des nouveaux chez Agri-Éthique	200 000
1	8-avr.	REFERENCE APPRO	Vite vu, vite lu	1 400
1	18-avr.	LE COURRIER VENDÉEN	Qu'est-ce-que le pacte Agri-Éthique ?	32 571
1	19-avr.	LES MARCHES	Bellot Minoteries produit pour "C'est qui le patron ?!"	15 000
1	20-avr.	CORSENETINFOS CORSE	Bastia : Du pain éthique sur le marché	425 000
1	20-avr.	AGRI71.FR	Bon comme du bon pain...équitable pour la Minoterie Forest	0
1	27-avr.	CORSE MATIN	L'Arbre à pain, première boulangerie à adhérer au label Agri-Éthique	127 000
1	27-avr.	CORSEMATIN.COM	L'Arbre à pain, première boulangerie de Corse à adhérer au label Agri-Éthique	139 000
1	30-avr.	L'ALLIER AGRICOLE	Agri-Éthique : Descréaux SAS adhère à la démarche en toute transparence	3 000
1	30-avr.	INFOSDIJON.COM	AGGLOMERATION DIJONNAISE : Le pacte Blé d'Agri-Éthique fait s'accorder agriculteurs, meuniers et artisans boulangers	0
1	2-mai	RIANEWS	Une farine Agri-Éthique pour C'est qui le patron ?!	3 876
1	2-mai	L'ALLIER AGRICOLE.COM	Agri-Éthique : Descréaux SAS adhère à la démarche en toute transparence	0

1	3-mai	LE BIEN PUBLIC	Le chiffre	161 000
1	3-mai	CORSE MATIN	Un label Agri-Éthique accordé à la boulangerie A Tramuntana	127 000
1	3-mai	LA VOIX DE LA HAUTE MARNE	La photo de la semaine - Langres	20 000
1	3-mai	L'INFORMATEUR CORSE	L'Arbre à pain, une boulangerie équitable	0
1	10-mai	L'AVENIR AGRICOLE ET RURAL DE LA HAUTE MARNE	Du pain éthique à Langres	4 000
1	10-mai	EUROPE 1	La France bouge	300 000
1	10-mai	EUROPE 1	Raphaëlle Duchemin : le commerce équitable à la française	16 393 088
1	10-mai	L'AVENIR AGRICOLE ET RURAL DE LA HAUTE MARNE	Du pain éthique à Langres	0
1	11-mai	FRANCEINFO	Le 17/20	4 880 000
1	13-mai	AGRI72	Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018	0
1	13-mai	LA MARNE AGRICOLE	Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018	0
1	14-mai	TWITTER-EUROPE1	Agri-Éthique est un label de commerce équitable 100% français. Son fondateur s'exprime	1 430 000
1	14-mai	TWITTER-RAPHAËLLE DUCHEMIN	Repost de la publication d'Agri-Éthique sur le passage de Ludovic	1 302
1	14-mai	PROCESSALIMENTAIRE.COM	Le commerce équitable en progression de 22%	48 000
1	14-mai	LES MARCHÉS	Ventes en hausse de 45% pour Agri-Éthique en 2018	57 832
1	14-mai	LEJOURNALDESENTREPRISES.COM	Le label Agri-Éthique plébiscité par les agriculteurs	0
1	14-mai	L'ACTION AGRICOLE PICARDE	Commerce équitable : croissance de 45% en 2018	0
1	14-mai	REUSSIR FRUITS ET LÉGUMES	Une progression forte des ventes de produits Agri-éthique	0

1	14-mai	AGRA FIL	Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018	0
1	14-mai	LESMARCHESREUSSIR.FR	Ventes en hausse de 45% pour Agri-Éthique en 2018	0
1	15-mai	RIA	L'équitable s'installe dans les produits français	7 624
1	16-mai	RIANEWS	L'équitable s'installe dans les produits français	
1	16-mai	CAMPAGNES & ENVIRONNEMENT	Les ventes du label Agri-Éthique s'envolent en 2018	0
1	17-mai	PHR PAYSAN DU HAUT-RHIN	Les grandes surfaces et les jeunes conquis	3 064
1	17-mai	TERRES ET TERRITOIRES	Commerce équitable	10 731
1	19-mai	PORTAIL.FREE.FR	Domfront. Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique	0
1	19-mai	OUESTFRANCE.FR	Domfront. Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique	58 362 728
1	20-mai	OUEST FRANCE	Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique	10 731
1	20-mai	LA TRIBUNE DES MÉTIERS	Agri-Éthique, croissance et intégration au collectif Commerce Équitable	425 000
1	20-mai	REUSSIR FRUITS ET LÉGUMES	Quasi-doublément du chiffre d'affaires en 2018	0
1	20-mai	AGRA PRESSE HEBDO	Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018	4 000
1	21-mai	LE MAIL AGROALIMENTAIRE	Épicerie sucrée	1 000
1	22-mai	AGRA ALIMENTATION	Le commerce équitable progresse fortement en France	4 000
1	23-mai	LE PUBLICATEUR LIBRE	Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique	36 267
1	23-mai	FRANCE3 19/20 CÔTE D'AZUR	Consommation Commerce équitable	322 000
1	29-mai	LA PROVENCE GRAND-VAUCLUSE	La boulangerie Affigliati intègre le label Agri-Éthique	104 000

1	29-mai	LA PROVENCE	Trois boulangeries labellisées au Vaucluse	587 000
1	29-mai	LAPROVENCE.COM	Carpentras : la boulangerie Affigliati intègre le label Agri-Éthique	8 885 600
1	31-mai	VAUCLUSE MATIN	La boulangerie "Convert" adhère au label agri-éthique	52 000
1	1-juin	LES NOUVELLES DE LA BOULANGERIE PATISSERIE	Ces boulangeries qui s'engagent dans le commerce équitable	7 713
1	1-juin	LEDAUPHINE.COM	La boulangerie "Convert" adhère au label agri-éthique	20 766 182
1	3-juin	FRANCEBLEU.FR	Côte-d'Or ; trois boulangeries de l'Est du département intègrent le label Agri-Éthique	14 229 652
1	3-juin	INFOSDIJON.COM	Côte-d'Or : De nouvelles boulangeries adhèrent au label Agri-Éthique	0
1	4-juin	LA PROVENCE	À Serres, Affigliati labellisée Agri-Éthique	587 000
1	4-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La matinale de France Bleu Bourgogne - 6h23 - "Trois idées reçues" sur le pain avec Fabien Bruckert	60 000
1	4-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La matinale de France Bleu Bourgogne - 6h00 - Interview d'Alexandra Bothereau	60 000
1	4-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La matinale de France Bleu Bourgogne - 7h05 - Interview de Fabien Bruckert	60 000
1	4-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La matinale de France Bleu Bourgogne - 7h37 - "Trois idées reçues sur le pain" avec Fabien Bruckert	60 000
1	4-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La matinale de France Bleu Bourgogne - 8h00 - Interview de Sylvie Richard	60 000
1	4-juin	ACTUALITES-DU-JOUR.EU	Côte-d'Or : De nouvelles boulangeries adhèrent au label Agri-Éthique	0
1	6-juin	LA PROVENCE	La bonne idée - Du pain éthique dans la boulangerie Convert	587 000

1	6-juin	L'AGRICULTEUR NORMAND	À Domfront, le label éthique local convainc	12 700
1	7-juin	LE MAINE LIBRE	Animation - Du pain éthique à la Pause gourmande	132 000
1	7-juin	FRANCE BLEU BOURGOGNE	La vie en bleu France Bleu Bourgogne	60 000
1	10-juin	LE BIEN PUBLIC	Un pain qui garantit un prix juste pour l'agriculteur	161 000
1	10-juin	FRANCEBLEU.FR	Trois boulangeries de Vaucluse s'engagent dans le commerce équitable	14 229 652
1	11-juin	FRANCE BLEU VAUCLUSE	France Bleu Vaucluse Matin - 6h06	0
1	11-juin	FRANCE BLEU VAUCLUSE	France Bleu Vaucluse Matin - 6h44	0
1	11-juin	FRANCE BLEU VAUCLUSE	France Bleu Vaucluse Matin - 7h06	0
1	11-juin	FRANCE BLEU VAUCLUSE	France Bleu Vaucluse Matin - 8h05	0
1	11-juin	LA DÉPÊCHE LE PETIT MEUNIER	Artésienne de Minoterie nouveau partenaire	25 000
1	12-juin	LESNOUVELLESDELABOULANGERIE.FR	Ces boulangeries s'engagent dans le commerce équitable	0
1	12-juin	SAVOURS & CO	Agri-Éthique - Artésienne de Minoterie nouveau partenaire	15 000
1	15-juin	CIRCUITS CULTURE	252 M€	1 482
1	18-juin	RIA	Agri-Éthique poursuit sa conquête	7 624
1	20-juin	LSA	La farine monte en graines	185 000
1	21-juin	L'AVENIR AGRICOLE	En Sarthe, la Pause Gourmande adhère au label Blé Agri-éthique	20 000



► PRODUITS RESPONSABLES

LA FILIÈRE BLÉ FAIT L'OBJET DEPUIS LONGTEMPS D'ENGAGEMENTS RESPONSABLES

de la part des industriels de l'épicerie. Le mouvement s'accélère. Illustration avec quatre initiatives en blé dur et tendre.

Lu Harmony, un programme écolo taille XXL



Gros consommateur de farine pour ses biscuits, Mondelez a démarré en 2008 son programme Lu Harmony sur le blé. Avec l'objectif de diminuer l'utilisation des fertilisants et produits phytosanitaires en préservant la biodiversité, via la mise en bande fleurie de 3 % de la surface des parcelles pour favoriser la pollinisation.

Le projet a démarré avec le Petit Beurre fabriqué près de Nantes et 68 agriculteurs de la coopérative Terrena. Dix ans plus tard, la démarche concerne 98 % des biscuits Lu vendus en France et 1700 agriculteurs, qui fournissent aux usines du groupe 91 000 tonnes de blé. Soit environ 8 %* des volumes de blé tendre français utilisés par l'industrie de la biscuiterie et viennoiserie. Mondelez revendique, sur la période 2009-2016, une baisse de 20 % des pesticides et un indice de fréquence de traitement très inférieur à la moyenne. Depuis 2013, ce programme ambitieux s'est étendu à d'autres pays européens et concerne désormais 177 000 tonnes de blé. Le groupe vise 100 % des biscuits vendus en Europe labellisés Lu Harmony en 2022, soit 282 000 tonnes.

* Estimation à partir des chiffres fournis par l'association Passion Céréales pour la campagne céréalière 2016.

La Boulangère, le blé solidaire

Le Vendéen la Boulangère a contribué à la création de la filière blé Agri-éthique en 2012, conçue avec la coopérative Cavac et deux minoteries de la région. Le label est né l'année suivante et s'appuie sur des contrats de trois ans, qui garantissent aux agriculteurs des volumes et un prix fixe favorisant la pérennité de leur exploitation. Ce prix prend aussi en compte tous les maillons de la filière pour lui permettre d'investir et de stabiliser les emplois.

Fin 2018, La Boulangère a intégré ses produits bio à la démarche Agri-éthique, sur la base de contrat de cinq ans. Depuis 2013, celle-ci s'est élargie à d'autres utilisateurs de blé (industriels, boulangeries, etc.) et concerne désormais 55 000 tonnes cultivées chaque année.



Alpina Savoie, un blé dur sans résidus de pesticides

Le challenger des pâtes Alpina Savoie a créé sa filière blé dur de France en 1997, avec des blés cultivés selon les méthodes d'agriculture raisonnée. Il a poussé un cran plus loin ses engagements responsables en 2018 avec la gamme Filière française « sans résidus de pesticides ». Elle s'appuie aussi sur un soutien des agriculteurs, via des contrats de trois ans et un prix payé déconnecté des cours mondiaux, 50 % plus élevé en moyenne (pour plus de détail, voir en rubrique épicerie). La démarche concerne 7 000 tonnes de blé dur.



Panzani au chevet du blé dur français

Archi leader des pâtes (40 % des volumes), Panzani vient d'annoncer un plan ambitieux de soutien de la filière française de blé dur. Les surfaces allouées ont diminué de 30 % depuis 2016, les agriculteurs se tournant vers des cultures plus rémunératrices et moins exigeantes. Le groupe, qui achète environ 400 000 tonnes de blé par an, a toujours mixé ses approvisionnements, avec du blé français reconnu pour sa qualité et du blé

étranger meilleur marché (Espagne, Grèce, etc.). Panzani promet dès cette année un approvisionnement pour 95 % des pâtes à sa marque et 100 % en 2025 avec, en plus, la promesse « sans résidus de pesticides ». « Nous aurons 75 000 tonnes de blé sans résidus dès cette année, soit plus de la moitié de nos besoins, de l'ordre de 132 000 tonnes, annonce Xavier Riescher, le DG. 2 000 agriculteurs sont engagés, avec des contrats de trois ans et un prix payé supérieur au marché. » Un engagement qui se traduira par une hausse de tarif de 6 centimes par paquet de 500 g. ●





V^e - XV^e

LE LABEL. Agri-éthique fait aussi son nid en ville : trois nouvelles boulangeries parisiennes, dans le V^e et le XV^e, viennent de rejoindre ce label lancé en 2013 pour favoriser un commerce solidaire. Imaginé sur fond de crise économique et environnementale, Agri-éthique vise à garantir à la fois les revenus des agriculteurs, à préserver l'emploi dans les régions et soutenir les pratiques écoresponsables. C'est aussi bon pour le blé, et la farine qu'utilisent désor-

mais ces boulangers engagés comme 600 autres partout en France.

« Nous sommes avant tout soucieux du bien-être des gens avec qui nous travaillons, et pour que la filière se porte bien, il est indispensable de mettre en place des engagements équitables entre l'agriculteur et le boulanger », estime ainsi Mohamed Zemour, l'un des nouveaux labellisés parisiens.

■ Pour le pain plus solidaire, rendez-vous au 50, rue de l'Amiral-Roussin (XV^e) ; 147, avenue Félix-Faure (XV^e) et 49, boulevard Saint-Germain (V^e).



AU FIL DE LA SEMAINE

■ En Bref

Environnement

■ Agri-éthique : cinq nouvelles boulangeries

Agri-éthique commence l'année 2019 avec l'engagement de cinq nouvelles boulangeries parisiennes. Ces boulangeries proposeront dorénavant du pain équitable, tout comme les 600 autres déjà labélisées Agri-éthique. C'est l'occasion pour les Parisiens de découvrir ou redécouvrir cette démarche de commerce équitable 100% origine France. Agri-éthique c'est aujourd'hui quatre filières agro-alimentaires (blé, lait, œufs et porcs), 67 000 tonnes de blé, 1 130 exploitants agricoles, 17 moulins...



L'actualité en bref

France et UE

Système U voit son chiffre d'affaires progresser en 2018

Le groupement de distributeurs indépendants Système U a vu son chiffre d'affaires (hors carburants) progresser de 2,3 % en 2018, à 19,94 milliards d'euros, à parc non constant, a-t-il annoncé ce mardi. « Après 32 périodes en croissance ou stables, la part de marché des Magasins U s'établit à 10,7 % à la fin de l'année 2018 (+0,1 point) », ajoute le communiqué du groupe. Avec ses 1579 magasins, Système U, dont le PDG, Dominique Schelcher, a remplacé Serge Papin en mai dernier, s'est installé au cinquième rang des distributeurs français. Le groupement a notamment enregistré un chiffre d'affaires réalisé par les produits U (marque de distributeurs) à 4,3 milliards d'euros, en hausse de 3,8 %. « Les produits bios de la marque U connaissent également une très bonne progression (+18,2 %) », ajoute Système U dans son communiqué. La croissance des métiers du frais (boucherie, poissonnerie, boulangerie, fromagerie à la coupe...) s'établit à 3,2 %.

Doublement du fonds Avenir Bio à 8 M€ en 2019

Le Conseil d'Administration de l'Agence Bio, réuni le 25 janvier, a voté un « budget ambitieux » pour l'année 2019, assure le ministère de l'Agriculture. « 2019 sera la première année du doublement du fonds Avenir Bio, décidé à l'issue des Etats généraux de l'Alimentation. Désormais, ce seront 8 M€ qui seront consacrés tous les ans à soutenir des investissements pour collecter et transformer des produits bios, pour une offre 100 % française, du champ à l'assiette », rappelle un communiqué, qui souligne que l'Agence Bio voit également ses moyens humains renforcés sans plus de précisions.

La Minoterie Forest et le groupe Bernard nouveau partenaires d'Agri-Ethique

Le label de commerce équitable Agri-éthique annonce la signature de deux nouveaux partenariats avec La Minoterie Forest, 10^e moulin indépendant et familial de France et le groupe Bernard (Descréaux SAS et Bernard Productions végétales), spécialisé dans la collecte, le stockage et la commercialisation de céréales et d'oléagineux auprès des industriels meuniers et fabricants d'aliments du bétail.

Cinq nouvelles entreprises labellisées PME+ Engagé

A l'occasion du Sirha, la Feef a remis à cinq entreprises leur attestation de labellisation PME+ Engagé. Gérard Bertrand, Routin, Ail ! Ail ! Ail !, Truffières de Rabasse et Antésite & Noirot sont les heureux élus. Avec ses marques 1883, Oasis Sirop, Fruiss et Distillerie des Alpes, Routin réalise un CA de 60 M€. Créée en 2005, la jeune entre-

prise Ail ! Ail ! Ail ! tend à accroître son offre de produits biologiques. Enfin, l'entreprise vinicole Gérard Bertrand réalise un CA de 129 M€.

Scandale de la viande de cheval : les « surprises » des enquêteurs

Au quatrième jour du procès Spanghero à Paris, trois inspecteurs de la répression des fraudes, qui ont enquêté sur cette entreprise quand a éclaté le scandale de la viande de cheval vendue pour du bœuf, ont raconté lundi leurs « surprises ». Ces enquêteurs de la DGCCRF sont intervenus en février 2013 dans l'usine de Castelnaudary (Aude). Plusieurs choses les ont « surpris ». Notamment l'origine roumaine de la viande que Spanghero achetait au négociant néerlandais Johannes Fasen et revendait à Tavola comme du bœuf. « En Roumanie, il n'y a pas de filière bovine », mais plutôt du porc ou de la volaille, explique l'un des inspecteurs, Alain Boismartel. Il aurait donc été compliqué d'y trouver le type de bœuf demandé par Tavola - « du minerai 90/10 », en grande quantité, puisque Tavola en a commandé deux fois 400 tonnes, poursuit l'enquêteur. A contrario, « la Pologne et la Roumanie » sont les principaux producteurs de cheval dans l'Union européenne, explique-t-il. La marchandise suivait en outre un parcours « qui nous apparaissait compliqué », expliquent les enquêteurs. Pour la DGCCRF, les prix étaient trop bas pour qu'il puisse s'agir de bœuf « 90/10 ».

Toujours moins d'agriculteurs en France

Le nombre total de chefs d'exploitation agricole en France s'est réduit à 448 500 (-1 %) en 2018, selon des statistiques obtenues par l'AFP auprès de la Mutualité sociale agricole (MSA), les nouveaux arrivants ne suffisant pas à remplacer les départs. En 2017, le nombre d'agriculteurs s'élevait à 453 000, et en 2016 à 462 000, a précisé la MSA. Il y a dix ans, en 2008, la France comptait encore 514 000 agriculteurs. Le pays « perd entre 1,5 % et 2 % de chefs d'exploitation par an », a indiqué un responsable de la MSA, selon lequel cette érosion est « assez régulière ». « Les installations de nouveaux agriculteurs ne compensent toujours pas les départs, c'est systématique chaque année », a-t-il précisé.

Tesco annonce jusqu'à 9 000 suppressions d'emplois

Tesco a annoncé lundi une vaste restructuration qui pourrait entraîner jusqu'à 9 000 suppressions d'emplois, évoquant un marché de la distribution « concurrentiel et difficile ». « Notre restructuration lancée il y a 4 ans se poursuit, mais le marché demeure concurrentiel et difficile. Nous avons informé aujourd'hui nos collègues de certains changements que nous allons réaliser dans nos magasins et nos bureaux de façon à simplifier notre organisation, pour pouvoir continuer

d'investir dans le service aux clients », a expliqué le groupe dans un communiqué. Le géant va notamment fermer ses étalages de viande et de poisson dans 90 ses supermarchés, et en réduire l'ampleur ou l'amplitude horaire dans une partie des 700 autres supermarchés où il dispose d'étalages.

Margarita Louis-Dreyfus contrôle désormais 96,2 % du groupe LDC

Margarita Louis-Dreyfus, présidente de la holding qui contrôle la société de négoce agricole LDC Louis Dreyfus, en détient désormais 96,2 % du capital, après le bouclage d'une opération de rachat de titres minoritaires, a indiqué le groupe lundi dans un communiqué. « Avec une structure actionnariale stable, une stratégie claire pour notre prochaine phase de croissance et une forte équipe de direction, nous sommes bien positionnés pour écrire le prochain chapitre et remplir nos objectifs de création de valeur à long terme » a affirmé Mme Louis-Dreyfus citée dans un communiqué, sans autre explication. En novembre, après plusieurs années de conflit avec des actionnaires minoritaires familiaux, Mme Louis-Dreyfus a fini par se mettre d'accord sur un montant de rachat de titres.

International

Olives espagnoles : l'UE conteste les droits imposés par les USA

L'UE va déposer ce mardi une demande devant l'OMC pour contester les taxes imposées par les États-Unis sur les olives importées d'Espagne, a annoncé lundi la Commissaire au Commerce Cecilia Malmström. « Les droits imposés par les États-Unis sur les olives de table d'Espagne sont injustifiés, déplacés, et vont contre les règles de l'Organisation mondiale du Commerce », a-t-elle affirmé sur Twitter. Le 12 juin 2017, le département américain du Commerce avait annoncé l'imposition de droits antidumping et compensateurs sur les olives espagnoles, estimant que celles-ci sont subventionnées et vendues à des prix inférieurs à leur valeur réelle. Cette année-là, les importations d'olives d'Espagne aux États-Unis avaient représenté 67,6 M\$.

Devises et pétrole

Devises au 28/01/19 (pour 1 euro)

Dollar US (USD).....	1,1418
Couronne danoise (DKK).....	7,4652
Livre sterling (GBP).....	0,86888
Zloty polonaise (PLN).....	4,2861
Franc suisse (CHF).....	1,1331
Rouble russe (RUB).....	75,3804

Pétrole au 28/01/19 (en \$/baril)

New-York - Nymex WTI.....	51,99
Londres - Brent.....	59,93

LES ACTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE

Agri-Ethique signe avec la Minoterie Forest et le groupe Bernard

Publié le Mercredi 30 janvier 2019



Le label de commerce équitable Agri-ethique annonce la signature de deux nouveaux partenariats avec La Minoterie Forest, 10^e moulin indépendant et familial de France et le groupe Bernard (Descréaux SAS et Bernard Productions végétales), spécialisé dans la collecte, le stockage et la commercialisation de céréales et d'oléagineux auprès des industriels meuniers et fabricants d'aliments du bétail.



BRAY AGRICULTURE

Le blé et la farine équitables grignotent du terrain

Comme Nicot (Chagny) en 2015, la minoterie Forest de Bray vient de passer contrat avec Agri-Éthique, un label de commerce équitable. Le blé, cultivé « plus sagement », est mieux rétribué.

Le 1^{er} mars, la minoterie Forest, de Bray, démarrera la commercialisation de son blé Agri-Éthique, un label de commerce équitable. En cette époque post-loi Agriculture et Alimentation où les agriculteurs s'arrachent les cheveux face à une industrie et une grande distribution qui rechignent à mieux payer la matière première, l'attitude de la minoterie Forest est une bénédiction pour les céréaliers. D'autant que les cours du grain les ont beaucoup malmenés ces dernières années. L'engagement de toutes les parties se fait pour 3 ans. Dans le concret, les agriculteurs concernés s'engagent à cultiver leur blé selon un cahier des charges proche de l'agriculture « raisonnée ». On n'est pas dans le bio mais dans des interventions phytosanitaires mesurées, un suivi rapproché de chaque parcelle. Le meunier accepte de payer ce blé plus cher que le cours du MATIF (le marché financier du blé) d'environ 30 €/tonne. Sur un cours qui avoisine les 200 €/t, c'est un geste fort.

Farine solidaire

Bien entendu, ce blé est tracé jusqu'à la

vente au boulanger qui accepte à son tour d'acheter la farine un peu plus cher (une cotisation de 3,50 €/quintal). Toute une signalétique en vitrine, en sacherie et des animations en magasin accompagnent le mouvement. Objectif : montrer que la filière est solidaire des producteurs tout en saisissant l'occasion d'un progrès en qualité.

« Nous nous sommes engagés avec le label Agri-Éthique parce que ça faisait sens, c'était de notre devoir éthique. Cette notion a tout de suite résonné en nous ! », dit Karine Forest, PDG de la minoterie Forest de Bray. On peut la décliner en chiffres : 75 000 t de blé écrasées/an, 55 000 t de farine produites, 150 salariés. Il faut surtout souligner sa clientèle très artisanale : 1 500 boulangers répartis dans 53 départements. « D'où le côté très humain de nos relations. Nous aimons nous connaître, apporter beaucoup de solutions de service qui respectent l'identité des boulangers », explique la dirigeante. Ce qui était vrai à l'aval va tenter de s'appliquer à l'amont, ce qui n'était pas si évident dans la mesure où le minotier a surtout affaire à des organismes stockeurs. Forest commence donc avec Descréaux, une entreprise de l'Allier, et 33 céréaliers fournisseurs qui s'engagent dans Agri-Éthique. Reste à trouver des boulangers volontaires. Mais on se doute que la meunière de Bray a déjà sondé son monde pour lancer sa nouvelle gamme de farine solidaire.

Thierry DROMARD



■ En présence des partenaires de la filière au Sirha de Lyon fin janvier, la minoterie Forest, dont son PDG Karine Forest (à d.), a lancé son partenariat Agri-Éthique. Photo DR

30€/tonne C'est le supplément de prix, au-delà du cours du MATIF (Marché financier du blé), auquel la minoterie Bray s'engage pour 3 ans à payer son blé de label Agri-Éthique. Le céréalier, lui, s'engage à le produire selon un cahier des charges proche de CRC® (Cultures raisonnées contrôlées) et de l'agriculture « raisonnée ».



Ces boulangers solidaires des paysans

Pascal Grandjean, le boulanger du début de l'avenue Boucicaud à Chalon, travaille en farine Agri-Éthique depuis que les moulins Joseph-Nicot s'y sont engagés en 2015. Il le fait pour une raison technique : « La qualité de la farine est très bien suivie du début à la fin de l'année, de l'agriculteur jusqu'au boulanger en passant par le meunier. » Et pour une raison éthique : « Je participe mieux à la plus-value pour l'agriculteur », dit le boulanger qui a déjà accueilli une animation du label dans son magasin. « L'impact au début n'a pas été aussi important que ce que j'espérais parce que mes clients s'attendaient à un pain nouveau. Maintenant, ils commencent à comprendre l'intérêt du label. » Le choix du label n'a pas fait augmenter le prix du pain chez lui. À Fragnes, Karine et Thierry Duvernay l'ont aussi adopté : « Il y a ici des agriculteurs avec qui nous travaillons à



■ Pascal Grandjean, boulanger à Chalon, travaille en farine Agri-Éthique depuis le début (2015) avec les moulins Joseph-Nicot. Photo Thierry DROMARD

travers le moulin Nicot. À l'époque, il y a bientôt 3 ans, le prix du blé était un gros sujet de tourment pour les céréaliers. Nous voulions montrer à notre clientèle que nous travaillons avec eux avec un contrat qui leur garantit un

prix bloqué (ainsi qu'à nous) sur 3 ans. Nous payons une cotisation Agri-Éthique de 3,50 €/quintal de farine. Et c'est une farine mieux tracée, un blé bien régulier. »

Th. D.



Vite vu, vite lu

Les coulisses de l'appro-collecte

Les coulisses de l'appro-collecte

Retour

Rerchercher par mots-clefs

#En distrib

Par **Anne Gilet** - Publié le 01/02/2019

Le 29 janvier, **deux nouveaux partenaires ont rejoint la démarche Agri-Ethique**, filiale de la Cavac : le groupe Bernard et la minoterie Forest. Agri-Ethique rassemble désormais 1 130 agriculteurs et éleveurs pour 45 références alimentaires issues de blé, lait, œufs et porc, soit plus de 173 M€ générés par les ventes des produits labellisés AE.



Ovalie Innovation, la filiale R&D de Maisadour et Vivadour, vient de signer un contrat pour fournir, en huile de coriandre, Seppic, une entreprise spécialisée dans le développement et la commercialisation d'ingrédients dédiés à la santé et à la beauté. L'extraction de cette huile est basée sur un nouveau process, green label, sans solvants ni additifs. 25 ha de coriandre ont été cultivés en 2018 par des adhérents des deux coopératives. Cette culture, peu gourmande en intrants, permet de diversifier les assolements.

SMAG annonce, le 31 janvier, son entrée en tant que nouveau membre au sein du collectif La Ferme Digitale. Cette adhésion confirme la volonté de SMAG de jouer pleinement son rôle au sein de l'écosystème AgTech français, pour promouvoir l'innovation numérique et soutenir l'agriculture dans son évolution technologique.

Les marques Savéol, Prince de Bretagne et Solarenn viennent de s'associer pour proposer des tomates « cultivées sans pesticides de la fleur à l'assiette », sans pour autant être bio. En clair, la graine ou le plant auront pu être traités, mais pas la tomate. Tous les maraichers ont reçu des formations. Les trois structures visent rapidement, avec ce nouveau mode de production, atteindre 30 à 40 % de leurs ventes de tomates.

FNSEA et JA dénoncent une nouvelle fois le retard « inacceptable » du versement des aides bio. Fin 2018 deux tiers seulement des dossiers bio 2016 avaient reçu le solde des aides attendues. Pour les dossiers 2017, cette part tombe à seulement 30%.

[Dossier] L'épicerie sucrée s'engage

L'épicerie sucrée veut changer son image. Segment du plaisir par excellence, elle cherche à prouver aux consommateurs qu'elle prend au sérieux la santé, l'environnement et l'intérêt des producteurs.



AO1A4676.JPG © © LAETITIA DUARTE

Chiffre

68 % C'est la proportion record de Français qui attendent des informations sur les conditions éthiques de production dans l'alimentaire

Source : Sociovision

Fini les frivolités ! L' épicerie sucrée a décidé de s'engager. Et veut montrer aux consommateurs qu'elle n'est pas sourde à leur quête de produits plus sains, plus verts et plus responsables. À condition que le goût et la qualité suivent. Car le plaisir conserve une place centrale pour 88 % des Français, selon une étude du cabinet Sociovision. S'agissant de biscuits, gâteaux, bonbons ou chocolat, les consommateurs montrent de fait un peu plus de souplesse sur les teneurs en sucre et en gras.



[Visualiser l'article](#)

En revanche, ils ne transigent plus sur les additifs. Beaucoup de marques ont fait évoluer leurs compositions pour s'en débarrasser. La popularité d'applications comme Yuka, qui permet de vérifier la composition d'un produit en scannant son code-barres, ne leur laisse pas vraiment le choix. Aujourd'hui, 5 % des acheteurs utilisent systématiquement ce type d'application, 11 % l'emploient occasionnellement et 22 % l'envisagent, selon Sociovision. « Les gens ne s'en laissent plus compter, souligne Rémy Oudghiri, directeur général adjoint de Sociovision. Ils utilisent les outils à leur disposition. Aujourd'hui, un Français sur deux regarde la composition des produits qu'il achète. Cette exigence de transparence va s'affirmer dans les dix prochaines années. Le terrain est mûr pour faire de la pédagogie et diffuser des informations nutritionnelles. » Les marques de l'épicerie sucrée l'ont bien compris. Les nouveaux entrants se veulent exemplaires.

Améliorer les compositions

Dans la confiserie est apparue en 2018 la marque Not Guilty, pilotée par Solinest, qui se veut différente par sa formulation et par l'engagement à consommer responsable à travers des produits sans arômes artificiels, sans gélatine animale, sans colorants. Les marques qui occupent déjà ce terrain travaillent, de leur côté, à améliorer la composition de leurs produits. Et le font savoir, à l'instar de Casino, qui a annoncé en 2018 la suppression du dioxyde de titane de l'ensemble de ses produits, y compris les bonbons et chewing-gums. Ou de Krema (Carambar & Co) qui a lancé en début d'année des bonbons bio sans gélatine, avec des arômes naturels et colorés par des concentrés végétaux. Mars Wrigley a annoncé, de son côté, un investissement de 70 millions d'euros dans son usine de Haguenau (67) dédié principalement à supprimer le dioxyde de titane de ses produits d'ici à 2020.

Investissements lourds

Ce nouveau militantisme, au-delà de nourrir le désir de naturalité des consommateurs, implique des investissements parfois très lourds sur les plans agricole (passage au bio), industriel (nouvelles lignes, économies d'énergie...) et social (primes aux agriculteurs...). Avec l'obligation de dégager de la marge et de valoriser les catégories dans un contexte de guerre des prix. Il doit donc être mis en lumière. Les industriels ne s'en privent pas. Sur les packagings ou dans leur communication, les grandes marques bataillent à coup de mention « Sans sucres ajoutés », « Sans huile de palme » ou, de plus en plus fréquemment, « Réduit en sucres ». C'est le cas de la Nocciolata bianca de Rigoni di Asiago, qui affiche un taux réduit de 30 % en sucre par rapport à la moyenne des pâtes à tartiner. Derrière l'annonce, deux ans de travail ont été nécessaires pour réaliser le produit. Le sucre a été remplacé par l'inuline, une fibre naturelle soluble provenant du topinambour et les quantités de sucres « rapides » et d'acides gras saturés ont diminué, alors que l'apport en protéines a augmenté (13 g pour 100 g).

Dans les bonbons, Haribo affiche sur ses friandises sorties en 2018 « 30 % de sucre en moins ». Elles sont élaborées avec des fibres de maïs naturelles pour remplacer le sucre, sans colorants ni édulcorants artificiels. « Face aux problématiques de santé publique comme l'obésité ou le diabète, Haribo devait offrir ce choix au consommateur, même si ces bonbons doivent rester une niche », insiste Jean-Philippe André, PDG de Haribo France, bien conscient de la place du plaisir dans ce type d'achat.

De son côté, Lutti a lancé en avril 2018 quatre produits réduits en sucre : les mini Bubblizz, Surfizz, Skate Fizz à - 40 %, et les Crazy Animals, des gélifiés à - 50 % de sucre. Pour compenser le surcoût de la formule réduite en sucre, le grammage des paquets a été diminué.



[Visualiser l'article](#)

Les biscuits et les céréales sont au diapason. Avec un travail de réduction du sucre et du gras chez les nouveaux venus, à l'instar de TooGood, arrivé en novembre 2018, et qui revendique le plus bas taux de sucre du rayon. Ses biscuits à base d'avoine, 40 % moins sucrés que la moyenne des références du rayon gâteaux secs, font la part belle au miel et au sucre de canne. Avec plus de 50 % de céréales, ils sont également riches en fibres (tapioca et chicorée). Même politique chez les leaders, par exemple Mondelez, qui continue de travailler sur ses signatures, dont la plus emblématique, Prince de Lu, est le marqueur des améliorations apportées d'un point de vue nutritionnel.

Du côté des céréales, la multiplication des petites marques qui arrivent avec des produits débarrassés de tout ajout de sucres, conservateurs, exhausteurs ou produits supplémentaires a contraint Kellogg's à réagir. Le leader des céréales du petit déjeuner a lancé une nouvelle gamme, W.K. Kellogg, du nom du fondateur de la marque, avec deux mueslis sans sucres ajoutés et deux produits bio et sans huile de palme au rayon conventionnel en GMS. Car le bio sort de son rayon pour s'afficher sur des marques leaders. C'est le cas sur le pain de mie Harrys, le chocolat Côte d'Or, le thé Lipton, le sucre Beghin Say ou le traditionnel quatre-quarts breton de Ker Cadellac, alors que dans le café, Carte noire a lancé en novembre 2018 une gamme bio de sept références, certifiée du label UTZ, « qui concrétise l'engagement de Carte noire en matière de Responsabilité sociétale et environnementale » souligne la marque.

Consommateurs responsables

C'est dans l'alimentaire qu'on attend le plus d'information sur les conditions éthiques de production (68 %) d'après Sociovision, devant les vêtements (65 %) et l'hygiène-beauté (58 %). Des labels comme Fairtrade ou Rainforest ont fleuri sur de nombreux produits, alors que les industriels du chocolat ont choisi de miser sur leurs propres labels, qui recouvrent des réalités disparates. Les packagings renvoient à des sites qui expliquent leur démarche dans les pays producteurs. Chez le groupe perpignanais Cémoi, déjà engagé dans une démarche d'approvisionnement responsable innovante, baptisée Transparence Cacao, un directeur développement durable a été embauché en avril 2018.

Au-delà des certifications réalisées par UTZ, Rainforest et Fairtrade, Ferrero s'est associé en 2012 avec le gouvernement ghanéen et a lancé le Ferrero Cocoa Community Commitment (F3C), un programme agricole visant notamment à proposer un service de formation et d'éducation pour les agriculteurs et leurs familles au cœur des villages. Entre 2012 et 2015, ce programme a bénéficié à 8 800 familles exploitantes de cacao et plus de 26 000 enfants. Le groupe a signé aussi en 2017 à New York un engagement collectif des entreprises du cacao et du chocolat pour mettre fin à la déforestation liée à la filière cacao, avec un focus initial sur la Côte d'Ivoire et le Ghana. Quant à Mondelez, il injecte chaque année 40 millions de dollars (environ 35 millions d'euros) dans le cadre de son programme Cocoa Life, qui repose sur cinq piliers : l'accroissement du revenu des fermiers, l'augmentation de la productivité des fermes, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre le travail des enfants, et la protection de l'environnement.

Valorisation du terroir

Aujourd'hui, de tels programmes existent en France où la crise du lait a généré de nouvelles démarches, dont la plus célèbre, C'est qui le patron ?!, se décline notamment dans le chocolat et le miel. De la même manière, la Scop Ethiquable avait créé, en 2011, la première marque de commerce équitable français en GMS, Paysans d'ici, pour mettre en avant l'agriculture paysanne, une juste rémunération des producteurs et la valorisation du terroir français. Les industriels en ont pris de la graine. Pour d'autres, il s'agit parfois de mettre en avant des démarches existantes, mais ignorées des consommateurs. C'est le cas de Jacquet, qui s'est recentré en 2018 sur son ancrage agricole à travers un nouveau slogan, J'aime, ils sèment, et une



[Visualiser l'article](#)

nouvelle identité graphique. « Nous pratiquons un prix minimum garanti, indique Ifynn Lagarde, responsable marketing & stratégies catégorielles. Le fait d'appartenir à une coopérative agricole fait que la valeur payée par le consommateur profite plus à l'agriculteur. » De son côté, La **Boulangère**, entreprise de pains et brioches préemballés, a choisi comme nouveau logo le coquelicot, synonyme de biodiversité et de naturalité. Depuis 2017, La **Boulangère** s'approvisionne en blé et œufs bio **Agri-Éthique** France, une **démarche** de commerce équitable qui garantit aux agriculteurs et éleveurs **partenaires**, installés à proximité de ses sites de production vendéens, un prix fixe à cinq ans sur le blé et à trois ans sur les œufs de poules élevées en plein air.

Au-delà des affirmations, des labels, logos ou noms, le visage des petits producteurs sur les emballages véhicule aussi l'**engagement** et la transparence des marques. Malongo associe l'image et le nom Café des petits producteurs sur son packaging comme dans sa communication, pour créer l'empathie, alors que le café Araku scénarise les petits producteurs à travers des photos dans sa boutique parisienne de la rue de Bretagne. Un appel à dialoguer et à expliquer aux clients le travail et la philosophie de la marque.

Consommation responsable



Not Guilty et ses bonbons bio

Solinet veut faire bouger les lignes de la confiserie avec des bonbons bio, sans gélatine animale, sans colorants ni arômes artificiels et végans ou végétariens en fonction des variétés proposées. De plus, Not Guilty s'allie au mouvement 1 % for the planet, qui regroupe des associations qui préservent l'environnement. Plus de 1 300 entreprises font partie de cette **démarche**. Not Guilty s'engage, comme les autres, à verser 1 % de son chiffre d'affaires annuel à 1 % for the planet et s'implique dans la préservation de l'environnement.

www.lsa-conso.fr
 Pays : France
 Dynamisme : 0



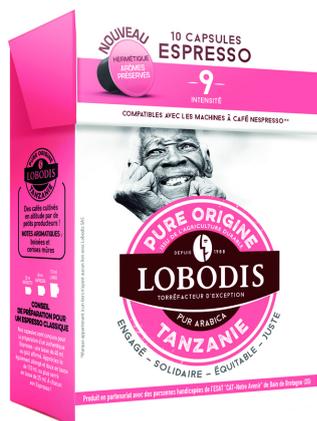
[Visualiser l'article](#)



Too Good et ses biscuits sains

En 2019, la marque Too Good, qui s'était illustrée sur le marché de l'épicerie salée avec des produits de snacking à base de soja sans exhausteurs de goût et à taux de matières grasses réduit, a lancé une première gamme de biscuits sucrés. La promesse d'un produit bon et sain est tenue avec trois références de biscuits 57 % moins sucrés que la moyenne du rayon, fabriqués avec du sucre de canne et sans édulcorants, à destination d'une cible adulte. Prochaine étape, un biscuit pour enfant moins sucré et moins gras.

Entreprise engagées



1336, produit d'un combat social

À l'origine des infusions 1336, la coopérative provençale Scop-Ti est née en 2014 du combat des Fralib, en grève pendant 1 336 jours contre leur ancien employeur Unilever pour récupérer leur outil de production. La marque s'est relancée fin 2018 avec un emballage plus gourmand et séduisant qui traduit la philosophie



[Visualiser l'article](#)

de 1336 : élaborer ses recettes avec uniquement des produits naturels et sans arômes artificiels. Il devrait séduire ses fidèles consommateurs, et convaincre de nombreux nouveaux clients.



Lobodis soutient l'emploi des handicapés

Torréfacteur engagé auprès de ses producteurs, Lobodis soutient aussi l'emploi des personnes handicapées. Il s'est implanté au cœur de l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) Notre Avenir de Bain-de-Bretagne (35) et a mis en commun les infrastructures, matériels, personnels et compétences. 57 personnes en situation de handicap travaillent actuellement dans l'atelier de torréfaction et au sein de la plate-forme logistique, encadrées par sept moniteurs.

Commerce équitable



C'est qui le patron ?! rémunère mieux ses producteurs

Le chocolatier français Cémoi a été sélectionné par la marque C'est qui le patron ?! pour la production de ses deux nouvelles tablettes de chocolat. La démarche « responsable de la cabosse à la tablette de chocolat », dans laquelle il est engagé à travers son programme Transparence Cacao, répond aux attentes



[Visualiser l'article](#)

des consommateurs qui ont eux-mêmes décidé des critères de réalisation de ces tablettes, un chocolat noir dégustation 70 % et un chocolat pâtissier 52 %, fabriqués sur les sites de Tincbebray (61) et Torremila (66).



La **Boulangère** garantit un prix fixe

Première marque nationale de pain de mie et viennoiseries bio en GMS en volume et en valeur, La **Boulangère** compte à ce jour 21 références de produits biologiques. Elle s'approvisionne depuis 2017 en blé et œufs bio Agri-Éthique France, une démarche de commerce équitable qui garantit aux agriculteurs et éleveurs partenaires, à proximité de ses sites de production vendéens, un prix fixe à cinq ans sur le blé et à trois ans sur les œufs de poules élevées en plein air.

Valorisation du territoire

Jacquet utilise du blé 100 % français

Les pains Jacquet sont fabriqués en France à partir de farine de blés 100 % français, principalement cultivés en Auvergne. La marque possède quatre sites de fabrication en France : un à Saint-Beauzire (63), en Auvergne, tout près des champs des agriculteurs, deux à Clamecy (58) et un à Sens (86). Grâce à une organisation en filière au sein de la coopérative, il est possible d'identifier l'origine d'un pain au champ près, et de remonter jusqu'aux agriculteurs qui ont cultivé le blé en six heures et demie au maximum.



Paysans d'ici valorise le terroir français

La Scop Ethiquable a créé en 2011 la première marque de commerce équitable français en GMS, Paysans d'ici, pour mettre en avant l'agriculture paysanne, une juste rémunération des producteurs et la valorisation du terroir français. Cette démarche repose sur 24 critères de commerce équitable et d'agriculture paysanne bio. En moyenne, 49,8 % du prix d'un produit Paysans d'ici reviennent au groupement de producteurs.

Initiatives silodaires



Delacre récolte des fonds pour une association

Delacre s'engage, comme chaque année, pour l'association Toutes à l'école et fait appel à un designer de renom pour une collection inédite. En 2018, le créateur japonais Kenzo Takada a mis gracieusement son talent au service de l'association. Il a imaginé cinq décors pour une collection de dix boîtes mates dans un esprit « jungle ». À l'issue de la commercialisation des boîtes, fin décembre 2018, 100 000 € ont été reversés à l'association.



Kellogg's finance des causes environnementales et sociales

Kellogg's a compris l'exigence des consommateurs en proposant des céréales issues de l'agriculture biologique, riches en fibres, sans sucres ajoutés, colorants, édulcorants artificiels ni huile de palme et qui conviennent aux végétaliens et végétariens. Elles permettent simultanément de soutenir des causes environnementales et sociales. En effet, 10 centimes par paquet W.K. Kellog sont reversés pour soutenir l'agriculture durable ou offrir des petits déjeuners à des personnes dans le besoin.



[Dossier] L'épicerie sucrée s'engage

SYLVIE LAVABRE



AO1A4676JPG© © LAETITIA DUARTE

La rédaction vous conseille

- La vraie nature des bonbons Ricola
- Une année 2018 sous le signe d'une baisse de volumes

Chiffre

68 % C'est la proportion record de Français qui attendent des informations sur les conditions éthiques de production dans l'alimentaire

Source : Sociovision

Fini les frivolités ! L'épicerie sucrée a décidé de s'engager. Et veut montrer aux consommateurs qu'elle n'est pas sourde à leur quête de produits plus sains, plus verts et plus responsables. À condition que le goût et la qualité suivent. Car le plaisir conserve une place centrale pour 88 % des Français, selon une étude du cabinet Sociovision. S'agissant de biscuits, gâteaux, bonbons ou chocolat, les consommateurs montrent de fait un peu plus de souplesse sur les teneurs en sucre et en gras.

En revanche, ils ne transigent plus sur les additifs. Beaucoup de marques ont fait évoluer leurs compositions pour s'en débarrasser. La popularité d'applications comme Yuka, qui permet de vérifier la composition d'un produit en scannant son code-barres, ne leur laisse pas vraiment le choix. Aujourd'hui, 5 % des acheteurs utilisent systématiquement ce type d'application, 11 % l'emploient occasionnellement et 22 % l'envisagent, selon Sociovision. «



Les gens ne s'en laissent plus compter, souligne Rémy Oudghiri, directeur général adjoint de Sociovision. Ils utilisent les outils à leur disposition. Aujourd'hui, un Français sur deux regarde la composition des produits qu'il achète. Cette exigence de transparence va s'affirmer dans les dix prochaines années. Le terrain est mûr pour faire de la pédagogie et diffuser des informations nutritionnelles. » Les marques de l'épicerie sucrée l'ont bien compris. Les nouveaux entrants se veulent exemplaires.

Améliorer les compositions

Dans la confiserie est apparue en 2018 la marque Not Guilty, pilotée par Solinest, qui se veut différente par sa formulation et par l'engagement à consommer responsable à travers des produits sans arômes artificiels, sans gélatine animale, sans colorants. Les marques qui occupent déjà ce terrain travaillent, de leur côté, à améliorer la composition de leurs produits. Et le font savoir, à l'instar de Casino, qui a annoncé en 2018 la suppression du dioxyde de titane de l'ensemble de ses produits, y compris les bonbons et chewing-gums. Ou de Krema (Carambar & Co) qui a lancé en début d'année des bonbons bio sans gélatine, avec des arômes naturels et colorés par des concentrés végétaux. Mars Wrigley a annoncé, de son côté, un investissement de 70 millions d'euros dans son usine de Haguenau (67) dédié principalement à supprimer le dioxyde de titane de ses produits d'ici à 2020.

Investissements lourds

Ce nouveau militantisme, au-delà de nourrir le désir de naturalité des consommateurs, implique des investissements parfois très lourds sur les plans agricole (passage au bio), industriel (nouvelles lignes, économies d'énergie...) et social (primes aux agriculteurs...). Avec l'obligation de dégager de la marge et de valoriser les catégories dans un contexte de guerre des prix. Il doit donc être mis en lumière. Les industriels ne s'en privent pas. Sur les packagings ou dans leur communication, les grandes marques bataillent à coup de mention « Sans sucres ajoutés », « Sans huile de palme » ou, de plus en plus fréquemment, « Réduit en sucres ». C'est le cas de la Nocciolata bianca de Rigoni di Asiago, qui affiche un taux réduit de 30 % en sucre par rapport à la moyenne des pâtes à tartiner. Derrière l'annonce, deux ans de travail ont été nécessaires pour réaliser le produit. Le sucre a été remplacé par l'inuline, une fibre naturelle soluble provenant du topinambour et les quantités de sucres « rapides » et d'acides gras saturés ont diminué, alors que l'apport en protéines a augmenté (13 g pour 100 g).

Dans les bonbons, Haribo affiche sur ses friandises sorties en 2018 « 30 % de sucre en moins ». Elles sont élaborées avec des fibres de maïs naturelles pour remplacer le sucre, sans colorants ni édulcorants artificiels. « Face aux problématiques de santé publique comme l'obésité ou le diabète, Haribo devait offrir ce choix au consommateur, même si ces bonbons doivent rester une niche », insiste Jean-Philippe André, PDG de Haribo France, bien conscient de la place du plaisir dans ce type d'achat.

De son côté, Lutti a lancé en avril 2018 quatre produits réduits en sucre : les mini Bubblizz, Surfizz, Skate Fizz à - 40 %, et les Crazy Animals, des gélifiés à - 50 % de sucre. Pour compenser le surcoût de la formule réduite en sucre, le grammage des paquets a été diminué.



Les biscuits et les céréales sont au diapason. Avec un travail de réduction du sucre et du gras chez les nouveaux venus, à l'instar de TooGood, arrivé en novembre 2018, et qui revendique le plus bas taux de sucre du rayon. Ses biscuits à base d'avoine, 40 % moins sucrés que la moyenne des références du rayon gâteaux secs, font la part belle au miel et au sucre de canne. Avec plus de 50 % de céréales, ils sont également riches en fibres (tapioca et chicorée). Même politique chez les leaders, par exemple Mondelez, qui continue de travailler sur ses signatures, dont la plus emblématique, Prince de Lu, est le marqueur des améliorations apportées d'un point de vue nutritionnel.

Du côté des céréales, la multiplication des petites marques qui arrivent avec des produits débarrassés de tout ajout de sucres, conservateurs, exhausteurs ou produits supplémentaires a contraint Kellogg's à réagir. Le leader des céréales du petit déjeuner a lancé une nouvelle gamme, W.K. Kellogg, du nom du fondateur de la marque, avec deux mueslis sans sucres ajoutés et deux produits bio et sans huile de palme au rayon conventionnel en GMS. Car le bio sort de son rayon pour s'afficher sur des marques leaders. C'est le cas sur le pain de mie Harrys, le chocolat Côte d'Or, le thé Lipton, le sucre Beghin Say ou le traditionnel quatre-quarts breton de Ker Cadelac, alors que dans le café, Carte noire a lancé en novembre 2018 une gamme bio de sept références, certifiée du label UTZ, « qui concrétise l'engagement de Carte noire en matière de Responsabilité sociétale et environnementale » souligne la marque.

Consommateurs responsables

C'est dans l'alimentaire qu'on attend le plus d'information sur les conditions éthiques de production (68 %) d'après Sociovision, devant les vêtements (65 %) et l'hygiène-beauté (58 %). Des labels comme Fairtrade ou Rainforest ont fleuri sur de nombreux produits, alors que les industriels du chocolat ont choisi de miser sur leurs propres labels, qui recouvrent des réalités disparates. Les packagings renvoient à des sites qui expliquent leur démarche dans les pays producteurs. Chez le groupe perpignonais Cémoi, déjà engagé dans une démarche d'approvisionnement responsable innovante, baptisée Transparence Cacao, un directeur développement durable a été embauché en avril 2018.

Au-delà des certifications réalisées par UTZ, Rainforest et Fairtrade, Ferrero s'est associé en 2012 avec le gouvernement ghanéen et a lancé le Ferrero Cocoa Community Commitment (F3C), un programme agricole visant notamment à proposer un service de formation et d'éducation pour les agriculteurs et leurs familles au cœur des villages. Entre 2012 et 2015, ce programme a bénéficié à 8 800 familles exploitantes de cacao et plus de 26 000 enfants. Le groupe a signé aussi en 2017 à New York un engagement collectif des entreprises du cacao et du chocolat pour mettre fin à la déforestation liée à la filière cacao, avec un focus initial sur la Côte d'Ivoire et le Ghana. Quant à Mondelez, il injecte chaque année 40 millions de dollars (environ 35 millions d'euros) dans le cadre de son programme Cocoa Life, qui repose sur cinq piliers : l'accroissement du revenu des fermiers, l'augmentation de la productivité des fermes, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre le travail des enfants, et la protection de l'environnement.

Valorisation du terroir



Aujourd'hui, de tels programmes existent en France où la crise du lait a généré de nouvelles démarches, dont la plus célèbre, C'est qui le patron ?!, se décline notamment dans le chocolat et le miel. De la même manière, la Scop Ethiquable avait créé, en 2011, la première marque de commerce équitable français en GMS, Paysans d'ici, pour mettre en avant l'agriculture paysanne, une juste rémunération des producteurs et la valorisation du terroir français. Les industriels en ont pris de la graine. Pour d'autres, il s'agit parfois de mettre en avant des démarches existantes, mais ignorées des consommateurs. C'est le cas de Jacquet, qui s'est recentré en 2018 sur son ancrage agricole à travers un nouveau slogan, J'aime, ils sèment, et une nouvelle identité graphique. « Nous pratiquons un prix minimum garanti, indique Ilfynn Lagarde, responsable marketing & stratégies catégorielles. Le fait d'appartenir à une coopérative agricole fait que la valeur payée par le consommateur profite plus à l'agriculteur. » De son côté, La Boulangère, entreprise de pains et brioches préemballés, a choisi comme nouveau logo le coquelicot, synonyme de biodiversité et de naturalité. Depuis 2017, La Boulangère s'approvisionne en blé et œufs bio Agri-Éthique France, une démarche de commerce équitable qui garantit aux agriculteurs et éleveurs partenaires, installés à proximité de ses sites de production vendéens, un prix fixe à cinq ans sur le blé et à trois ans sur les œufs de poules élevées en plein air.

Au-delà des affirmations, des labels, logos ou noms, le visage des petits producteurs sur les emballages véhicule aussi l'engagement et la transparence des marques. Malongo associe l'image et le nom Café des petits producteurs sur son packaging comme dans sa communication, pour créer l'empathie, alors que le café Araku scénarise les petits producteurs à travers des photos dans sa boutique parisienne de la rue de Bretagne. Un appel à dialoguer et à expliquer aux clients le travail et la philosophie de la marque.

Consommation responsable

Not Guilty et ses bonbons bio

Solinest veut faire bouger les lignes de la confiserie avec des bonbons bio, sans gélatine animale, sans colorants ni arômes artificiels et végans ou végétariens en fonction des variétés proposées. De plus, Not Guilty s'allie au mouvement 1 % for the planet, qui regroupe des associations qui préservent l'environnement. Plus de 1 300 entreprises font partie de cette démarche. Not Guilty s'engage, comme les autres, à verser 1 % de son chiffre d'affaires annuel à 1 % for the planet et s'implique dans la préservation de l'environnement.



Too Good et ses biscuits sains

En 2019, la marque Too Good, qui s'était illustrée sur le marché de l'épicerie salée avec des produits de snacking à base de soja sans exhausteurs de goût et à taux de matières grasses réduit, a lancé une première gamme de biscuits sucrés. La promesse d'un produit bon et sain est tenue avec trois références de biscuits 57 % moins sucrés que la moyenne du rayon, fabriqués avec du sucre de canne et sans édulcorants, à destination d'une cible adulte. Prochaine étape, un biscuit pour enfant moins sucré et moins gras.





Entreprise engagées

1336, produit d'un combat social

À l'origine des infusions 1336, la coopérative provençale Scop-Ti est née en 2014 du combat des Fralib, en grève pendant 1 336 jours contre leur ancien employeur Unilever pour récupérer leur outil de production. La marque s'est relancée fin 2018 avec un emballage plus gourmand et séduisant qui traduit la philosophie de 1336 : élaborer ses recettes avec uniquement des produits naturels et sans arômes artificiels. Il devrait séduire ses fidèles consommateurs, et convaincre de nombreux nouveaux clients.



Lobodis soutient l'emploi des handicapés

Torréfacteur engagé auprès de ses producteurs, Lobodis soutient aussi l'emploi des personnes handicapées. Il s'est implanté au cœur de l'Esat (établissement et service d'aide par le travail) Notre Avenir de Bain-de-Bretagne (35) et a mis en commun les infrastructures, matériels, personnels et compétences. 57 personnes en situation de handicap travaillent actuellement dans l'atelier de torréfaction et au sein de la plate-forme logistique, encadrées par sept moniteurs.



Commerce équitable

C'est qui le patron ?! rémunère mieux ses producteurs

Le chocolatier français Cémoi a été sélectionné par la marque C'est qui le patron ?! pour la production de ses deux nouvelles tablettes de chocolat. La démarche « responsable de la cabosse à la tablette de chocolat », dans laquelle il est engagé à travers son programme Transparence Cacao, répond aux attentes des consommateurs qui ont eux-mêmes décidé des critères de réalisation de ces tablettes, un chocolat noir dégustation 70 % et un chocolat pâtissier 52 %, fabriqués sur les sites de Tinchebray (61) et Torremila (66).



La Boulangère garantit un prix fixe

Première marque nationale de pain de mie et viennoiseries bio en GMS en volume et en valeur, La Boulangère compte à ce jour 21 références de produits biologiques. Elle s'approvisionne depuis 2017 en blé et œufs bio Agri-Éthique France, une démarche de commerce équitable qui garantit aux agriculteurs et éleveurs partenaires, à proximité de ses sites de production vendéens, un prix fixe à cinq ans sur le blé et à trois ans sur les œufs de poules élevées en plein air.



Valorisation du territoire



Jacquet utilise du blé 100 % français

Les pains Jacquet sont fabriqués en France à partir de farine de blés 100 % français, principalement cultivés en Auvergne. La marque possède quatre sites de fabrication en France : un à Saint-Beauzire (63), en Auvergne, tout près des champs des agriculteurs, deux à Clamecy (58) et un à Sens (86). Grâce à une organisation en filière au sein de la coopérative, il est possible d'identifier l'origine d'un pain au champ près, et de remonter jusqu'aux agriculteurs qui ont cultivé le blé en six heures et demie au maximum.



Paysans d'Ici valorise le terroir français

La Scop Ethiquable a créé en 2011 la première marque de commerce équitable français en GMS, Paysans d'ici, pour mettre en avant l'agriculture paysanne, une juste rémunération des producteurs et la valorisation du terroir français. Cette démarche repose sur 24 critères de commerce équitable et d'agriculture paysanne bio. En moyenne, 49,8 % du prix d'un produit Paysans d'ici reviennent au groupement de producteurs.



Initiatives silodaires

Delacre récolte des fonds pour une association

Delacre s'engage, comme chaque année, pour l'association Toutes à l'école et fait appel à un designer de renom pour une collection inédite. En 2018, le créateur japonais Kenzo Takada a mis gracieusement son talent au service de l'association. Il a imaginé cinq décors pour une collection de dix boîtes mates dans un esprit « jungle ». À l'issue de la commercialisation des boîtes, fin décembre 2018, 100 000 € ont été reversés à l'association.



Kellogg's finance des causes environnementales et sociales

Kellogg's a compris l'exigence des consommateurs en proposant des céréales issues de l'agriculture biologique, riches en fibres, sans sucres ajoutés, colorants, édulcorants artificiels ni huile de palme et qui conviennent aux végétaliens et végétariens. Elles permettent simultanément de soutenir des causes environnementales et sociales. En effet, 10 centimes par paquet W.K. Kellogg sont reversés pour soutenir l'agriculture durable ou offrir des petits déjeuners à des personnes dans le besoin.





FILIÈRES BLÉ
Bernard rejoint Agri-Éthique
■ Bernard productions végétales et Descréaux, au travers de leurs filières blé, se sont engagés dans le label de commerce équitable 100 % origine France Agri-Éthique.

ENQUÊTE

Manger français mieux, marketing

La mention "produit en France" fleurit dans tous les rayons des supermarchés. Est-ce vraiment une assurance de meilleure qualité ? Nous avons enquêté auprès des producteurs, des industriels et des distributeurs.

Le riz de Camargue, le beurre Charentes-Poitou, le poulet de Bresse, le haricot coco de Paimpol... La liste des distinctions françaises dans l'alimentaire est longue. Elles sont le plus souvent fondées sur le lieu de production et sont censées traduire une qualité gustative. Mais français veut-il dire meilleur ? Pas forcément. Leur qualité repose avant tout sur le respect de critères bien précis, généralement répertoriés dans des cahiers des charges et contrôlés par les autorités. Ainsi,

seules les huîtres *Crassostrea gigas* et *Ostrea edulis* peuvent arborer la mention "Marennes-Oléron" : elles doivent non seulement avoir été cultivées dans l'une des 27 communes de ce bassin conchylicole, mais aussi avoir été affinées dans les claires des marais salants enregistrées au cadastre... Pour être homologué "de Roscoff", l'oignon du Finistère doit présenter une robe rose à cuivrée, un calibre entre 30 et 80 mm, une queue de moins de 5 cm. Quant à la clémentine de Corse, elle doit, entre autres, être de couleur orangé-rouge et posséder une teneur en jus de 42 % minimum.

C'est pourquoi, même si être produit en France a beaucoup d'avantages (un bon bilan carbone, la fraîcheur, un contrôle sanitaire sérieux, le maintien du tissu économique local...), l'excellence d'un produit ne tient pas tant à son lieu d'origine qu'au respect des processus de qualité dans sa sélection ou son élaboration. Cependant, "l'origine France" ne protège ni des fraudes ni des accidents sanitaires. Au-delà des astreintes de la réglementation et des labels, tous les acteurs de l'agroalimentaire ont pris conscience de l'intérêt du "made in France" pour répondre à la demande des consommateurs. Désormais, plus que l'origine de production, on parle de filières organisées, associant les producteurs, les trans-

formateurs et les metteurs sur le marché, qui permettent de suivre les différentes étapes de conception d'un produit, depuis les exploitations agricoles jusqu'aux étals des supermarchés.

À fond sur le contrôle

Chacun des maillons de la chaîne de valeur fait l'objet d'attentions de plus en plus poussées. Ces filières agroalimentaires s'imposent de toutes parts. À commencer par les coopératives, bien placées pour contrôler l'amont. La France est d'ailleurs très forte dans ce domaine. Si plus de 90 % des coopératives agroalimentaires sont

L'origine, un vrai plus pour les Français

67%

des Français ont confiance dans les labels de garantie de l'origine française et dans les labels de qualité.

Source : sondage OpinionWay pour French Food Capital réalisé en ligne les 26 et 27 septembre 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 1 044 Français.

73%

des consommateurs acceptent de payer jusqu'à 15 % plus cher des produits élaborés en France, à la fois pour la qualité et pour soutenir l'économie et l'emploi du pays.

Source : sondage BVA réalisé par Internet du 15 au 16 janvier 2018 pour la marque Jacquet auprès d'un échantillon représentatif de 1 092 Français.





pour manger ou réalité ?

des petites ou moyennes entreprises, certaines sont de véritables multinationales, comme Sodiaal (Candia, Entremont...), qui travaille avec 20 000 éleveurs en France pour l'approvisionnement de son lait. Plus modeste, Limagrain (Jacquet Brossard...) produit les semences du blé qui se retrouvera dans ses pains et ses gâteaux. De même, Maisadour produit des semences de maïs et d'oléagineux qui pourront nourrir ses volailles St Sever et donner les foies gras Comtesse du Barry ou Delpeyrat. Mais les filières ne sont plus l'apanage des coopératives intégrées. Les industriels se sont emparés de cette question. Pour la farine et les

œufs de ses brioches, La Boulangère a, par

exemple, mis en place des filières certifiées Agri-Éthique avec des fermiers, une coopérative et des meuniers situés à proximité de ses sites de production vendéens. Avec des fermiers angevins, la marque Quinola Mothergrain a, quant à elle, développé un quinoa complet produit dans la région.

L'équité s'en mêle

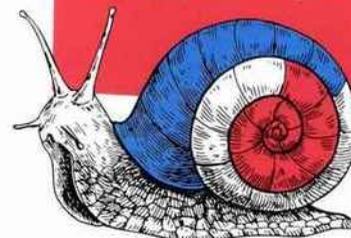
Pour ses pâtes, Panzani vient de lancer une filière de blé dur responsable 100 % française. Le groupe veut même aller vers zéro résidu de pesticides d'ici à 2025. Ces filières vont en effet de pair avec les démarches de commerce équitable, c'est-à-dire où chacun des

acteurs, y compris le producteur, est rémunéré au juste prix. Le lait en est le meilleur exemple, avec les marques Faire-France et C'est qui le patron ?, mais on trouve de plus en plus d'illustrations de ces démarches dans d'autres catégories. "Agri-Éthique" pour le blé et les œufs, "Éleveur et engagé" pour la viande, "Entrepreneurs + engagés" pour tous les produits de grande consommation...

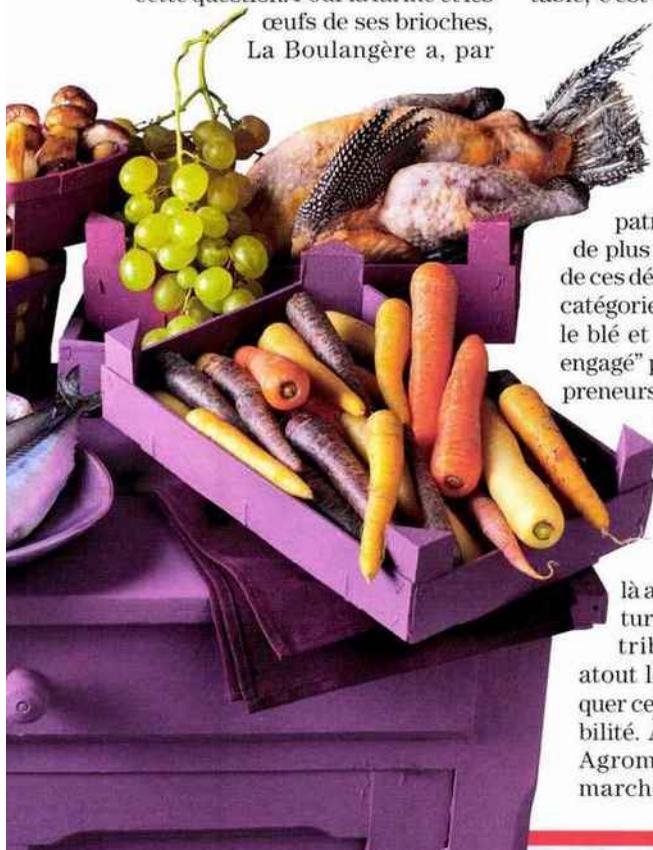
Viennent enfin, en bout de chaîne, les distributeurs. Et la France se distingue, là aussi, par la forte structuration de sa grande distribution. Un puissant atout lorsqu'il s'agit d'appliquer ces procédures de traçabilité. À cet égard, le groupe Agromousquetaires (Intermarché) a un concept très

Attention aux mentions trompeuses

Sans être frauduleuses, certaines dénominations sont trompeuses. Comme le champignon de Paris, qui n'est pas une appellation mais le nom commun de cette espèce. Or ceux que l'on trouve en France viennent souvent des Pays-Bas, de Roumanie, voire de Chine (en conserve). Il en va de même pour la moutarde de Dijon, le melon charentais ou les escargots de Bourgogne. Par ailleurs, rien n'interdit d'inscrire le terme "France" dans le nom d'une marque ou d'apposer un drapeau tricolore, même si le produit est importé.



abouti, qui intègre un outil de production fort de 62 usines. Au départ, il s'agissait de sécuriser les approvisionnements. Aujourd'hui, cela permet de maîtriser la chaîne de production, l'origine et la traçabilité des produits. Ainsi, c'est la laiterie Saint-Père-en-Retz qui a lancé le lait équitable Les éleveurs vous disent merci. La Scapêche, elle, avec ses 22 bateaux, gère une filière responsable. On peut encore citer Auchan avec ses 59 filières "responsables engagées pour vous" (boucherie, charcuterie, volaille, fromage, lait, fruits et légumes, poisson et épicerie). Et, depuis peu, sa démarche Ferme France. Celle-ci associe producteurs, transformateurs et commerçants pour développer des filières françaises et promouvoir un étiquetage d'évaluation de la performance sociétale des produits (bien-être animal, rémunération des agriculteurs, respect de l'environnement, traçabilité, santé-nutrition...). Un bilan plutôt encourageant.





LE DOSSIER

8 FILIÈRES BÉNÉFIQUES POUR LES PRODUCTEURS

ALORS QUE BON NOMBRE D'AGRICULTEURS PEINENT À JOINDRE LES DEUX BOUTS, CERTAINS CIRCUITS LEUR ASSURENT UNE JUSTE RÉMUNÉRATION.

En deux ans, 85 millions de litres vendus. Un succès incontestable pour le lait « C'est qui le patron?! », qui mise sur une juste rémunération des éleveurs. La marque est née pour répondre à la crise laitière quand, en juin 2016, les producteurs s'insurgeaient : comment vivre avec 290 euros par tonne de lait ? Si le prix est remonté depuis (333 euros en 2017), il reste inférieur aux 396 euros qui permettraient à un éleveur de vivre décemment, selon l'interprofession. La loi agriculture et alimentation prévoit des mesures pour « payer le juste prix ». En attendant, des initiatives éclaircissent déjà l'horizon : les laits « C'est qui le patron?! » et « Les éleveurs vous disent merci », par exemple, garantissent une rémunération supérieure à la moyenne.

DES PRIX PLUS JUSTES ET DES CONTRATS SUR PLUSIEURS ANNÉES

« Se regrouper dans des structures à gouvernance démocratique permet aux agriculteurs de renforcer leur pouvoir face aux acheteurs », relève Fanny Lange, experte au cabinet Deloitte Développement Durable. L'objectif ? Obtenir des prix rémunérateurs basés sur les coûts de production et, dans l'idéal, des contrats pluriannuels, gage de stabilité, ainsi que des primes pour financer des projets collectifs. « C'est le principe du commerce équitable : né des échanges avec les pays du Sud, il se développe avec les producteurs français », précise l'experte. Comment s'y retrouver dans les rayons ? Guetter les labels comme « Bio Partenaire » ou « Fair for Life ». Ces démarches sont reconnues par l'association Commerce équitable France. Des initiatives locales améliorent aussi le quotidien des agriculteurs, telles les Amap, associations de consommateurs signant avec eux des contrats en direct.

LE COMMERCE ÉQUITABLE À LA FRANÇAISE

Les 700 produits « Ensemble », marque du distributeur Biocoop, remplissent tous les critères du commerce équitable origine France, des achats contractualisés sur trois ans à la constitution d'un fonds de développement de 1% des ventes (820 000 euros en 2018). Les 20 groupements de producteurs bio, sociétaires de la coopérative Biocoop, décident de sa répartition pour financer des projets collectifs : conseils techniques, communication, achat de matériel...

Une gamme bio et respectueuse

Cyrille Moulin comptait arrêter ses cultures de fruits rouges. Mais, en 2013, il crée Terr'étic, un collectif de trois paysans des monts du Lyonnais qui, depuis mai 2018, confectionne confitures et coulis dans son atelier. « Transformer soi-même sa production permet de mieux la valoriser », souligne Stéphane Comar, cofondateur d'Éthiquable, qui distribue désormais les produits de Terr'étic. À l'origine spécialiste du commerce équitable Nord-Sud, Éthiquable a lancé en 2011 sa gamme « Paysans d'ici », 100% française, bio et équitable (55% du prix de la confiture de groseilles revient aux producteurs). Les contrats de trois ans ont permis à Terr'étic d'obtenir des prêts pour construire l'atelier. Et grâce à la prime de développement reversée par Éthiquable (1% du chiffre d'affaires), ils renforcent la qualité et la traçabilité de leurs produits.



COOPÉRATIVE ÉTHIQUABLE

	1 Ensemble (Biocoop)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marque contrôlée par un organisme certificateur indépendant. ■ Aliments produits et transformés en France.
	2 Paysans d'ici (Éthiquable)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Charte de 24 critères d'agriculture paysanne et de commerce équitable. ■ Démarche respectueuse de l'environnement (produits biologiques). ■ Des fermes familiales, certifiées bio, engagées dans une démarche agro-écologique.
	3 Bio Partenaire
	Milite depuis sa création en 2002 pour un commerce équitable France. Plus de 600 produits certifiés bio labellisés. Dix filières créées en France : plantes médicinales, farines, tomates, vin... Prix fixé en accord avec tous les membres.
	4 Agri-Éthique
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Label équitable initié par une coopérative agricole sur le blé. ■ 1 130 agriculteurs français impliqués dans les filières blé, lait, œufs et porc.
	5 C'est qui le patron?!
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Initiative des consommateurs pour renforcer les liens avec les agriculteurs. ■ Gamme de produits rémunérant les producteurs au « juste prix ».



Des contrats de un à trois ans et des prix fixes pour les producteurs

Qu'elles finissent en frites ou en pommes de terre, les pommes de terre de McDo proviennent toutes d'exploitations sous contrat durant un ou trois ans. Même politique pour le blé, dont la moitié est achetée à prix fixe sur trois ans. Les progrès sont plus lents pour le bœuf : les contrats concernent 15 % des volumes. L'intérêt pour McDonald's ? Sécuriser l'approvisionnement de ses 1 442 restaurants et accélérer la transition agro-écologique de ses filières.

LA MARQUE QUI DONNE DU POUVOIR AUX CONSOMMATEURS

Sauver des éleveurs de la faillite ? Mission accomplie pour « La marque du consommateur ». Grâce à son lait « C'est qui le patron ?! », 350 éleveurs sont rémunérés 0,39 euro le litre au minimum. Depuis 2016, plus de 20 produits (pâtes, œufs...) choisis par les consommateurs – qui en définissent les caractéristiques – ont étoffé la gamme. Avec une constante : une rémunération garantie couvrant les coûts de production et le temps de travail. Et « C'est qui le patron ?! » a fait des émules : lancé en 2018 par Agro Mousquetaires, le lait « Les éleveurs vous disent merci » rapporte 0,44 euro le litre à 172 fermes, soit 50 % du prix de vente. « Même si nous ne vendons que 10 % de notre lait à ce tarif, cela nous permet d'investir dans la ferme, de payer nos factures ou de partir en vacances », apprécie Valéry Chéneau, l'un des éleveurs à l'origine du projet.

DES PRIX GARANTIS ET DES PRODUITS SÛRS



Revalorisation de l'euro, hausse du prix du pétrole, conflits internationaux... Ces événements bien éloignés de nos campagnes influent pourtant sur le prix du blé français, indexé sur les cours mondiaux. Alors que le marché jouait aux montagnes russes à la fin des années 2000, la coopérative vendéenne Cavac cherchait comment ne plus en dépendre. Résultat : la démarche Agri-Éthique est née en 2013, proposant aux agriculteurs d'acheter une partie de leur blé à un prix fixe déconnecté du marché, dans le cadre de contrats de trois ans.

De la Bretagne à l'Occitanie, 13 coopératives ont rejoint l'initiative, avec un prix garanti de 180 euros la tonne, hors primes de qualité et environnementales. « Je peux rembourser mes charges et bien vivre de mon travail », assure Sébastien Delareux, céréalier en

Touraine. Il apprécie « la sécurité et la visibilité » de ce contrat et aimerait augmenter la part de sa production Agri-Éthique (15 %). « Cela permet aux agriculteurs d'investir et de faire évoluer leurs pratiques », ajoute Ludovic Brindejonc, directeur d'Agri-Éthique. Ainsi, les volumes en agriculture bio sont passés de 0 à 15 % entre 2013 et 2018. **Un partenariat gagnant, aussi,** pour les meuniers, artisans boulangers et industriels (La Boulangère, Crêperie Jarnoux) engagés dans cette filière commerce équitable 100 % française : la démarche sécurise leur approvisionnement et valorise leur engagement éthique. Baguettes artisanales, pains de mie, brioches, crêpes, reconnaissables au logo « Blé agri-éthique France », sont vendus dans plus de 600 boulangeries ainsi qu'en grandes surfaces.



AGRI-ÉTHIQUE

6

Démarches locales de producteurs

(Juste & vendéen, Cœur de Normandie, Le lait équitable sarthois, En direct des éleveurs)

Après la crise du lait de 2009, les producteurs se sont regroupés pour mieux se rémunérer.

- « Juste & vendéen » est né à l'initiative de syndicats agricoles, soutenu par le réseau Système U.
- La marque « Cœur de Normandie », présente en grande surface, a aussi été créée par des éleveurs. Idem pour « Équilibre 72 », le lait sarthois.
- Né en Loire-Atlantique, « En direct des éleveurs » possède sa propre laiterie et est désormais distribué sur l'ensemble du Grand Ouest. Les + : un lait labellisé « Bleu-blanc-cœur », riche en oméga 3, et une alimentation sans OGM ni huile de palme.



7

Les éleveurs vous disent merci

(Agro Mousquetaires)

- Démarche collective initiée par les producteurs fournissant la laiterie Saint-Père (44), propriété du groupement des Mousquetaires.
- Prix garanti aux producteurs.
- Déclinaison du concept à d'autres produits.
- Sensibilisation des producteurs au bien-être animal et à la durée du pâturage.



8

McDonald's France

- Premiers contrats mis en place il y a trente ans.
- 3 200 agriculteurs sous contrat dans les filières pomme de terre, poulet, salade...



Du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne

Des céréaliers ont opté, grâce au label Agri-Ethique, pour un nouveau mode de rémunération qui leur garantit un juste revenu.



Chailly-en-Bière, mercredi. Autour du boulanger Sylvain Biot, l'agriculteur Pierre Sorot et le directeur commercial des Moulins Fouché, Arnaud Monteillet. Ils sont fiers de contribuer à l'élaboration d'une baguette locale et surtout éthique.



AGRICULTURE

PAR FAUSTINE LÉO (AVEC HUGUES TAILLIEZ)

UNE ÉQUIPE DE CHOC réunie pour fabriquer la plus belle des baguettes. Au meilleur goût possible mais aussi la plus équitable. Pierre Sorot, agriculteur à Noisy-sur-Ecole et Sylvain Biot, boulanger à Chailly-en-Bière, ont pour point commun d'avoir souscrit un contrat Agri-Ethique (*lire encadré*) auprès des Moulins Fouché en Essonne.

Le premier pour leur vendre son blé, le second pour leur acheter de la farine. Ainsi dans chaque baguette de Sylvain Biot, il y a sans doute un peu du blé de Pierre Sorot. Tous les deux bénéficient d'un prix garanti durant trois ans. Loin de la spéculation boursière et des cours mondiaux qui fluctuent chaque jour.

NOUS NE SOMMES PAS LÀ POUR FAIRE DU BUSINESS MAIS POUR DÉFENDRE LES ACTEURS LOCAUX
ARNAUD MONTEILLET, LE DIRECTEUR COMMERCIAL DES MOULINS FOUCHÉ

« On me garantit un achat à 180 € la tonne, apprécie Pierre Sorot. Certes, le cours peut monter à 250 € mais aussi tomber à 120 €. Cela sécurise une partie de ma production et m'assure un revenu. J'aime aussi savoir où va mon blé et travailler pour faire de la qualité ».

Pour le moment, l'agriculteur n'a engagé que 10 % de ses 80 ha de blé.

« Mais j'essaie le plus possible de me détacher des cours mondiaux, explique-t-il. J'ai aussi un contrat avec une société de fast-food ».

EN SEINE-ET-MARNE, 6 AGRICULTEURS ET 15 BOULANGERS ADHÉRENT DÉJÀ
En Ile-de-France, ils sont ainsi une centaine d'agriculteurs (dont six en Seine-et-Marne parmi lesquels trois à Tousson, un à Noisy-sur-Ecole, un à Juilly et un à Rozay-en-Brie) et 71 boulangeries (dont 15 en Seine-et-Marne) à avoir rejoint les rangs d'Agri-Ethique.

De son côté, Sylvain Biot est assuré d'avoir un prix de farine qui ne varie pas. « La baguette qui de toute façon n'est pas plus chère qu'ailleurs (0,90 €), sera au même prix durant trois ans, souligne-t-il. J'aime l'idée de faire un produit local ». Car les Moulins Fouché ne se

fournissent que dans un rayon de 40 kilomètres.

« On est tous ensemble, on est solidaire, ajoute Arnaud Monteillet, le directeur commercial des Moulins Fouché. Nous ne sommes pas là pour faire du business mais pour défendre les acteurs locaux. C'est une démarche vertueuse ».

Attention cependant, tous les agriculteurs ne peuvent prétendre à signer un contrat Agri-Ethique, prévient Vincent Fouché, le propriétaire des Moulins. On s'assure avant que les terres produisent de la qualité. Car il faut être capable d'honorer notre commande ».

C'est à la fin le consommateur qui a la clé du développement de ce label. Pierre Sorot aimerait bien vendre plus de son blé sous le label Agri-Ethique, mais il faut pour cela une plus grande demande des boulangers.

Agri-Ethique cherche sa place

CRÉÉ IL Y A SIX ANS par Ludovic Brindejonc, Agri-Ethique a pour but de « donner une dimension sociétale aux productions ». Depuis septembre 2018, le label a rejoint le collectif Commerce équitable France. « Le prix n'est plus un sujet puisque tout le monde doit être gagnant », assure-t-il. En France, 600 boulangeries se fournissent en farines produites sous ce label et 1 130 agriculteurs et éleveurs ont rejoint ce

mouvement. On peut d'ores et déjà acheter du porc, du lait mais aussi des œufs Agri-Ethique. L'idée c'est de « renforcer la durabilité économique des systèmes de production et assurer la souveraineté alimentaire de la France ». Avec 67 000 tonnes de blé collectées l'an dernier sur les 35 millions de tonnes produites dans l'Hexagone, Agri-Ethique fait encore figure de Petit Poucet.

Date : 24 février 2019

Tirages : 27 029 164 visiteurs/mois

Seine-et-Marne : du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne

🏠 > Île-de-France & Oise > Seine-et-Marne | Faustine Léo (avec Hugues Tailliez) | 24 février 2019, 18h27 | [f](#) [t](#) [o](#)



Chailly-en-Bière, ce mercredi. Autour du boulanger Sylvain Biot, l'agriculteur Pierre Sorot et le directeur commercial des Moulins Fouché, Arnaud Monteliet. Ils sont tous les trois fiers de contribuer à l'élaboration d'une baguette locale et surtout éthique. L?Faustine Léo

Alors que s'ouvre ce samedi le Salon de l'Agriculture, des céréaliers ont opté, via le label Agri-Ethique, pour un nouveau mode de rémunération qui leur garantit un juste revenu.

Une équipe de choc réunie pour fabriquer la plus belle des baguettes. Au meilleur goût possible **mais aussi la plus équitable**. Pierre Sorot agriculteur à Noisy-sur-Ecole et Sylvain Biot, boulanger à Chailly-en-Bière, ont pour point commun d'avoir souscrit un contrat **Agri-Ethique** auprès des Moulins Fouché en Essonne. Le premier pour leur vendre son blé, le second pour leur acheter de la farine. Ainsi dans chaque baguette de Sylvain Biot, il y a sans doute un peu du blé de Pierre Sorot. Tous les deux bénéficient d'un prix garanti durant trois ans. Loin de la spéculation boursière et des cours mondiaux qui fluctuent chaque jour.

AGRI-ETHIQUE UN LABEL DE COMMERCE ÉQUITABLE

Créé il y a six ans, par Ludovic Brindejone, Agri-Ethique a pour but de « donner une dimension sociétale aux productions ». Depuis septembre 2018, le label a rejoint le **collectif Commerce équitable France**.

« Le prix n'est plus un sujet puisque tout le monde doit être gagnant », assure-t-il. En France, 600 boulangeries se fournissent en farines produites sous ce label et 1 130 agriculteurs et éleveurs ont rejoint ce mouvement.

On peut d'ores et déjà acheter du porc, du lait mais aussi des œufs Agri-Ethique. L'idée c'est de « renforcer la durabilité économique des systèmes de production et assurer la souveraineté alimentaire de la France ».

Avec 67 000 t de blé collectés l'an dernier sur les 35 millions de tonnes produites dans l'Hexagone, Agri-Ethique fait encore figure de Petit Poucet.



Seine-et-Marne : du blé à la baguette, le commerce équitable gagne la campagne



Chailly-en-Bière, ce mercredi. Autour du boulanger Sylvain Biot, l'agriculteur Pierre Sorot et le directeur commercial des Moulins Fouché, Arnaud Monteillet. Ils sont tous les trois fiers de contribuer à l'élaboration d'une baguette locale et surtout éthique. LP/Faustine Léo

Alors que s'ouvre ce samedi le Salon de l'Agriculture, des céréaliers ont opté, via le label Agri-Ethique, pour un nouveau mode de rémunération qui leur garantit un juste revenu.

Une équipe de choc réunie pour fabriquer la plus belle des baguettes. Au meilleur goût possible mais aussi la plus équitable. Pierre Sorot agriculteur à Noisy-sur-Ecole et Sylvain Biot, boulanger à Chailly-en-Bière, ont pour point commun d'avoir souscrit un contrat Agri-Ethique auprès des Moulins Fouché en Essonne. Le premier pour leur vendre son blé, le second pour leur acheter de la farine. Ainsi dans chaque baguette de Sylvain Biot, il y a sans doute un peu du blé de Pierre Sorot. Tous les deux bénéficient d'un prix garanti durant trois ans. Loin de la spéculation boursière et des cours mondiaux qui fluctuent chaque jour.

« On me garantit un achat à 180 € la tonne, apprécie Pierre Sorot. Certes, le cours peut monter à 250 € mais aussi tomber à 120 €. Cela sécurise une partie de ma production et m'assure un revenu. J'aime aussi savoir où va mon blé et travailler pour faire de la qualité ».



[Visualiser l'article](#)

En Seine-et-Marne, 6 agriculteurs et 15 boulangers adhèrent déjà. Pour le moment, l'agriculteur n'a engagé que 10 % de ses 80 ha de blé. « Mais j'essaie le plus possible de me détacher des cours mondiaux, explique-t-il. J'ai aussi un contrat avec une société de fast-food ». En Ile-de-France, ils sont ainsi une centaine d'agriculteurs (dont six en Seine-et-Marne parmi lesquels trois à Tousson, un à Noisy-sur-Ecole, un à Juilly et un à Rozay-en-Brie) et 71 boulangeries (dont 15 en Seine-et-Marne) à avoir rejoint les rangs d'Agri-Ethique.

De son côté, Sylvain Biot est assuré d'avoir un prix de farine qui ne varie pas. « La baguette qui de toute façon n'est pas plus chère qu'ailleurs (0,90 €), sera au même prix durant trois ans, souligne-t-il. J'aime l'idée de faire un produit local ». Car les Moulins Fouché ne se fournissent que dans un rayon de 40 km.

« On est tous ensemble, on est solidaire, ajoute Arnaud (...)

Lire la suite sur [LeParisien.fr](#)

www.latribunedesmetiers.com

Pays : France
Dynamisme : 0

Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

AGRI ETHIQUE, 5 nouvelles boulangeries équitables à Paris

agri-Éthique commence l'année 2019 avec l'**engagement** de 5 nouvelles boulangeries Parisiennes. Des boulangeries qui proposeront dorénavant du pain équitable, tout comme les 600 autres déjà labellisées **Agri-Éthique** ! L'occasion de découvrir ou redécouvrir cette **démarche** de commerce équitable 100% origine France qui offre une juste rémunération aux agriculteurs, un soutien à l'ensemble de la filière **blé** et qui permet de proposer aux clients du pain plus solidaire.



Agri-Éthique, label de commerce équitable 100% origine France.

Véritable action citoyenne, **Agri-Éthique** est une nouvelle forme de commerce qui repose sur la fixation du prix de la matière première agricole, sur une période donnée. C'est l'**engagement** réciproque et équitable entre les différents acteurs d'une même filière dont l'objectif est que chacun y gagne : producteur, transformateur et consommateur. Un label qui contribue donc à garantir le revenu des agriculteurs, préserver l'emploi local et agir pour l'environnement. Créée en 2013 dans le **blé**, la **démarche** qui compte de plus en plus de **partenaires** se développe sur d'autres filières comme le lait en 2017 et la viande en 2018.

Ils nous expliquent pourquoi ils ont choisi Agri-Éthique : Georges Trotin, artisan meunier depuis 4 générations « Notre moulin développe une gamme de produits de haute qualité et de services dédiés aux artisans boulangers/pâtisseries. **Agri-Éthique** permet de renforcer nos liens avec les agriculteurs et nos artisans boulangers **partenaires** ». Mohamed Zerzour, boulanger : Pourquoi avez-vous choisi de vous engager avec **Agri-éthique** ? « Nous sommes avant tout soucieux du bien-être des gens avec qui nous travaillons, et c'est pour cette raison que nous avons choisi comme **partenaire Agri-Ethique**. Pour que la

www.latribunedesmetiers.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 2/3

[Visualiser l'article](#)

*filière se porte bien, il est indispensable de mettre en place des **engagements** équitables entre l'agriculteur et le boulanger ».* Les Boulangeries Zerzour ont toutes reçu le 2ème prix de la meilleure galette de Paris.



Equipe **Minoterie** Trottin

Deux nouveaux partenaires Agri-Éthique

Agri-Éthique signe aujourd'hui deux nouveaux **partenaires** : La Minoterie Forest et le Groupe Bernard (Descréaux SAS et Bernard production végétale).

10ème Moulin indépendant & familial de France, la Minoterie Forest existe depuis 1921. L'une de ses particularités est d'être dirigée par une majorité féminine : 59% des cadres sont des femmes dans un métier traditionnellement très masculin.

Descréaux SAS et Bernard production végétale sont quant à elles des entreprises spécialisées dans la collecte, le stockage et la commercialisation de céréales et d'oléagineux aux industriels meuniers, fabricants d'aliments, etc.

Soucieux chacun des différents intervenants de la filière Blé avec une véritable approche environnementale, ces deux entreprises **partenaires** souhaitent aller encore plus loin dans leurs **démarches** en s'engageant auprès du label **Agri-Éthique**.

www.latribunedesmetiers.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Ils nous expliquent pourquoi ils ont choisi Agri-Éthique

Karine Forest, dirigeante de la **Minoterie Forest**. « C'est une **démarche** qui a du sens pour nous et pour plusieurs raisons : tout d'abord, apporter des réponses auprès de la filière agricole est un devoir **éthique** pour la **Minoterie**. En effet, pouvoir participer d'une manière directe ou indirecte sur les conditions de travail et de rémunérations des agriculteurs s'inscrit dans nos valeurs et nos préoccupations. A travers **Agri-Éthique** nous avons trouvé la solution que l'on cherchait depuis un certain temps. Aujourd'hui est le début d'un travail de fond avec nos clients artisans boulangers, nous sommes impatients de leur présenter l'ensemble de la **démarche** et leur demander de travailler au quotidien avec **Agri-Éthique**, une vraie solution pour contribuer à la filière. »



Minoterie Forest

Christophe Descréaux, Président de Descréaux SAS (Groupe Bernard). « La **démarche Agri-Éthique** nous a semblé une évidence car elle correspond totalement à notre **engagement** dans les « filières ». C'est de cette façon que nous arriverons à valoriser le travail et le savoir-faire, souvent méconnu, des différents intervenants. Dans ce partenariat, nous avons été séduits par l'idée de revenir aux fondamentaux : valoriser la production de nos agriculteurs au-dessus de leurs coûts de production pour que chacun puisse vivre de son travail. Le fait d'être en partenariat avec un **meunier** permet de pouvoir lui apporter ce que le consommateur demande. La **démarche Agri-Éthique** nous permet d'orienter les agriculteurs sur des axes de progrès que ce soit au niveau environnemental, sociétal ou écologique. »



Actualités | Coup de projecteur

Label Des nouveaux chez Agri-Éthique

LE LABEL AGRI-ÉTHIQUE A PROFITÉ DU SIRHA POUR SIGNER DEUX NOUVEAUX PARTENARIATS. La minoterie Forest (10^e moulin indépendant et



familial de France) et le groupe Bernard (collecte, stockage et commercialisation de céréales et d'oléagineux) s'engagent à leur tour dans cette démarche de filière. Concrètement, cela les amène à s'engager (à l'avance et sur une période donnée) sur le prix de leurs matières premières auprès de leurs partenaires agriculteurs, ce qui représente une garantie de revenus et d'emploi pour ces derniers. Pour Agri-Éthique, 2019 commence donc bien, après une année 2018 florissante. A ce jour, le label regroupe 1 130 agriculteurs et éleveurs, 16 coopératives, 17 moulins et 600 boulangeries, pour 45 références alimentaires (dans les filières céréales et légumineuses, lait, œufs et viande). L'éthique est d'actu ! ♦



Vite vu, vite lu

Facebook Twitter LinkedIn Email Par Anne Gilet - Publié le 05/04/2019

Rechercher par mots-clefs

Pour la récolte 2018, le soutien direct à la production de luzerne s'élève à 133 €/ha, contre 112 €/ha en 2017. L'enveloppe globale s'élève à 8 Mha, pour une surface de 63 025 ha. Cette aide s'inscrit dans le cadre du plan protéines.

Semences de Provence devient le distributeur des variétés de pois chiche commercialisées jusqu'à présent par Semences du Sud. Son catalogue s'enrichit de quatre variétés : Eldorado, Elixir, Elvar et Twist.

Secobra Recherches annonce que le blé BPS Fantomas vient d'être classé VRM (variété recommandée pour la meunerie).

Premier label de Commerce Équitable 100% Origine France, **Agri-Éthique pose son label sur le sachet de farine de la marque C'est qui le Patron**, lancé en magasins mi-mars 2019.

L'évaluation des risques engendrés par les mélanges de produits chimiques dans l'alimentation humaine et animale progresse. L'Efsa, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, a mis au point un cadre méthodologique harmonisé pour ses scientifiques. Explications.



Qu'est-ce que le pacte Agri-Éthique ?

Le pacte de commerce équitable Agri-Éthique est né en Vendée en 2013, à l'initiative de la coopérative agricole yonnaise Cavac et d'agriculteurs.

« Au travers de ce pacte, chacun s'engage à rémunérer la production agricole à sa juste valeur, à préserver l'emploi local et à agir pour l'environnement, sans pour autant que cela coûte plus cher au consommateur », explique Jean-Luc Poisson. Pour atteindre cet objectif, chaque acteur de la filière (agriculteur, entreprise de stockage du

grain, minoterie et le boulanger) s'engage sur un volume et un prix fixe pour une durée de 3 ans renouvelable. « De cette manière, nous ne sommes plus tributaires du cours du blé, ce qui assure à toute la filière une visibilité et permet de préserver l'emploi local ». Depuis cette époque, la démarche Agri-Éthique s'est étendue à tout le territoire français et représente plus de 67.000 tonnes de blé, 1.000 agriculteurs, 12 coopératives, 16 moulins, 6 industriels et 600 boulangeries.



Bellot Minoteries produit pour « C'est qui le patron ? ! »

La minoterie Bellot, des Deux-Sèvres, produit une farine en paquet de 1 kilogramme conforme au vote des consommateurs de la Société des consommateurs.



De gauche à droite, Nicolas Chabanne, cocréateur de "C'est qui le patron?!", Louis-Marie et Jean-Paul Bellot, respectivement directeur général et président de Bellot Minoteries. © DR

En mai 2018, la Société des consommateurs, propriétaire de la marque « C'est qui le patron ? ! », adressait à ses adhérents un questionnaire visant à déterminer les caractéristiques d'une farine et de son conditionnement. Près de 8 000 votants ont très majoritairement désiré une farine de type 65 – la plus utilisée par les boulangers – issue de blé tendre cultivé en France à moins de 200 km du moulin, selon les principes de l'agriculture raisonnée (choix préféré de 5 258 des votants contre 2 578 pour la culture biologique). Le blé est stocké sans traitement chimique et moulu au cylindre (plutôt qu'à la meule).

Cette farine devait être sans aucun additif ou autre ingrédient que le blé (5 699

votants) à la différence du pain de tradition française qui tolère quatre adjuvants et une enzyme. Elle ne devait subir aucun traitement anti-grumeaux et être ensachée au kg dans du papier recyclable.

Label Agri-Éthique

La société Bellot Minoteries, dans les Deux-Sèvres, s'était déclaré partenaire de la démarche avant son lancement. L'entreprise familiale avait fait le choix en 2011 de s'approvisionner en blés CRC (Culture raisonnée contrôlée). L'enjeu était de rémunérer convenablement les producteurs pour un prix de détail conseillé de 1,36 euro le paquet. Bellot Minoteries a passé un contrat avec la coopérative Cavac voisine selon lequel les producteurs (une trentaine pour commencer) reçoivent pendant 3 ans 205 euros la tonne de blé indépendamment des cours.

Le label Agri-Éthique vient certifier que la farine sous la marque de consommateurs respecte bien ces engagements. Bellot, qui fait partie des trois premières minoteries familiales indépendantes de France, écrase 90 000 tonnes de blés récoltés à 70 km en moyenne. Elle produit une gamme de farines (label Rouge, CRC) réservée aux artisans boulangers, une gamme bio 100 % française et des farines sur mesure.



Bastia : Du pain éthique sur le marché !

Présent ce samedi 20 avril matin sur le marché de Bastia, et plus précisément sur le stand de « L'arbre à pain », la filière Agri-Ethique. Un nouveau modèle de commerce plus solidaire des agriculteurs français. La démarche est née en 2013 dans une période de trouble et d'instabilité agro-économique.

A cette époque la société prend conscience que les exploitations de nos régions sont menacées. Les producteurs peinent à se rémunérer et à couvrir leurs charges de production. De fait, ce sont les « filières » agro-alimentaires qui sont menacées et avec elles des milliers d'emplois. Il faut donc imaginer un nouveau modèle économique, plus cohérent et plus juste, capable de recréer du lien entre toutes les parties prenantes. C'est la naissance d' Agri- Éthique. Par la suite la démarche s'est structurée et organisée pour garantir à travers son label, le revenu des agriculteurs, préserver l'emploi dans nos régions et soutenir les pratiques sociétales et environnementales éco-responsables. **Depuis 2013, Agri-Éthique a pris de l'étoffe, et son modèle s'est étendu à de nombreuses filières : blé, légumes secs, lait, œufs,** En juin de cette année là est créé le pacte Agri Ethique. Un nouveau contrat qui va plus loin en impliquant les meuniers et les boulangers. La coopérative décide de proposer ce concept à toutes les coopératives en France et crée la filiale Agri- Éthique. Aujourd'hui Agri- Ethique ce sont 1266 agriculteurs engagés, 44 éleveurs, 520 boulangeries (dont 2 en Corse), 68 000 tonnes de blé, 19 moulins, 1 fromagerie, 8 industriels et 18 organisations de producteurs.

Ce samedi, Jean-Luc Poisson, Chargé de développement Agri- Ethique, était venu parler de la juste rémunération des agriculteurs et de commerce équitable Français. Sur notre île, deux boulangeries adhèrent au pacte Blé Agri- Éthique France : L'Arbre à pain à Moriani Plage et lors du marché à Bastia et la boulangerie A Rosa Di Venti à Propriano*. Ce pacte responsable fixe pour 3 ans le prix du blé, garantissant ainsi les revenus des agriculteurs engagés dans la démarche aux côtés des meuniers, coopératives et boulangers. En tout premier lieu, le pacte Agri- Ethique s'est porté sur le blé, la valeur nourricière la plus symbolique avec le pacte Blé Agri- Ethique France, lancé en juin 2013. Ainsi, en proposant un blé à prix fixe sur une durée contractuelle de 3 ans, Agri- Ethique permet de faire face à la dérégulation du marché mondial du blé.

* Agri- Ethique sera présent ce lundi 22 avril à 10h30 à la boulangerie A Rosa Di Venti.

www.corsenetinfos.corsica

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)



Jean-Luc Poisson, André Sales et les sympathiques boulangères de L'Arbre à pain

Bon comme du bon pain... équitable pour la Minoterie Forest

Le moulin de la minoterie Forest tourne depuis 1921. À bientôt 100 ans, cette entreprise familiale reste attachée à son terroir et à ses valeurs. Si 100 % du blé traité est français, il est surtout à 80 % bourguignon. Depuis quelques années déjà, la minoterie Forest s'impliquait plus en avant dans les questions environnementales et sociétales. Pour le faire savoir et l'officialiser, elle a intégré en janvier dernier le label Agri Éthique.



La directrice générale de Minoterie Forest, Karine Forest (à droite), avec un représentant de l'ensemble de la filière Agri- Éthique lors du salon Sirha en janvier à Lyon.

Agri Éthique en France concerne des acteurs des filières blé, œuf, lait et viande porcine. Pour l'instant. Car dans la mouvance des États généraux de l'alimentation (EGAlim), la demande des consommateurs se fait de plus en plus pressante et la volonté des différentes filières agricoles de plus en plus concrète.

Ainsi la minoterie Forest, via la coopérative Descreaux (Allier) avec laquelle elle travaille depuis plusieurs années, s'est engagée dans ce label en ce début d'année. Dès mars, avril, on devrait pouvoir franchir le seuil des premières boulangeries travaillant avec la minoterie estampillées Agri Éthique.

« Il s'agit là d'une démarche qui implique l'ensemble de la filière, depuis le semencier jusqu'au boulanger, explique Cévrine Estoubé, responsable marketing et communication à la minoterie. C'est à la fois un engagement environnemental calquant les pratiques de l'agriculture raisonnée, notamment sur l'usage des produits phytosanitaires, qu'un engagement social avec la préservation des emplois locaux et une construction des prix permettant à la filière de se développer, qu'un partenariat durable puisque les engagements entre les différentes parties sont pris pour trois ans ».

Un engagement de filière

Ainsi, les clients boulangers de la minoterie et cette dernière s'engagent mutuellement sur des prix et des volumes, en sachant que le client boulanger devra utiliser au minimum 50 % de farine issue du process Agri

agri71.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Éthique. Lui sera mise à disposition toute une série d'éléments visuels pour faire savoir au client final tout ce que cette démarche implique. « C'est un véritable engagement de filière, insiste Cévrine Estoubé, et nous pourrons notamment organiser des animations dans les boulangeries avec un ou plusieurs acteurs concernés pour échanger avec les consommateurs autour de la notion de commerce équitable 100 % origine France ». Du côté des producteurs de céréales, la coopérative Descreaux sera garante du respect du cahier des charges Agri Éthique, « le recours aux produits phytosanitaires sera mesuré, les producteurs auront un suivi rapproché de chaque parcelle. En parallèle, le blé sera payé plus cher, la plus-value devrait être de l'ordre de 30 € la tonne », précise aussi Cévrine Estoubé.

À la minoterie Forest, la démarche Agri Éthique ne concerne actuellement que le blé. Quelques semaines après l'annonce de cet engagement, les premiers retours des clients boulangers font espérer une bonne adhésion de leur part à la démarche. Ce qui pourrait donc n'être qu'un début.



MORIANI-PLAGE

L'Arbre à pain, première boulangerie à adhérer au label Agri-éthique

Une nouvelle boulangerie, la toute première en Corse, a adhéré au label Agri-éthique, premier label de commerce équitable français qui réunit à ce jour, 600 autres boulangeries.

Un engagement en soutien à l'ensemble de la filière blé et au bout de la chaîne, un pain "plus responsable" proposé aux clients. Il s'agit de la boulangerie L'Arbre à pain, chez André Sales, qui vient d'être officiellement labellisée, en présence de Jean-Luc Poisson, responsable Agri-éthique, et Frédéric Laurent, commercial de la Minoterie Forest, fournisseur de L'Arbre à pain.

Intégré au collectif du Commerce équitable France depuis septembre 2018, Agri-éthique s'impose comme un label innovant reposant sur trois engagements : économique, social et environnemental. Véritable action citoyenne, ce label joue un rôle fondamental en revalorisant et en sécurisant le métier de l'agriculteur et ses productions. Avec Agri-éthique, chaque acteur de la filière s'en-



L'Arbre à pain, chez André Sales, adhère au label Agri-éthique et prône les valeurs du commerce équitable.

/PHOTO J. P.

gage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum. Une démarche qui apporte aux producteurs une réelle sérénité en leur garantissant un reve-

nu, préservant ainsi l'emploi local. Les agriculteurs impliqués dans la démarche s'engagent, pour leur part, à mettre en œuvre des pratiques agro écologiques. Pour André

Sales, le commerce équitable est la solution adaptée : "C'est comme cela que le commerce doit se faire. La façon de consommer est en train de changer et je suis particulièrement satisfait d'adhérer à une démarche comme celle d'Agri-éthique dont le discours m'a convaincu. C'est un état d'esprit qui m'a toujours animé, mais je n'avais pas les clés pour sa mise en œuvre. C'est à présent chose faite et j'espère juste avoir un jour le bonheur de faire du pain avec du blé corse."

La boulangerie L'Arbre à pain se fournit en farine à la Minoterie Forest. Un marché de 1 000 quintaux annuels dont André Sales peut mesurer la traçabilité du produit : "C'est rassurant. Consommer Agri-éthique, c'est à la fois faire

un geste solidaire pour les agriculteurs et proposer une consommation responsable. Ce type de démarche est indispensable au maintien de l'équilibre financier entre les différents acteurs de la filière."

Désormais, à Moriani-Plage, on consomme à la boulangerie L'Arbre à pain, des produits labellisés Agri-éthique.

Plus qu'un label pour André Sales dont l'enthousiasme est ravivé par la satisfaction du travail bien fait, de l'agriculteur au boulanger, en passant par le meunier.

À la boulangerie L'Arbre à pain, comme à Côté soleil, autre point de vente à Moriani-Plage, dédié au snacking, on consomme Agri-éthique, avec exaltation.

JACQUES PAOLI



Sur le marché de Bastia, la boulangerie "équitable" a sa clientèle.

/PHOTO JONATHAN MARI



L'Arbre à pain, première boulangerie de Corse à adhérer au label Agri-éthique



L'Arbre à pain, chez André Sales, adhère au label Agri-éthique et prône les valeurs du commerce équitable.

Photo J. P.

Une nouvelle boulangerie, la toute première en **Corse**, a adhéré au **label Agri-éthique**, premier label de **commerce équitable** français qui réunit à ce jour, 600 autres boulangeries.

Un engagement en soutien à l'ensemble de la filière blé et au bout de la chaîne, un pain "plus responsable" proposé aux clients. Il s'agit de la boulangerie L'Arbre à pain, chez André Sales, qui vient d'être officiellement labellisée, en présence de Jean-Luc Poisson, responsable Agri-éthique, et Frédéric Laurent, commercial de la Minoterie Forest, fournisseur de L'Arbre à pain.

Intégré au collectif du Commerce équitable France depuis septembre 2018, Agri-éthique s'impose comme un label innovant reposant sur trois engagements : économique, social et environnemental. Véritable action citoyenne, ce label joue un rôle fondamental en revalorisant et en sécurisant le métier de l'agriculteur et ses productions. Avec Agri-éthique, chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum.

Une démarche qui apporte aux producteurs une réelle sérénité en leur garantissant un revenu, préservant ainsi l'emploi local. Les agriculteurs impliqués dans la démarche s'engagent, pour leur part, à mettre en oeuvre des pratiques agro écologiques.

[Visualiser l'article](#)

Pour André Sales, le commerce équitable est la solution adaptée : *"C'est comme cela que le commerce doit se faire. La façon de consommer est en train de changer et je suis particulièrement satisfait d'adhérer à une démarche comme celle d'Agri-éthique dont le discours m'a convaincu. C'est un état d'esprit qui m'a toujours animé, mais je n'avais pas les clés pour sa mise en oeuvre. C'est à présent chose faite et j'espère juste avoir un jour le bonheur de faire du pain avec du blé corse."*

La boulangerie L'Arbre à pain se fournit en farine à la Minoterie Forest. Un marché de 1 000 quintaux annuels dont André Sales peut mesurer la traçabilité du produit : *"C'est rassurant. Consommer Agri-éthique, c'est à la fois faire un geste solidaire pour les agriculteurs et proposer une consommation responsable. Ce type de démarche est indispensable au maintien de l'équilibre financier entre les différents acteurs de la filière."*

Désormais, à Moriani-Plage, on consomme à la boulangerie L'Arbre à pain, des produits labellisés Agri-éthique.

Plus qu'un label pour André Sales dont l'enthousiasme est ravivé par la satisfaction du travail bien fait, de l'agriculteur au boulanger, en passant par le meunier.

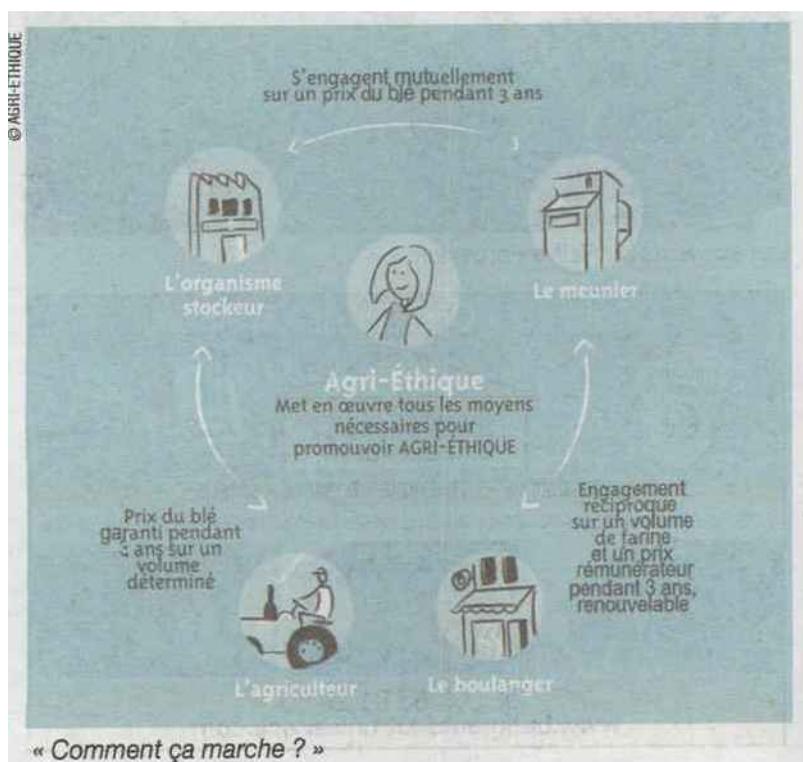
À la boulangerie L'Arbre à pain, comme à Côté soleil, autre point de vente à Moriani-Plage, dédié au snacking, on consomme Agri-éthique, avec exaltation.



DANS L'ALLIER

CÉRÉALES ÉQUITABLES 1^{er} label de commerce équitable en France, le réseau agri-éthique noue désormais plusieurs centaines de partenariats du champ à la baguette. Dans l'Allier, Descreaux SAS, installés à Dompierre-sur-Besbre et Coulanges, ont fait le pas.

Agri-éthique : Descreaux SAS adhère à la démarche en toute transparence





C'est sur le modèle du commerce équitable qu'a été lancé l'initiative. De l'agriculteur au consommateur, en passant par le meunier et le boulanger, le blé Agri éthique fait donc son apparition à toutes les étapes de sa transformation.

Trois engagements : économique, social et environnemental

Un nouveau concept qui engage les agriculteurs fournisseurs à raisonner leurs apports azotés et leurs pratiques culturales. Leurs intérêts étant de maîtriser leurs revenus et pouvoir vivre tout simplement de leur travail et de leur métier.

Pour le consommateur, c'est l'assurance d'avoir un blé de qualité produit à proximité de chez eux. Une démarche qui s'est construite en Vendée et qui s'est étendue à l'ensemble du territoire, fédérant ainsi plusieurs centaines d'acteurs à

travers toute la France. L'entreprise Descréaux Sas, dont le siège est situé à l'Est du département de l'Allier, à Dompierre-sur-Besbre, a été séduite et a rejoint le mouvement. Christophe Descréaux est le responsable opérationnel : « Nous avons eu connaissance de ce label par un industriel avec qui nous travaillons, la Minoterie Forest, installée sur la commune de Bray en Saône-et-Loire. Après concertation, nous avons rapidement fait le constat du lien qui pouvait nous unir, étant parfaitement dans le même état d'esprit sur l'approche des filières, d'une part pour satisfaire l'attente des consommateurs, et d'autre part pour répondre à la demande de nos clients agriculteurs (fournisseurs de céréales) quant à un prix plus rémunérateur de leur travail ».

Garantir le revenu des agriculteurs

Une démarche dans laquelle l'ensemble des acteurs s'y retrouve financièrement tout en respectant la demande du consommateur. Myriam Cabamus est la responsable qualité chez Descréaux : « L'idée c'est que les acteurs principaux de la démarche, que ce soit l'agriculteur, l'organisme stockeur, le meunier et le boulanger puissent se dégager un revenu correct tout en répondant aux attentes de la



société en terme de qualité et de respect de l'environnement ».

Préserver l'emploi local

Un véritable pacte entre les différents acteurs de la filière dans lequel ils s'engagent à produire une quantité donnée de blé dont le prix restera fixe pendant trois années. Facteur important pour ne pas dépendre de la volatilité des matières premières et donc de contourner le marché tout en préservant les emplois locaux : « Habituellement, pour vendre nos céréales, nous sommes arbitrés sur le marché à terme (Matif). On est calé sur des prix en lien avec le marché mondial et la très grande partie des céréales est vendue grâce à ces cotations. Nous les achetons également en fonction de ce marché et c'est parfois frustrant, bien qu'incontournable d'être dépendant du système. Des cotations dont nous avons bien évidemment besoin. Néanmoins, grâce à cette nouvelle filière, on sort complètement de ce circuit traditionnel », Christophe Descréaux. Une adhésion à un nouveau label qui ne se fait pas du jour au lendemain et qui demande de la préparation et des études de marché : « Il a fallu définir le coût de production de nos clients agriculteurs. Nous nous sommes basés sur deux bilans réels (celui d'un éleveur céréalier et d'un céréalier) et sur les données moyennes (locales) d'un cabinet comptable reconnu. Grâce à ces informations, nous avons défini les charges (intrants, taxes, assurances, amortissements de matériels, salaires, etc...), déduit

la prime/ha, et ensuite estimé un rendement potentiel moyen pour déterminer un coût de production. Avec ces chiffres nous sommes allés à la rencontre de notre industriel meunier pour lui présenter notre étude. Ce fut le début de notre collaboration qui unit donc, un agriculteur, un organisme stockeur (Descréaux Sas), un industriel meunier et des boulangers ... », Christophe Descréaux.

Agir pour l'environnement

Une fois la filière organisée, nous avons informé nos producteurs de blé et avons établi un cahier des charges : « Agri-éthique c'est aussi et surtout une démarche de progrès. L'agriculteur s'engage sur un volume et un prix fixé pour trois ans. On a donc créé un cahier des charges évolutif sur cette période avec pour objectif la norme NFV30 (ex charte Irtac Arvalis) correspondant aux bonnes pratiques de culture et de stockage des céréales auxquelles chacun s'engage à répondre d'ici 2021. L'objectif étant que les pratiques progressent. Aucune contrainte supplémentaire ne leur est ajoutée, nous leur proposons des pistes d'amélioration et d'optimisation de leurs pratiques. Le but étant d'assurer au consommateur un blé sain et produit dans des conditions optimales et maîtrisées. À noter que bon nombre de nos producteurs sont déjà très investis dans ce type de démarche depuis plusieurs années. Le respect de l'environnement et la qualité sanitaire des productions sont des axes majeurs dans cette démarche » comme l'indique Myriam Cabamus.

Une démarche contrôlée

Un cahier des charges privé basé sur la norme NFV30 permettra par exemple de savoir, parcelle par parcelle, les indices de fréquences de traitement, les émissions de gaz à effet de serre, ... et ainsi favoriser l'utilisation de produits moins impactants. Toutes les opérations sont ainsi inventoriées, quantifiées via un logiciel informatique ; Olympe Parcelle ou Olympe Mobile, un véritable outil indispensable au service de ce nouveau label « Agri-éthique ».

Myriam Cabamus : « Chaque année, un contrôle tierce partie est mis en place par un organisme indépendant. Cette procédure d'évaluation concerne tous les partenaires et assure aux consommateurs le bien-fondé de nos engagements et la cohérence de la démarche ». Une démarche qui participe à communiquer sur la réalité des pratiques agricoles locales et permet de combattre les idées reçues avec des chiffres et des données précises.

S'engager ensemble

Chaque partenaire de la filière est acteur : « L'agriculteur, l'organisme stockeur et le meunier s'imposent certaines conditions pour qu'au final le boulanger ait une véritable histoire à raconter à ses clients. Nous serons à ses côtés au lancement des boulangeries Agriéthique avec à chaque fois un agriculteur pour expliquer la démarche, l'implication et le travail de chacun des acteurs. », Christophe Descréaux.

SÉBASTIEN JOLY
L'ALLIER AGRICOLE



Christophe Descréaux, responsable opérationnel et Myriam Cabamus, responsable qualité.

AGGLOMERATION DIJONNAISE : Le pacte Blé d'Agri-éthique fait s'accorder agriculteurs, meuniers et artisans boulangers

   Imprimer l'article

30/04/2019 16:30



C'est un accord de filière basé sur le commerce équitable et développé localement qui a été souligné ce mardi devant la Maison Roger, avenue Kennedy à Longvic.



RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau
Renault SCENIC

À partir de
289 € /MOIS⁽¹⁾

LLD 49 mois
SANS APPORT
SANS CONDITION DE
REPRISE



DÉCOUVREZ-LE >

(1)(2) Mentions légales

«Agri-éthique, c'est un label de commerce équitable créé par des agriculteurs en Vendée il y a 6 ans», nous dit Alexandra Bothereau, chargée du développement de celui-ci, en ajoutant que l'objectif permanent est de «construire des partenariats durables sur les territoires entre les agriculteurs, les meuniers et les artisans boulangers», selon un principe primordial, celui de fixer des volumes mais surtout des prix garantis pour les agriculteurs. Les partenariats sont signés sur trois ans et renouvelables après la mise à jour des calculs.

«Que le blé soit haut ou bas, l'agriculteur est sûr d'être payé»

Yann Joly, représentant la coopérative agricole Bourgogne du Sud, insiste sur la démarche : «Dans un contexte où les marchés céréaliers sont très fluctuants, la démarche Agri-éthique permet de stabiliser le prix pour l'agriculteur pendant trois ans et de payer le blé à partir du coût de revient. L'agriculteur est rémunéré au juste prix de son travail. C'est notre but premier. Que le blé soit haut ou bas, l'agriculteur est sûr d'être payé». La coopérative adhérente au label fédère aujourd'hui environ 1 200 agriculteurs-livreurs en Saône-et-Loire et dans le sud de la Côte-d'Or. Sur 500 000 tonnes de collecte annuelle, 220 000 le sont en blé.

«Garantir le prix du blé sur trois ans, c'est très important pour un agriculteur», peut confirmer Pierre Margeon, engagé sur son exploitation à Marigny-lès-Reullée en Côte-d'Or. Et il poursuit : «Quand on sème en octobre et qu'on ne sait pas pour combien on va récolter en juillet, ce n'est pas facile... On fait des blés de qualité et quand les prix chutent, on travaille à perte. Là, on couvre au moins nos frais». Pierre Margeon ajoute même : «Ça sécurise aussi le boulanger qui peut acheter sa farine, même si le prix du blé est très haut».

Michel Zanetta pour la Maison Roger : «C'est un engagement militant»

A la visibilité et une certaine sérénité de l'agriculteur, s'exprime une solidarité de filière, un équilibre financier, de l'exploitation agricole à la vente en boulangerie, en passant par le meunier.

Devant la Maison Roger de Longvic ce mardi, c'est la meunerie Nicot qui s'affichait aussi dans cette démarche Agri-éthique, de même que la boulangerie citée qui compte renouveler son adhésion à ce pacte Blé pour trois nouvelles années. Directeur de la Maison Roger, Michel Zanetta réaffirme une conviction : «C'est un engagement militant. Je ne trouve pas normal que la paysannerie ne puisse pas vivre de son métier. Avoir un accord intelligent entre les différents acteurs de la filière, ça me semble avoir du sens».

Il s'agit aussi selon lui d'une défense des circuits locaux et n'hésite pas à dire implicitement que la dynamique est plus saine : «On est face à des acteurs qui sont des mondialistes... Ça altère toutes les relations qu'on peut avoir au quotidien, ça dénature toutes nos campagnes. Mon grand-père était paysan dans le Haut-Doubs, donc ça a du sens. On va chercher bien loin ce qu'on a sous le coude aujourd'hui. On a des enseignes multinationales portées par des fonds de pension et on voit les limites de tout ça...».

Sur le territoire de l'agglomération dijonnaise, la Maison Roger est présente au travers de 23 points de vente, sans oublier les approvisionnements de multiples établissements publics dijonnais tels que les écoles, les collèges, les hôpitaux...

«Construire local» et accentuer la démarche

Ce sont ces partenariats, au plus près des territoires, que le label Agri-éthique entend encore élargir, en insistant sur l'intérêt évoqué de «construire en local» et en y intégrant également des prérogatives environnementales sur lesquelles les agriculteurs sont enclins à s'engager (cahier des charges, méthodes d'exploitation tenant davantage en compte des aspect environnementaux...). La question de la préservation de l'emploi local est également inscrite dans le dispositif, économique, social et environnemental.

Agri-éthique, intégré au collectif du Commerce équitable France depuis septembre 2018, compte aujourd'hui 35 partenariats en France, dont 25 concernant le blé. 1 300 agriculteurs sont concernés par la démarche, de même que plus de 650 boulangeries dans toute la France, 19 moulins et 17 organismes stockeurs. A Dijon, une trentaine de boulangeries est engagée dans le pacte.

Alix Berthier
Photos : Alix Berthier

Presse online

Date : 30/04/2019





Une farine Agri-Éthique pour C'est qui le patron ?!



La gamme C'est qui le patron ?! compte désormais une farine certifiée Agri-Éthique et produite dans les Deux-Sèvres par les minoteries Bellot.



Agri-éthique : Descréaux SAS adhère à la démarche en toute transparence

1er label de commerce équitable en France, le réseau agri-éthique noue désormais plusieurs centaines de partenariats du champ à la baguette. Dans l'Allier, Descréaux SAS, installés à Dompierre-sur-Besbre et Coulanges, ont fait le pas.



Christophe Descréaux, responsable opérationnel et Myriam Cabamus, responsable qualité. - © AA

C'est sur le modèle du commerce équitable qu'a été lancée l'initiative. De l'agriculteur au consommateur, en passant par le meunier et le boulanger, le blé Agri éthique fait donc son apparition à toutes les étapes de sa transformation.

Trois engagements : économique, social et environnemental

[Visualiser l'article](#)

Un nouveau concept qui engage les agriculteurs fournisseurs à raisonner leurs apports azotés et leurs pratiques culturales. Leurs intérêts étant de maîtriser leurs revenus et pouvoir vivre tout simplement de leur travail et de leur métier.

Pour le consommateur, c'est l'assurance d'avoir un blé de qualité produit à proximité de chez eux.

Une démarche qui s'est construite en Vendée et qui s'est étendue à l'ensemble du territoire, fédérant ainsi plusieurs centaines d'acteurs à travers toute la France. L'entreprise Descréaux Sas, dont le siège est situé à l'Est du département de l'Allier, à Dompierre-sur-Besbre, a été séduite et a rejoint le mouvement. Christophe Descréaux est le responsable opérationnel :

« Nous avons eu connaissance de ce label par un industriel avec qui nous travaillons, la Minoterie Forest, installée sur la commune de Bray en Saône-et-Loire. Après concertation, nous avons rapidement fait le constat du lien qui pouvait nous unir, étant parfaitement dans le même état d'esprit sur l'approche des filières, d'une part pour satisfaire l'attente des consommateurs, et d'autre part pour répondre à la demande de nos clients agriculteurs (fournisseurs de céréales) quant à un prix plus rémunérateur de leur travail».

Garantir le revenu des agriculteurs

Une démarche dans laquelle l'ensemble des acteurs s'y retrouve financièrement tout en respectant la demande du consommateur. Myriam Cabamus est la responsable qualité chez Descréaux : « L'idée c'est que les acteurs principaux de la démarche, que ce soit l'agriculteur, l'organisme stockeur, le meunier et le boulanger puissent se dégager un revenu correct tout en répondant aux attentes de la société en terme de qualité et de respect de l'environnement ».

Préserver l'emploi local

Un véritable pacte entre les différents acteurs de la filière dans lequel ils s'engagent à produire une quantité donnée de blé dont le prix restera fixe pendant trois années. Facteur important pour ne pas dépendre de la volatilité des matières premières et donc de contourner le marché tout en préservant les emplois locaux : « Habituellement, pour vendre nos céréales, nous sommes arbitrés sur le marché à terme (Matif). On est calé sur des prix en lien avec le marché mondial et la très grande partie des céréales est vendue grâce à ces cotations. Nous les achetons également en fonction de ce marché et c'est parfois frustrant, bien qu'incontournable d'être dépendant du système. Des cotations dont nous avons bien évidemment besoin. Néanmoins, grâce à cette nouvelle filière, on sort complètement de ce circuit traditionnel », Christophe Descréaux. Une adhésion à un nouveau label qui ne se fait pas du jour au lendemain et qui demande de la préparation et des études de marché : « Il a fallu définir le coût de production de nos clients agriculteurs. Nous nous sommes basés sur deux bilans réels (celui d'un éleveur céréalier et d'un céréalier) et sur les données moyennes (locales) d'un cabinet comptable reconnu. Grâce à ces informations, nous avons défini les charges (intrants, taxes, assurances, amortissements de matériels, salaires, etc....), déduit la prime/ ha, et ensuite estimé un rendement potentiel moyen pour déterminer un coût de production.

[Visualiser l'article](#)

Avec ces chiffres nous sommes allés à la rencontre de notre industriel meunier pour lui présenter notre étude. Ce fut le début de notre collaboration qui unit donc, un agriculteur, un organisme stockeur (Descréaux Sas), un industriel meunier et des boulangers ... », Christophe Descréaux.

Agir pour l'environnement

Une fois la filière organisée, nous avons informé nos producteurs de blé et avons établi un cahier des charges : « Agri-éthique c'est aussi et surtout une démarche de progrès. L'agriculteur s'engage sur un volume et un prix fixé pour trois ans. On a donc créé un cahier des charges évolutif sur cette période avec pour objectif la norme NFV30 (ex charte Irtac Arvalis) correspondant aux bonnes pratiques de culture et de stockage des céréales auxquelles chacun s'engage à répondre d'ici 2021. L'objectif étant que les pratiques progressent. Aucune contrainte supplémentaire ne leur est ajoutée, nous leur proposons des pistes d'amélioration et d'optimisation de leurs pratiques. Le but étant d'assurer au consommateur un blé sain et produit dans des conditions optimales et maîtrisées. À noter que bon nombre de nos producteurs sont déjà très investis dans ce type de démarche depuis plusieurs années. Le respect de l'environnement et la qualité sanitaire des productions sont des axes majeurs dans cette démarche » comme l'indique Myriam Cabamus.

Une démarche contrôlée

Un cahier des charges privé basé sur la norme NFV30 permettra par exemple de savoir, parcelle par parcelle, les indices de fréquences de traitement, les émissions de gaz à effet de serre, ... et ainsi favoriser l'utilisation de produits moins impactants. Toutes les opérations sont ainsi inventoriées, quantifiées via un logiciel informatique ; Olympe Parcelle ou Olympe Mobile, un véritable outil indispensable au service de ce nouveau label « Agri-éthique ».

Myriam Cabamus : « Chaque année, un contrôle tierce partie est mis en place par un organisme indépendant. Cette procédure d'évaluation concerne tous les partenaires et assure aux consommateurs le bien-fondé de nos engagements et la cohérence de la démarche ».

Une démarche qui participe à communiquer sur la réalité des pratiques agricoles locales et permet de combattre les idées reçues avec des chiffres et des données précises.

S'engager ensemble

Chaque partenaire de la filière est acteur : « L'agriculteur, l'organisme stockeur et le meunier s'imposent certaines conditions pour qu'au final le boulanger ait une véritable histoire à raconter à ses clients. Nous serons à ses côtés au lancement des boulangeries Agriéthique avec à chaque fois un agriculteur pour expliquer la démarche, l'implication et le travail de chacun des acteurs. », Christophe Descréaux.

**LE CHIFFRE****LONGVIC****26**

C'est le nombre de boulangeries labellisées "agri-éthiques" à Dijon et dans l'agglomération. Dans cette démarche, lancée en 2013, tous les acteurs, des agriculteurs aux boulangers, s'engagent sur des prix fixes calculés à partir des coûts de production. « L'engagement agri-éthique aujourd'hui, c'est la garantie du prix du blé sur trois ans », affirme Pierre Margeon, agriculteur à Marigny-lès-Reullée.



Un label Agri-Ethique accordé à la boulangerie A Tramuntana



Agnès Leonetti et sa fille Julie de la boulangerie La Tramuntana ont reçu le label Agri-Ethique.

/PHOTO C.T.

Le label de commerce équitable français "Agri-éthique" vient d'être attribué à la Tramuntana, la boulangerie-pâtisserie cogérée par Agnès Leonetti et ses enfants, Julie et Cédric. Sur place le jour de Pâques, Jean-Luc Poisson chargé de développement "Agri-Ethique" présentait le dispositif aux nombreux consommateurs présents : "Cet engagement apporte son soutien à l'ensemble de la filière-blé tout en vous proposant un pain plus responsable", a-t-il expliqué aux clients présents dans la boutique. Pour rappel, le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Agri-Ethique, premier label de commerce équitable, garantit le revenu des agriculteurs, préserve l'emploi local et agit pour l'environnement. Chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix pour une durée contractuelle de trois ans mi-

nimum. Agnès, Julie et Cédric de la Tramuntana justifient leur demande de partenariat : "En adhérant à Agri-Ethique, nous avons fait le choix de soutenir toute une filière agricole, qui comprend aussi bien des agriculteurs que des coopératives agricoles, minoterie Forest et Descreaux, mais aussi une filière alimentaire, avec des commerçants labélisés. Notre boulangerie artisanale et familiale bénéficie ainsi d'une nouvelle valeur ajoutée, directement liée à un travail éco-responsable. Et nos clients apprécient de consommer au quotidien des baguettes issues du commerce équitable."

L'intervenant d'Agri-Ethique conclut : "Aujourd'hui, nous remettons pour la première fois en Corse-du-Sud et avec beaucoup de plaisir ce label à la Tramuntana, établissement dont les boulangers s'engagent à fabriquer un pain "éthique" en suivant les valeurs du commerce équitable."

CATHY TERRAZZONI



La photo de la semaine de la semaine



LANGRES
Lundi 29 avril,
Fabienne et
Eric Munier de
la boulangerie
Diderot ont
organisé une
animation à
l'occasion de
leur adhésion à
Agri-éthique, label
de commerce
équitable français.
Pascal Gremeret,
agriculteur à
Champdotre,
l'entreprise
Bresson et le
Moulin Nicot sont
partenaires.



L'ARBRE À PAIN, UNE BOULANGERIE ÉQUITABLE

Etabli à Moriani-Plage, André Salès est un des tout premiers boulangers de Corse à adhérer au label de commerce équitable français Agri-Ethique, une démarche solidaire qui vise à la fois à garantir un revenu aux agriculteurs, à préserver l'emploi local et à agir pour l'environnement.

Pour André Salès, gérant et boulanger de L'arbre à pain, adhérer à une démarche de commerce équitable était une nécessité: «Ce qui est important pour moi aujourd'hui, c'est de savoir qui fait le blé, qui l'écrase, mais aussi que tous ces acteurs soient rémunérés à leur juste valeur», explique-t-il. C'est la raison pour laquelle le gérant de cette boulangerie installée à Moriani-Plage a adhéré au label de commerce équitable français Agri-Ethique depuis mars dernier: «Je crois vraiment qu'avec ce label, on est dans cette voie». Pour cet homme de 58 ans, fils et petit-fils de boulanger, le bon pain est une histoire de famille: «Mon grand-père était installé à Bustanico, dans le Centre Corse, en 1946. Dans son laboratoire, il n'y avait ni eau ni électricité. On allait chercher l'eau au puits et on pétrissait tout à la main», confie-t-il. Après son père en 1969, André prend la suite de l'entreprise familiale dans les années 1990 et fait désormais tourner la boutique. «Mon métier, c'est ma passion. J'ai toujours voulu faire du bon pain et surtout du pain sain, ça a toujours été ma volonté», explique-t-il. C'est pourquoi, en 1996, il commence à faire du pain bio. Depuis 6 ans maintenant, dans un souci de transparence, il s'est par ailleurs donné pour but de ne travailler qu'avec du blé français. L'adhésion à Agri-Ethique s'est donc imposée comme un prolongement de la voie sur laquelle André s'était déjà engagé. «J'échangeais sur mon envie de changer les choses avec mon meunier. C'est lui qui m'a parlé du label. Après, je suis monté à Lyon et ça s'est fait très vite», précise-t-il. À l'heure actuelle, la boulangerie d'André Salès est, avec A Rosa di venti, située à Propriano, une des

deux seules qui, en Corse, ont rejoint cette démarche équitable. À l'origine du premier label de commerce équitable 100% origine France, Agri-Ethique est née du constat de quelques agriculteurs qu'il devenait de plus en plus difficile de vivre de sa production. Officiellement lancée en 2013 avec la filière de blé tendre, cette démarche anti-spéculative se diversifie au cours des années avec d'autres filières telles que la viande, les œufs, le lait ou le blé noir. «Le principe, c'est qu'on a un contrat pluriannuel de minimum trois ans, où s'engagent tous les acteurs. Et surtout, le prix d'achat du blé doit être rémunérateur. Ça veut dire qu'au tout début, on prend le temps de calculer le coût moyen de production du blé pour chacun des systèmes d'exploitation et on fixe un prix pour toute la durée du contrat», indique Jean-Luc Poisson, chargé de communication de Agri-Ethique. De plus, le label se fixe également des engagements sociétaux et environnementaux: «On n'est pas encore sur du bio, mais on est sur de l'agriculture raisonnée, avec des cahiers des charges très exigeants. Chaque intervention sur une parcelle est suivie par l'organisation de producteurs. Les producteurs connaissent même leur bilan carbone. Il y a un réel accompagnement des exploitants et une approche globale de l'environnement». Actuellement, la filière blé tendre comprend une cinquantaine de producteurs, qui ont été repérés par la minoterie Forest et l'organisation de producteurs Descréaux, partenaires du label. La démarche Agri-Ethique, elle, rassemble 19 moulins et environ 650 boulangeries. Aussi bien pour André que pour Agri-Ethique, il y a aussi la volonté de retravailler avec des variétés de blé anciennes.



«Mais cela implique de travailler la pâte à la main», souligne le boulanger. En effet, les farines de blé moderne ont une teneur plus forte en gluten, pour que la pâte puisse résister à la mécanisation. «En utilisant des variétés de blé plus anciennes, on n'aura pas les rendements qu'on a avec les autres variétés. La question est donc comment réussir à garantir un revenu aux agriculteurs si les rendements sont plus faibles. Mettre en place une filière où on va garantir une rémunération aux producteurs, cela permet aussi aux agriculteurs d'utiliser des variétés rustiques. Par conséquent, il y a un réel effort environnemental parce que le cahier des charges est plus strict. L'enjeu de la démarche, c'est aussi d'encourager et d'accompagner dans cette voie. En sécurisant les revenus, on donne forcément la possibilité d'investir dans des manières de faire plus respectueuses de l'environnement», observe Jean-Luc. Tous les acteurs jouent le jeu: les minoteries mais aussi les boulangers s'adaptent pour pouvoir travailler le blé ancien. Ainsi, toutes les échelles de la production garantissent une meilleure qualité du produit. «Ce n'est pas à la nature de s'adapter à nous, c'est à nous de s'adapter à elle», dit André.

Pour André, le commerce équitable, c'est un état d'esprit: «J'aimerais pouvoir montrer que l'on peut consommer de bons produits, mais aussi des produits justes. Je suis sûr que l'avenir, il est là», affirme-t-il en constatant que les personnes sont de plus en plus attentives à la provenance et la composition des produits qu'elles consomment. Agri-Ethique a d'ailleurs mené auprès de son réseau de boulangeries une enquête de laquelle il ressort particulièrement deux critères: le local et l'équitable. Pour les acteurs de la démarche, une réelle transition est en train de s'opérer dans les manières de consommer: «Les gens sont prêts à payer un peu plus, si les critères du local et de l'équitable sont réunis», remarquent-ils.

Pour l'heure, il n'y a pas de filière de production Agri-Ethique en Corse, mais André espère qu'un jour il pourra travailler avec des producteurs locaux, aussi bien pour la farine que pour le lait et les œufs. Un beau projet qui favoriserait encore plus la production et les commerces locaux. ■ Déborah BARON

À L'HEURE ACTUELLE, AGRI-ETHIQUE, C'EST:

1266 agriculteurs engagés au travers des différentes filières (blé tendre, blé noir, viande, œufs, lait, légumes secs); 44 éleveurs; 19 moulins; 68 000 tonnes de blé; 1 fromagerie; 7 industriels; 18 organisations de producteurs. Pour la construction des prix, l'organisation de producteurs (coopérative, négoce, etc) et l'agriculteur étudient ensemble le coût de production de la matière première. Ce coût inclut celui des investissements – intrants, matériel, énergie, salaires, autres charges sociales et financières – ramené à la tonne produite. La méthode de calcul utilisée est contrôlée par un organisme certificateur indépendant. Le prix d'achat établi dans le contrat pluriannuel entre l'agriculteur et l'organisation de producteurs couvre alors obligatoirement ces coûts de production calculés, et prend également en compte d'autres facteurs comme la qualité de la matière première, le contexte économique... Le prix versé par l'acheteur doit permettre de couvrir les coûts de production; de verser une rémunération suffisante pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des travailleurs ainsi que de leurs familles; de dégager une marge permettant aux travailleurs de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production. Par ailleurs, au-delà de l'activité de commercialisation, les partenaires mettent en place un fonds de développement destiné à financer les projets collectifs des agriculteurs. Ce fonds a pour vocation de soutenir des projets de développement des agriculteurs portant sur des aspects techniques, environnementaux, sociaux, ou encore le bien-être animal. ■



Du pain éthique à Langres

Agri-Ethique engage tous les acteurs d'une agricole filière dans une démarche solidaire. La boulangerie Diderot à Langres vient d'adhérer à ce label de commerce équitable qui permet aux producteurs de blé d'avoir une juste rémunération avec une visibilité sur 3 ans.



Tous les acteurs de la filière se sont réunis pour échanger et présenter le label aux clients. - © T.M.

La naissance d'Agri-Ethique a eu lieu en 2013 au sein d'une coopérative vendéenne. Des agriculteurs l'ont créée pour faire face à la forte fluctuation du prix du blé. « Ils voulaient trouver un moyen de sécuriser leurs prix et de construire une filière durablement » explique Alexandra Bothereau, chargée de développement pour Agri-Ethique. Le principe du label repose sur trois objectifs : tout d'abord garantir un revenu correct pour les agriculteurs, grâce à un prix sécurisé sur une durée contractuelle. Concrètement, chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée de trois ans minimum.

3 adhérents en Haute-Marne

À Saint-Dizier, deux boulangeries adhèrent déjà au label : la Maison Dervaux et la Boulangerie Ange. Dernièrement c'est la boulangerie Diderot à Langres, tenue par Fabienne et Eric Munier, qui a décidé de rejoindre la démarche. Elle organisait une animation le 29 avril pour présenter Agri-Ethique et rassembler tous les acteurs de la filière : Pascal Gremeret, agriculteur à Champdotre (21), Florian Minot, technicien, et Damien Racle de l'entreprise Bresson, ainsi que Nicolas Villot du Moulin Nicot. Les clients ont pu rencontrer toutes les personnes qui permettent d'élaborer leur baguette de pain et découvrir les engagements d'Agri-Ethique.

EN QUELQUES CHIFFRES :

-67 000 t de blé
-1 290 agriculteurs et éleveurs

www.avenir52.com
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

- 15 organisations de producteurs sur la filière blé signataire
- 19 moulins partenaires
- Plus de 650 boulangeries artisanales
- 7 industriels



Europe 1

Emission : La France bouge

Résumé :

Ludovic Brindejonc, directeur général d'Agri-Éthique France, fait partie des invités. Itw de celui-ci. Il parle du commerce équitable français.



Raphaëlle Duchemin : Le commerce équitable à la française

Audio : <https://www.europe1.fr/emissions/la-france-bouge-avec-raphaelle-duchemin/raphaelle-duchemin-le-commerce-equitable-a-la-francaise-3897820>

A 13h, dans “La France bouge”, Raphaëlle Duchemin et la rédaction d’Europe 1 font le tour de France des initiatives positives et novatrices. Travail, éducation, santé... ils œuvrent aux quatre coins du pays pour faire bouger les lignes et casser les codes : qui sont ces citoyens, ces entreprises, ces collectivités qui s’engagent et inventent le monde de demain ? Des portraits et des témoignages inspirants.

Coach du Jour : **Thomas Huriez** , fondateur des jeans 1083

Invités :

- **Erwan Le Roux** , paysan producteur de lait biologique et administrateur de Biolait, groupement de producteurs de lait de vache bio
- **Ludovic Brindejonc** , fondateur et directeur d’Agri-Éthique label de commerce équitable 100% français
- **Christophe Eberhart** , co-fondateur d’Ethiquable entreprise coopérative spécialisée dans la vente de produits bio issus du commerce équitable et qui a créé “Paysans d’Ici” une gamme bio issu d’un commerce équitable origine France.

Ça va bien pour eux

ENO Planchas (1909)

- **Antoine Thomas** , Président

La Solution

Pretto Comparateur des meilleurs taux immobilier

- **Pierre Chapon** , Co-fondateur



AU FIL DE LA SEMAINE

COMMERCE ÉQUITABLE Agri-Ethique engage tous les acteurs d'une agricole filière dans une démarche solidaire. La boulangerie Diderot à Langres vient d'adhérer à ce label de commerce équitable qui permet aux producteurs de blé d'avoir une juste rémunération avec une visibilité sur 3 ans.

Du pain éthique à Langres



Tous les acteurs de la filière se sont réunis pour échanger et présenter le label aux clients.

La naissance d'Agri-Ethique a eu lieu en 2013 au sein d'une coopérative vendéenne. Des agriculteurs l'ont créée pour faire face à la forte fluctuation du prix du blé. « Ils voulaient trouver un moyen de sécuriser leurs prix et de construire une filière durablement » explique Alexandra Bothereau, chargée de développement pour Agri-Ethique. Le principe du label repose sur trois objectifs : tout d'abord garantir un revenu correct pour

les agriculteurs, grâce à un prix sécurisé sur une durée contractuelle. Concrètement, chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée de trois ans minimum.

Ensuite Agri-Ethique veut préserver l'emploi local, en fixant un prix de la matière première entre tous les maillons d'une filière on sécurise celle-ci, ce qui entraîne une stabilité de l'emploi et encourage les entreprises à investir.



Enfin, la démarche est également en faveur de l'environnement puisque le label accompagne les agriculteurs dans la mise en place d'actions innovantes permettant un gain environnemental pour l'eau, l'air ou encore le sol. Tous les points de cette démarche sont contrôlés par un organisme indépendant qui évalue tous les partenaires de la filière : agriculteur, coopérative (ou négoce), transformateur et commerçant.

3 adhérents en Haute-Marne

À Saint-Dizier, deux boulangeries adhèrent déjà au label : la Maison Dervaux et la Boulangerie Ange. Dernièrement c'est la boulangerie Diderot à Langres, tenue par Fabienne et Eric Munier, qui a décidé de rejoindre la démarche. Elle organisait une animation le 29 avril pour présenter Agri-Ethique et rassembler tous les acteurs de la filière : Pascal Gremeret, agriculteur à Champdotre (21), Florian Minot, technicien, et Damien Racle de l'entreprise Bresson, ainsi que Nicolas Vilot du Moulin Nicot. Les clients ont pu rencontrer toutes les

personnes qui permettent d'élaborer leur baguette de pain et découvrir les engagements d'Agri-Ethique.

« Le prix est négocié en prenant en compte les coûts de production des agriculteurs, la rentabilité est calculée pour que chacun s'y retrouve. Tous nos échanges se font en parfaite transparence » explique Damien Racle de l'entreprise Bresson (négoce agricole). « La qualité du produit est au centre de nos attentions, les variétés utilisées sont particulièrement adaptées à la boulangerie artisanale » poursuit Florian Minot, « nous avons une traçabilité millimétrée, on connaît la date de la récolte, la parcelle d'où vient le blé, le silo dans lequel il est stocké et à quel client il est vendu. Les bonnes pratiques culturales comme l'agroécologie sont encouragées, par exemple on utilise des drones pour faire de la modulation intra-parcellaire ». Pour l'agriculteur Pascal Gremeret, c'est une véritable aubaine : « avoir une visibilité de 3 ans sur des volumes et des prix, c'est tellement sécurisant pour nos exploitations ».

Agri-Ethique a déjà noué plus de 28 partenariats sur les cé-

réales et commence à se tourner vers le commerce de viande et de légumes, toujours dans sa démarche équitable. « Nous voulons que ça fonctionne dans le temps tout en répondant aux attentes des consommateurs souligne Alexandra Bothereau, « nous sommes vers de la montée en gamme tout en apportant des garanties aux clients, demain on produira moins, mais on produira mieux ».

AGRI-ETHIQUE

EN QUELQUES CHIFFRES

- 67 000 t de blé
- 1 290 agriculteurs et éleveurs
- 15 organisations de producteurs sur la filière blé signataire
- 19 moulins partenaires
- Plus de 650 boulangeries artisanales
- 7 industriels

T MORILLON



franceinfo

Emission : Le 17|20

Résumé :

Ludovic Brindejonc, Directeur Général Agri-Éthique est invité dans l'émission. Itw de celui-ci. Il explique qu'au sein du label Agri-Éthique, il a monté tout dispositif.



Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018

Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45% de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 M€ de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,575 M€ en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne 13 organisations de producteurs dans la filière blé, 1 dans le lait, 1 dans l'œuf, 1 dans le porc, soit 1 290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.

A LA UNE

Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018

Par Rédaction La Marne Agricole, le 13/05/2019 (mis à jour le 14/05/2019 à 06:00)



Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45% de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 M€ de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,575 M€ en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne 13 organisations de producteurs dans la filière blé, 1 dans le lait, 1 dans l'œuf, 1 dans le porc, soit 1 290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.

[En direct d'AGRA presse](#)



Date : 14/05/2019
Nb d'abonnés : 1,43M



Europe 1  
@Europe1

Suivre

@AgriEthique est un label de commerce équitable 100% français. Son fondateur s'exprime :

"Dès 2012, on a vu les conséquences d'un contexte agricole très difficile pour les producteurs. S'ajoute à ça une volatilité des prix"

@DucheminRapha #Europe1



4:42 50 vues

La France bouge

Réagissez aux émissions d'Europe 1 avec le hashtag #Europe1 ou en appelant le 3921 (0,50€/min.)

04:33 - 10 mai 2019



Date : 14/05/2019
Nb d'abonnés : 1 302



AgriEthique @AgriEthique · 10 mai

Ce midi nous parlions commerce équitable sur @Europe1 avec @DucheminRapha et nos amis @Ethiquable #Biolait @1083officiel #TousSolidaires #CommerceEquitable >>



Raphaëlle Duchemin : Le commerce équitable à la française

A 13h, dans "La France bouge", Raphaëlle Duchemin et la rédaction d'Europe 1 font le tour de France des initiatives positives et novatrices. T...
europe1.fr

1 9 9

AgriEthique a retweeté



Raphaëlle Duchemin @DucheminRapha · 9 mai

Rdv ce vendredi à la veille de la quinzaine du commerce équitable car des français ont pris très tôt le virage du changement ils sont avec nous @Europe1 #Europe1 Biolait SAS @Ethiquable #paysansdici @AgriEthique
C'est la France qui bouge

Le coach @1083officiel

7 24

www.processalimentaire.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Le commerce équitable en progression de 22 %



Le taux de croissance du marché français des produits certifiés commerce équitable est de 22 % atteignant 1,276 milliards d'euros de ventes.

Alors que la 19ème édition de la Quinzaine du commerce équitable a débuté le 11 mai, Commerce Equitable France dresse un bilan positif de l'année 2018. Le taux de croissance du marché est de 22 % atteignant 1,276 milliards d'euros de ventes. Les ventes de produits équitables issus de filières internationales pèsent deux tiers du marché, en progression de 17 %. Les filières françaises représentent l'autre tiers, avec une croissance exceptionnelle de 34 %. Essentiellement sur les segments boulangerie-vienniserie (53 %), fruits et légumes frais (17 %) et épicerie salée (11%). En sachant que le périmètre de ces résultats ne prend pas en compte le succès des initiatives non certifiées du type « C'est qui le patron ».

Agri-Éthique, premier label de commerce équitable 100% français, dresse un bilan 2018 positif, avec une croissance de 45 % pour un chiffre d'affaires de 252,4 M€ générés par les ventes de produits labellisés. Un développement axé au sein de la filière blé notamment, avec plus de 600 boulangeries concernés pour 67 000 tonnes de blé concernées. Le label Agri-Éthique devrait annoncer prochainement l'engagement de nouvelles filières.



Un succès corrélé de façon indéfectible aux vents porteurs du bio. Pour les filières internationales, les produits équitables sont même labellisés bio dans plus de 84 % des cas. « Cette double labellisation montre que les consommateurs comprennent de plus en plus les relations qui existent entre justice économique et justice écologique », témoigne Julie Stoll, déléguée générale de Commerce Equitable France. C'est d'ailleurs l'axe de communication retenu par l'organisme pour cette Quinzaine placée sous le slogan « Élevons la rémunération des producteurs, pas les températures ». « Le commerce équitable garantit des prix rémunérateurs et une meilleure répartition des richesses permettant d'investir dans des modes de production plus respectueux de l'environnement comme l'agriculture bio ou l'agroforesterie », précise-t-elle.

Justice climatique et justice économique vont de pair

Un levier qui semble porteur pour l'avenir, selon un sondage OpinionWay réalisé pour Max Havelaar France. A la question « quelles sont, selon vous, les priorités ? », les 15-25 ans évoquent en premier « la lutte contre le changement climatique » (à 47 %), et ensuite « les droits humains fondamentaux » (36 %), puis « des conditions de travail décentes pour tous » (32%), ainsi que « payer un prix plus juste aux producteurs agricoles » (31%). « Les jeunes se mobilisent pour le climat et semblent également ne pas vouloir d'un modèle de société qui foulerait aux pieds les droits et les conditions de travail des plus faibles, tels les petits producteurs agricoles. Ils sont conscients que la justice climatique va de pair avec la justice économique », commente Blaise Desbordes, directeur général de Max Havelaar France, principale organisme certificateur et co-fondateur de Commerce Equitable France.

« Il est impératif d'accélérer la transition agro-écologique de l'agriculture pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre mais aussi pour rendre l'agriculture plus résiliente aux effets des changements climatiques. Le commerce équitable est un formidable outil d'accompagnement de ces transitions », conclut Marc Dufumier, président du collectif Commerce Equitable France.



Commerce équitable

Ventes en hausse de 45 % pour Agri-Ethique en 2018

Créé en juin 2013, le label Agri-éthique a enregistré une croissance de 45 % en 2018 avec 252 millions d'euros de chiffre d'affaires, indique Agri-Ethique France à l'occasion de la Quinzaine du commerce équitable. Aujourd'hui le label concerne 1290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, 7 industriels et un réseau de boulangeries, plus de 600 boulangeries pour 67 000 tonnes de blé et 162 références alimentaires labellisées. Un bilan positif alors que le commerce équitable origine France a vu ses ventes progresser de 34 % l'an dernier, selon les chiffres de Commerce équitable France. « *Nous sommes fiers de cette progression qui témoigne de notre soutien à*



plus d'un millier d'exploitations agricoles sur le territoire français », commente Ludovic Brindejone, fondateur et directeur général d'Agri-Ethique qui a intégré en septembre dernier le collectif Commerce équitable France. Si 76 % du chiffre d'affaires du label est réalisé en boulangeries, Agri-Ethique développe de nouvelles filières et compte pour 13 organisations de producteurs engagés sur la filière blé, une OP sur la filière lait, une OP sur la filière œuf, et une OP en porc. « *Le label ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et devrait annoncer prochainement de nouvelles filières et de nouveaux produits éthiques* », promet Agri-Ethique.

Nathalie Marchand

www.lejournaldesentreprises.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Le label Agri-éthique plébiscité par les agriculteurs

Agri-éthique est un label créé à La Roche-sur-Yon, qui contribue à garantir le revenu des agriculteurs, à préserver l'emploi local et à agir pour l'environnement et le bien être animal. 1290 éleveurs et agriculteurs sont aujourd'hui labellisés. Un chiffre qui ne cesse de croître notamment au sein de la filière blé. En 2018, le chiffre d'affaires générés par les ventes des produits labellisés a d'ailleurs augmenté de 45 % pour s'établir à 252 M€. 162 produits alimentaires portent aujourd'hui le label et celui-ci souhaite prochainement accompagner de nouvelles filières.



Commerce équitable : croissance de 45 % en 2018

Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45% de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 M€ de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,575 M€ en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne treize organisations de producteurs dans la filière blé, une dans le lait, une dans l'œuf, une dans le porc, soit 1 290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.



Une progression forte des ventes de produits Agri-éthique

Premier label de commerce équitable français, Agri-éthique (AE) affiche une progression de 45 % en un an de ses ventes de produits labellisés AE (un peu plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2018). Parmi ces produits, le blé représente une part importante indirectement car plus de 600 boulangeries vendent des produits AE pour 67 000 tonnes de la céréale utilisée à ce titre. 1290 agriculteurs et éleveurs fournissent la matière première de ces produits transformés. Les produits d'origine française représentent 34 % du chiffre de vente global de produits issus de commerce équitable, où Agri-éthique est le principal acteur. -



Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018

Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45% de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 MEUR de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,575 MEUR en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne 13 organisations de producteurs dans la filière blé, 1 dans le lait, 1 dans l'oeuf, 1 dans le porc, soit 1 290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.

lesmarches.reussir.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Ventes en hausse de 45% pour Agri-Ethique en 2018



Créé en juin 2013, le label Agri- éthique a enregistré une croissance de 45% en 2018 avec 252 millions d'euros de chiffre d'affaires, indique Agri- Ethique France à l'occasion de la Quinzaine du commerce équitable. Aujourd'hui le label concerne 1290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, 7 industriels et un réseau de boulangeries, plus de 600 boulangeries pour 67 000 tonnes de blé et 162 références alimentaires labellisées. Un bilan positif alors que le commerce équitable origine France a vu ses ventes progresser de 34% l'an dernier, selon les chiffres de Commerce équitable France. « *Nous sommes fiers de cette progression qui témoigne de notre soutien à plus d'un millier d'exploitations agricoles sur le territoire français* », commente Ludovic Brindejone, fondateur et directeur général d' Agri- Ethique qui a intégré en septembre dernier le collectif Commerce équitable France. Si 76% du chiffre d'affaires du label est réalisé en boulangeries, Agri- Ethique développe de nouvelles filières et compte pour 13 organisations de producteurs engagés sur la filière blé, une OP sur la filière lait, une OP sur la filière œuf, et une OP en porc. « *Le label ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et devrait annoncer prochainement de nouvelles filières et de nouveaux produits éthiques* », promet Agri- Ethique.

L'équitable s'installe dans les produits français



Selon Commerce Équitable France, les ventes du commerce équitable ont progressé de 22 % l'an dernier pour atteindre 1,276 milliard d'euros. Pionniers du genre, les produits internationaux (banane, café, chocolat...) augmentent de 17 % et sont présentés sous un label bio dans 84 % des cas. Mais les produits français bondissent de 34 %, ces derniers représentant un tiers des ventes globales.

Si Max Havelaar reste le label le plus connu pour les relations « Nord-Sud », en France, c'est Agri-Éthique qui tire l'équité des échanges « Nord-Nord ». Les ventes du label français ont augmenté de 45 % en 2018, à 252 millions d'euros. Il couvre la filière blé, mais se développe aussi dans les produits laitiers, les œufs ou le porc, cautionnant au total 162 références. S'y ajoutent d'autres initiatives comme la marque Ethiquable.

Et encore, ces statistiques n'incluent pas le succès des démarches veillant à garantir également le revenu des agriculteurs mais qui n'avancent pas de certification reconnue. Dans le lait de consommation, elles concerneraient 10 % des volumes du marché déjà, avec en tête C'est qui le patron ?! déclinée depuis dans de nombreux autres rayons.

La semaine du Commerce équitable a débuté le 11 mai et finira le 26.



L'équitable s'installe dans les produits français



Selon Commerce Équitable France, les ventes du commerce équitable ont progressé de 22 % l'an dernier pour atteindre 1,276 milliard d'euros. Pionniers du genre, les produits internationaux (banane, café, chocolat...) augmentent de 17 % et sont présentés sous un label bio dans 84 % des cas. Mais les produits français bondissent de 34 %, ces derniers représentant un tiers des ventes globales.

Si Max Havelaar reste le label le plus connu pour les relations « Nord-Sud », en France, c'est Agri-Éthique qui tire l'équité des échanges « Nord-Nord ». Les ventes du label français ont augmenté de 45 % en 2018, à 252 millions d'euros. Il couvre la filière blé, mais se développe aussi dans les produits laitiers, les œufs ou le porc, cautionnant au total 162 références. S'y ajoutent d'autres initiatives comme la marque Ethiquable.

Et encore, ces statistiques n'incluent pas le succès des démarches veillant à garantir également le revenu des agriculteurs mais qui n'avancent pas de certification reconnue. Dans le lait de consommation, elles concerneraient 10 % des volumes du marché déjà, avec en tête C'est qui le patron ?! déclinée depuis dans de nombreux autres rayons.

La semaine du Commerce équitable a débuté le 11 mai et finira le 26.

B. J.

Date : 16/05/2019



LE SITE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

RECHERCHER :

S'ABONNER AU MAG

S'INSCRIRE GRATUITEMENT À LA NEWSLETTER

ACCUEIL ACTUALITÉS DE LA FOURCHETTE À LA FOURCHE VRAI OU FAUX QUESTIONS DE FOND AGENDA CONTACT

LABELS

LE COMMERCE ÉQUITABLE CONNAÎT UNE CROISSANCE « EXCEPTIONNELLE » EN 2018

BIODIVERSITÉ

UN RAPPORT D'EXPERTS ALERTE SUR L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ (IPBES)

ALIMENTATION

APPROVISIONNEMENT EN RESTAURATION COLLECTIVE, LE PRIVÉ A AUSSI UN RÔLE À JOUER

POLITIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UN GRAND DÉBAT MAIS DE PETITES MESURES, SELON LES ONG ENVIRONNEMENTALES

COMMUNICATION

AGRICULTURE ET FAKE NEWS SCIENTIFIQUES, UNE TENDANCE DIFFICILE À ENRAYER

CAMPAGNES & ENVIRONNEMENT > LES VENTES DU LABEL AGRI-ÉTHIQUE S'ENVOLENT EN 2018

LES VENTES DU LABEL AGRI-ÉTHIQUE S'ENVOLENT EN 2018



Par **LAURE HÅNGGI** - Publié le 16/05/2019 à 17:30

Partager :



COMMENTER

Lancé en 2013, **Agri-Éthique**, premier label de commerce équitable 100 % français, se porte bien, comme en témoignent les chiffres annoncés à l'occasion de la Quinzaine du commerce équitable, qui se tient du 11 au 26 mai 2019. Le label affiche ainsi **une croissance de 45 % en 2018, avec plus de 252 millions d'euros de chiffre d'affaires**. Le succès est notamment au rendez-vous au sein de la filière blé, avec 67 000 tonnes de blé collectées. Également présent dans les filières œufs, lait et porc, le label devrait prochainement s'étendre à d'autres filières.



Au fil de l'actu

Commerce équitable

Les grandes surfaces et les jeunes conquis

Le commerce équitable poursuit sa croissance à deux chiffres en France et espère passer de la niche à la norme. Deux acteurs auront leur part à jouer pour consolider cette dynamique : la grande distribution et la jeune génération.

Après avoir franchi le cap du milliard d'euros de vente, le commerce équitable consolide sa dynamique grâce à un taux de croissance de 22% en 2018. « Nous sommes on ne peut plus satisfaits de cette progression », s'enthousiasme Marc Dufumier, président du collectif Commerce équitable France,

lors d'une conférence de presse le 9 mai. Le chiffre d'affaires de l'ensemble des produits labellisés commerce équitable a ainsi atteint 1,3 milliard d'euros en 2018. Deux tiers des produits proviennent des filières internationales et un tiers est « origine France ». « 2018 est une belle année », se réjouit Blaise Desbordes, directeur de Max Havelaar, premier organisme certificateur du commerce équitable. Un succès rendu possible par la montée en puissance de la grande distribution. De plus en plus, de produits labellisés y sont référencés et plus visibles pour les consommateurs.

Mieux référencé en grande surface

« On sort d'une niche pour devenir la norme. Nos produits ne sont plus

en bas à gauche des rayons. Ils sont désormais bien positionnés dans les linéaires des grandes surfaces, assure Blaise Desbordes. Certains distributeurs passent même une catégorie complète de produits en commerce équitable. » C'est le cas, par exemple, de Monoprix dont l'ensemble des bananes commercialisées par l'enseigne est labellisé commerce équitable. « Les distributeurs sont en train de changer leurs pratiques de référencement », témoigne également Julie Stoll, déléguée générale de Commerce équitable France. Les derniers chiffres du collectif montrent que, pour les filières internationales, la part des grandes surfaces dans les ventes de produits issus du commerce équitable est passée de 42 à 49% en seulement un an. « C'est un frein majeur à notre développement qui est en train d'être levé, rapporte-t-elle. D'autant plus que le rôle du distributeur est important pour susciter des conversions vers le commerce équitable. »

Agri-Éthique affiche une croissance de 45% en 2018

Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45% de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 M€ de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,57 M€ en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne 13 organisations de producteurs dans la filière blé, 1 dans le lait, 1 dans l'œuf, 1 dans le porc, soit 1290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.

Plébiscité par les jeunes

Une autre tendance pouvant porter le commerce équitable est l'intérêt de la jeune génération. Si elle se lève pour porter la voix de l'urgence climatique, elle plébiscite également le commerce équitable. Un sondage OpinionWay pour Max Havelaar France montre que 87% des 15-25 ans considèrent



le commerce équitable comme un moyen de lutte contre les inégalités dans la mondialisation économique. « La dynamique du commerce équitable va continuer d'être portée par les jeunes générations, certifie Blaise Desbordes. Ce n'est pas une tendance conjoncturelle mais bien structurelle. » Si les perspectives de croissance du commerce équitable sont encourageantes, c'est aussi que

le secteur part de loin. Le panier moyen par habitant s'établit à seulement 19 euros par an. Un chiffre « encore dérisoire », convient Marc Dufumier mais qui a triplé en six ans. Le potentiel de développement est donc bien là : « Avec 19 euros par habitant, le pouvoir de la carte bleue peut encore être activé », résume Gérald Godreuil, délégué général de la fédération Artisans du monde.



COMMERCE ÉQUITABLE.

Le chiffre d'affaires généré en 2018 par les ventes de produits sous le label français Agri-éthique s'élève à 252,4 M€, soit une croissance de 45 % par rapport à l'année précédente (173,6 M€).

252,37 M€



Domfront. Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique

Ouest-France

Installés depuis deux ans dans cette boulangerie, Antoine et Muriel poursuivent leur engagement dans le commerce équitable.

Antoine et Muriel, installés au Fournil du château depuis deux ans, continuent leur engagement d'une démarche solidaire en rejoignant le label **agri-éthique**. Ce label innovant, créé en 2013, repose sur trois engagements : économie, social et environnement.

« Parmi eux, il y a une juste rémunération des producteurs français. Chaque acteur de la filière s'engage pour une période de trois ans. Cet engagement permet de préserver l'emploi local et d'instaurer une confiance entre tous les acteurs de cette démarche, souligne Jean-Luc Poisson, chargé de développement chez agri-éthique. Qu'ils soient agriculteurs, transformateurs, commerçants ou consommateurs, chaque acteur contribue à une vraie démarche solidaire. Notre action vise à favoriser une agriculture respectueuse de l'humain et de l'environnement. »

Actuellement, agri-éthique compte 1 300 agriculteurs et éleveurs dans le Grand Ouest en partenariat, ainsi que près de 700 boulangeries et une vingtaine de moulins.

Deux commerçants déjà engagés

Alors qu'ils travaillent déjà des produits locaux tels que ...

Lire la suite

Date : 19/05/2019

Nb de visiteurs : 58 362 728

Domfront. Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique



Antoine et Muriel avec Jean-Luc Poisson, d'agri-éthique, Bertrand Romé, des Minoteries du château, ainsi que Simon. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 19/05/2019 à 17h41

Lire le journal numérique

ÉCOUTER

Recherchez



Installés depuis deux ans dans cette boulangerie, Antoine et Muriel poursuivent leur engagement dans le commerce équitable.



Antoine et Muriel, installés au Fournil du château depuis deux ans, continuent leur engagement d'une démarche solidaire en rejoignant le label agri-éthique. Ce label innovant, créé en 2013, repose sur trois engagements : économie, social et environnement.

« Parmi eux, il y a une juste rémunération des producteurs français. Chaque acteur de la filière s'engage pour une période de trois ans. Cet engagement permet de préserver l'emploi local et d'instaurer une confiance entre tous les acteurs de cette démarche, souligne Jean-Luc Poisson, chargé de développement chez agri-éthique. Qu'ils soient agriculteurs, transformateurs, commerçants ou consommateurs, chaque acteur contribue à une vraie démarche solidaire. Notre action vise à favoriser une agriculture respectueuse de l'humain et de l'environnement. »

Actuellement, agri-éthique compte 1 300 agriculteurs et éleveurs dans le Grand Ouest en partenariat, ainsi que près de 700 boulangeries et une vingtaine de moulins.

Deux commerçants déjà engagés

Alors qu'ils travaillent déjà des produits locaux tels que le lait, les œufs ou le miel, pour leurs pâtisseries, Antoine et Muriel veulent poursuivre leur démarche solidaire « en utilisant une farine qui vient des Minoteries du château, installée à Ernée, en Mayenne ».

Représentant cette minoterie, Bertrand Romé souligne « que notre production vient d'agriculteurs installés principalement en Mayenne et Sarthe, départements où l'on cultive un blé tendre et adapté à notre démarche. Nous avons rejoint le label agri-éthique en 2014 ».

Une démarche encourageante pour les deux commerçants et leurs employés, ainsi que leur clientèle.

Le Fournil du château, 56, rue du docteur Barrabé, tél. 02 33 38 51 18. www.agriethique.fr

Les prix du m² de l'immobilier en NORMANDIE
ouestfrance-immo.com

Livré et installé gratuitement*

- 19/05 Domfront. Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique
- 18/05 À Domfront-en-Poiraise, le Lions club a remis 16 000 € à la lutte contre le cancer
- 17/05 À Domfront-en-Poiraise, le guide des 100 plus beaux détours est paru
- 16/05 Groupement hospitalier. « Une direction commune, mais pas une fusion »
- 16/05 Domfront. Une voiture et un tracteur entrent en collision
- 14/05 Une délégation domfrontaise s'est rendue à Hanovre

Ailleurs sur le Web Contenus Sponsorisés





Bocage

Le Fournil du château rejoint le label agri-éthique

Domfront-en-Poiraie (Domfront) — Installés depuis deux ans dans cette boulangerie, Antoine et Muriel poursuivent leur engagement dans le commerce équitable.

L'initiative

Antoine et Muriel, installés au Fournil du château depuis deux ans, continuent leur engagement d'une démarche solidaire en rejoignant le label agri-éthique. Ce label innovant, créé en 2013, repose sur trois engagements : économie, social et environnement.

« Parmi eux, il y a une juste rémunération des producteurs français. Chaque acteur de la filière s'engage pour une période de trois ans. Cet engagement permet de préserver l'emploi local et d'instaurer une confiance entre tous les acteurs de cette démarche, souligne Jean-Luc Poisson, chargé de développement chez agri-éthique. Qu'ils soient agriculteurs, transformateurs, commerçants ou consommateurs, chaque acteur contribue à une vraie démarche solidaire. Notre action vise à favoriser une agriculture respectueuse de l'humain et de l'environnement. »

Actuellement, agri-éthique compte 1 300 agriculteurs et éleveurs dans le Grand Ouest en partenariat, ainsi que près de 700 boulangeries et une vingtaine de moulins.

Deux commerçants déjà engagés

Alors qu'ils travaillent déjà des produits locaux tels que le lait, les œufs ou le miel, pour leurs pâtisseries,



Antoine et Muriel avec Jean-Luc Poisson, d'agri-éthique, Bertrand Romé, des Minoteries du château, ainsi que Simon.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Antoine et Muriel veulent poursuivre leur démarche solidaire « en utilisant une farine qui vient des Minoteries du château, installée à Ernée, en Mayenne ».

Représentant cette minoterie, Bertrand Romé souligne « que notre production vient d'agriculteurs installés

principalement en Mayenne et Sarthe, départements où l'on cultive un blé tendre et adapté à notre démarche. Nous avons rejoint le label agri-éthique en 2014 ».

Une démarche encourageante pour les deux commerçants et leurs employés, ainsi que leur clientèle.

Le Fournil du château, 56, rue du docteur Barrabé, tél. 02 33 38 51 18. www.agriethique.fr

La vie des entreprises de l'Ouest sur ouestfrance.fr/economie/entreprises



Agri-Ethique, croissance & Intégration au collectif Commerce Equitable

Communiqué

En ce début d'année 2019, le label Agri-Éthique dresse un bilan plus que positif ! Augmentation des tonnages de blé éthique et du nombre de partenaires, diversification de la démarche avec une nouvelle filière et enfin, en septembre dernier intégration du label Agri-éthique au collectif Commerce Équitable. Une année riche donc pour ce label qui a vu le jour il y a maintenant un peu plus de 5 ans. Retour sur ces 12 derniers mois.

UNE ADHÉSION MÉRITÉE

Le 14 septembre dernier, le label de commerce équitable 100% français Agri-Éthique intègre le collectif Commerce Équitable France. Ce Collectif qui réunit les principaux acteurs français engagés dans le commerce équitable pour les filières internationales (« Nord-Sud ») comme pour les filières françaises (« Nord-Nord ») a pour vocation de dé-

velopper et de défendre leur secteur d'activité. C'est donc un nouveau pas qui permet aujourd'hui à Agri-Éthique de partager et d'échanger avec ses pairs, de prendre part à la stratégie du secteur équitable et de défendre sa vision du commerce équitable français !



Quasi-doublement du chiffre d'affaires en 2018

À l'occasion de la Quinzaine du commerce équitable qui se tient dans toute la France jusqu'au 26 mai, Agri-Éthique, « *premier label de commerce équitable 100 % français* », dévoile ses chiffres. Les ventes de produits labellisés Agri-Éthique (162 références alimentaires) ont généré, en 2018, plus de 252,37 M€, dont 76 % en boulangeries, 22 % en GMS et 2 % en réseaux spécialisés/RHD. Le chiffre d'affaires progresse de 45 % sur un an. La filière Blé compte 13 organisations de producteurs, avec une collecte de 67 000 t en 2018/2019, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et un réseau de boulangeries. « *Ce bilan positif accompagne la croissance de 34 % du commerce équitable "Origine France"* », précise Agri-Éthique

Article avec accès abonnés : <https://www.reussir.fr/cultures-grains/quasi-doublement-du-chiffre-daffaires-en-2018>



Commerce équitable : Agri-Éthique affiche une croissance de 45 % en 2018

Agri-Éthique, label de commerce équitable français, affiche 45 % de croissance l'an dernier, a indiqué le 13 mai cette filiale du groupe coopératif Cavac. 252,37 M€ de chiffre d'affaires ont été générés en 2018 par les ventes de produits sous ce label, contre 173,575 M€ en 2017, d'après un communiqué. Une évolution liée notamment à l'augmentation des tonnages de blé et du nombre de partenaires, ainsi qu'au déploiement dans de nouveaux départements. Initiée en 2013, la démarche Agri-Éthique concerne 13 organisations de producteurs dans la filière blé, 1 dans le lait, 1 dans l'œuf, 1 dans le porc, soit 1 290 agriculteurs et éleveurs, 19 moulins, plus de 600 boulangeries et 7 industriels. Elle représente environ 67 000 t de blé.



ÉPICERIE SUCRÉE

- **Naten** : *Sans gluten & bio !* Nouvelle marque de biscuits et moelleux lancée par ABCD Nutrition porteurs du logo Afdiag : mini muffins, mini brownies, madeleines amande, bâtonnets chocolat au lait, palets coco, spéculoos, tartelettes framboise ou cookies avoine choco-noisettes.
- **Bjorg** : *Sans gluten et bio.* Deux nouveaux mueslis : superfruits et granola choco coco.
- **Matatie** : La gamme de gâteaux sans allergènes, ni gluten, ni lait s'installe en exclusivité dans les magasins Franprix.
- **Ker Cadélac** : *Madeleines Extra Moelleuses.* Au citron, regroupant 24 sachets individuels.
- **C'est qui le patron ?!** : Farine Agri-Ethique fabriquée par les minoteries Bellot.
- **Vitabio** : Gourdes fruits et céréales ou légumes et fruits (120 grammes) visant les adultes...
- ... *Smoothie bowl...* Mix de fruits et lait végétal avec toppings (céréales, fruits frais, graines...), bases en poche de 350 grammes.



PRODUITS & MARCHÉS

Le commerce équitable progresse fortement en France

Les produits équitables profitent d'une plus grande mise en avant dans la grande distribution, ce qui explique des ventes en forte progression de 22% s'établissant à près de 1,3 milliard d'euros en 2018. La chute des cours du café conventionnel, qui fragilise les petits producteurs labellisés, est un sujet d'inquiétude pour les acteurs du commerce équitable.

84% des produits équitables issus des filières internationales sont biologiques

Commerce équitable France vient de livrer son bilan 2018, marqué par une forte hausse des ventes de produits équitables (1). Elles ont atteint en France l'année dernière 1,276 milliard d'euros (dont 97% de produits alimentaires), en progression de 22%. Comme en 2017, les produits issus du commerce équitable français connaissent une croissance très soutenue de 34%, tandis que les produits issus des filières internationales progressent de 17%. Ces derniers restent toutefois majoritaires dans les ventes de produits équitables dont ils représentent les deux tiers. La convergence entre les labels bio et équitable, déjà à l'œuvre les années précédentes, s'accroît : ce sont désormais 84% des produits équitables issus des filières internationales qui sont biologiques. Et c'est aussi le cas de 47% des produits issus des terroirs français.

Parmi les produits équitables, le label Fairtrade/Max Havelaar (s'appliquant uniquement aux produits issus des pays du Sud) est largement dominant, avec 742 millions d'euros de ventes, en hausse de 25% par rapport à 2017. La banane porteuse du label a connu une croissance spectaculaire de 40% en volume au cours de l'année 2018. « Les enseignes de la grande distribution sont de plus en plus nombreuses à proposer la banane équitable, et certaines vont encore plus loin en proposant exclusivement des bananes bio et équitables », a souligné Blaise Desbordes, directeur général de Max Havelaar France. En 2018, Lidl et Franprix se sont engagés à proposer des bananes équitables, aux côtés des enseignes déjà engagées dans cette démarche : Carrefour, Intermarché, Auchan, E. Leclerc et Casino. L'année dernière, 10% des volumes de bananes vendues en France étaient labellisées Fairtrade/Max Havelaar, soit 64 458 tonnes.

Monoprix, qui ne propose que des bananes bio et équitable labellisées Fairtrade/Max Havelaar, a annoncé en avril qu'il prenait une initiative du même type pour les tablettes de chocolat et le café à sa propre marque. À compter de cet été, toutes les tablettes Monoprix (soit 25 références) porteront le célèbre label. Ce sera le cas pour le café à partir de septembre.

La chute des cours du café conventionnel fragilise les producteurs labellisés

Le café, qui représente 42% des ventes de produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar



La boulangerie et la viennoiserie dominent le commerce équitable français

Parmi les ventes de produits issus des filières françaises du commerce équitable, 53% sont réalisés par la boulangerie et la viennoiserie. Le label Agri-Ethique se félicite de ce bilan qui représente 252,4 millions d'euros de ventes de produits labellisés, correspondant à 67 000 tonnes de blé. Au total, sept industriels (parmi lesquels le Boulangère et le Crêperie Jamoux) et un réseau de boulangeries (boulangeries Ange) utilisent les farines Agri Ethique.

en France, a connu une progression de 9% en volume et de 5% en valeur. A côté des marques historiquement engagées avec Max Havelaar, de nouveaux partenaires ont rejoint la démarche : Nespresso, Espresso Monte Carlo, le Comptoir du Lys et Café Launay. L'Oréal a décidé de se fournir uniquement en café labellisé pour ses machines utilisées par ses salariés.

Le café est toutefois un sujet d'inquiétude pour les acteurs de la filière : les cours mondiaux du café conventionnel atteignent des cours très bas (environ 0,90 \$/livre de café), mettant en péril la filière, dès lors que les achats de café équitable font l'objet de contrats garantissant un prix d'achat deux fois supérieur. L'étroitesse du marché du café équitable a pour conséquence que des producteurs labellisés commercialisent leur production au prix du café conventionnel, et subissent par conséquent une baisse de leurs revenus.

Cyril Bonnel

(1) Commerce équitable France prend en compte les labels Fairtrade/Max Havelaar; Producteurs Paysans; Ates, Fair For Life, Biopartenaire, World Fair Trade Organization, Agri Ethique France et les marques Ensemble (Biocoop), Guayapi et Paysans d'ici.



COMMERCE ÉQUITABLE. Le Fournil du Château rejoint le label agri-éthique

Installés au Fournil du château, Antoine et Muriel rejoignent le label agri-éthique. Une continuité dans leur engagement d'une démarche solidaire.

Mercredi 15 mai, dans le cadre de la quinzaine nationale pour le commerce équitable, Bertrand Romé de la Minoterie du château à Ernée (Mayenne) et Jean-Luc Poisson, chargé du développement agri-éthique, sont venus animer la boulangerie « Le Fournil du château » exploitée par Muriel et Antoine. « Depuis le 22 février 2017, date de la reprise de la boulangerie, j'utilise des produits locaux notamment du blé panifiable provenant de l'agriculture raisonnée et fournie par la miroiterie du château qui est titulaire du label agri éthique France », explique Antoine.

« Aux côtés de 600 autres boulangers, le Fournil du Château à Domfront, est la seule boulangerie dans le secteur à adhérer à agri-éthique, 1^{er} label du commerce équitable



Jean-Luc Poisson, Muriel Chrétien (gérante), Simon (apprenti), Antoine et Bertrand Romé (Minoterie du Château).

français. Obtenu en 2013, il s'impose comme innovant reposant sur trois engagements : économique, social et environnemental. L'agri-éthique c'est 67 000 tonnes de blé, achetées à 1 290 agriculteurs et éleveurs, 15

organisations signataires de producteurs sur la filière blé, 19 moulins partenaires, plus de 600 boulangeries et 7 industriels », précise Jean-Luc Poisson.

Jusqu'au 26 mai, un ticket de participation est remis aux clients

de la boulangerie « Le Fournil du Moulin » en vue de gagner un VTT. Le tirage aura lieu le 29 mai.

■ Le Fournil du château, 56, rue du Dr Barrabé, Muriel et Antoine, 02.33.38.51.18.

Date : 23/05/2019

Nb de téléspectateurs : 322 000

REVOIR L'ÉMISSION



Stéphane Saluso

Artisan-boulangier en Agri-éthique
Label de commerce équitable

Consommation Commerce équitable

19/20 Côte d'Azur

france.tv

19/20 Côte d'Azur

Toute l'actualité de la région. Présenté en alternance par Jacqueline Pozzi, Hélène Maman et Olivier Orsini. Avec une page spéciale Festival de Cannes...





La boulangerie Affigliati intègre le label Agri-éthique

Le boulanger de Serres a été sélectionné aux côtés de deux autres artisans du pain en Vaucluse. Objectif: garantir un prix fixe aux agriculteurs

Petit événement sur fond de commerce équitable hier à la boulangerie Affigliati au hameau de Serres. On y officialisait le label Agri-éthique, 1^{er} label de commerce équitable français.

À l'instar de deux autres boulangeries en Vaucluse (Olines à Monteux et Convert à L'Isle-sur-la-Sorgue), celle du hameau de Serres a été adoubée par les responsables du label dont Jean-Luc Poisson, le chargé de développement.

Ce label garantit quoi au juste? Agri-éthique garantit un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum auprès de chaque acteur de la filière.

Plus précisément, le boulanger s'engage dans une démarche sur trois ans où il achète un euro de plus le quintal de farine à son meunier (sans augmenter en bout de chaîne le prix de son pain) et en contrepartie le meunier rémunère un peu plus le producteur de blé.

Garantir un salaire correct à l'agriculteur

Avec cet autre engagement qui est celui d'établir un prix fixe à l'agriculteur afin de lui éviter toute fluctuation et donc de lui permettre une rémunération la plus correcte. "Nous faisons partie de ce label parce que l'on croit au commerce local et à nos producteurs locaux que l'on souhaite défendre", soutient Christian Affigliati. "Notre baguette restera à 90 centimes et le pain tradition à 1 euro".

Pierre-Olivier Carnat, producteur de blé (dans l'Allier) énonçait hier les avantages de cette



Hier, l'agriculteur, l'organisme stockeur de blé et un représentant d'Agri-éthique étaient reçus chez le boulanger Christian Affigliati pour officialiser la mise en place du label.

/PHOTO A.A.

nouvelle convention signée entre l'agriculteur, le collecteur de céréales, le meunier et le boulanger. "Grâce à cette démarche, on ne subit plus les fluctuations du Matif (Marché international de France) et ses variations de prix", commente Pierre-Olivier. "Aujourd'hui, on me paie le lot de blé 180 € la tonne. Avant cela fluctuait entre 100 et 220 € la tonne. On ne savait jamais si on pouvait couvrir les coûts de production ou pas. Avec un prix fixe, on sait où l'on va; je n'aurais plus à vivre ce stress de la

commercialisation pendant ces trois ans et je pourrai me sortir un salaire".

De son côté, le collecteur de céréales, Christophe Descréaux, s'engage non seulement sur un prix du blé garanti auprès de l'agriculteur sur un volume déterminé mais également à "un stockage dans des conditions sanitaires de qualité", détaillait M. Descréaux. "Lui, il s'engage à me dire tout ce qu'il fait et tout l'itinéraire technique du blé. De mon côté, je livre aussi le meunier avec cer-

taines caractéristiques qu'il me demande, celles qui font partie intégrante du dispositif qualité exigées par le boulanger", poursuit M. Descréaux.

Le meunier fournit quant à lui un volume fixe de farine au boulanger, toujours pendant ces trois années.

Agri-éthique, c'est 1290 agriculteurs en blé tendre, blé noir, œufs et lait, 15 organisations de producteurs, 19 moulins partenaires, plus de 600 boulangeries et 7 industriels en France.

Virginie BATAILLER



► TROIS BOULANGERIES LABELLISÉES EN VAUCLUSE

Elles sont trois boulangeries, à Carpentras (Affigliati), Monteux (Olinès) et L'Isle-sur-la-Sorgue (Convert), à avoir reçu le label Agri-Éthique France, le premier label de commerce équitable français. Celui-ci fixe pour 3 ans le prix du blé, garantissant ainsi les revenus des agriculteurs engagés dans la démarche aux côtés des meuniers, coopératives et boulangers. Une juste rémunération des agriculteurs et un commerce plus équitable.

www.laprovence.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Carpentras : la boulangerie Affigliati intègre le label Agri-éthique

Le boulanger de Serres a été sélectionné aux côtés de deux autres artisans du pain en Vaucluse. Objectif : garantir un prix fixe aux agriculteurs



Hier, l'agriculteur, l'organisme stockeur de blé et un représentant d' Agri-éthique étaient reçus chez le boulanger Christian Affigliati pour officialiser la mise en place du label.

Petit événement sur fond de commerce équitable hier à la boulangerie Affigliati au hameau de Serres. On y officialisait le label Agri-éthique, 1er label de commerce équitable français. À l'instar de deux autres boulangeries en Vaucluse (Olines à Monteux et Convert à L'Isle-sur-la-Sorgue), celle du hameau de Serres a été adoubee par les responsables du label dont Jean-Luc Poisson, le chargé de développement.

Ce label garantit quoi au juste ? Agri-éthique garantit un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum auprès de chaque acteur de la filière. Plus précisément, le boulanger s'engage dans une démarche sur trois ans où il achète un euro de plus le quintal de farine à son meunier (sans augmenter en bout de chaîne le prix de son pain) et en contrepartie le meunier rémunère un peu plus le producteur de blé.

Garantir un salaire correct à l'agriculteur

Avec cet autre engagement qui est celui d'établir un prix fixe à l'agriculteur afin de lui éviter toute fluctuation et donc de lui permettre une rémunération la plus correcte. " *Nous faisons partie de ce label parce que l'on croit au commerce local et à nos producteurs locaux que l'on souhaite défendre* ", soutient Christian Affigliati. " *Notre baguette restera à 90 centimes et le pain tradition à 1 euro* ".



Pierre-Olivier Carnat, producteur de blé (dans l'Allier) énonçait hier les avantages de cette nouvelle convention signée entre l'agriculteur, le collecteur de céréales, le meunier et le boulanger. " *Grâce à cette démarche, on ne subit plus les fluctuations du Matif (Marché international de France) et ses variations de prix* ", commente Pierre-Olivier. " *Aujourd'hui, on me paie le lot de blé 180 € la tonne. Avant cela fluctuait entre 100 et 220 € la tonne. On ne savait jamais si on pouvait couvrir les coûts de production ou pas. Avec un prix fixe, on sait où l'on va ; je n'aurais plus à vivre ce stress de la commercialisation pendant ces trois ans et je pourrai me sortir un salaire* ".

De son côté, le collecteur de céréales, Christophe Descréaux, s'engage non seulement sur un prix du blé garanti auprès de l'agriculteur sur un volume déterminé mais également à " *un stockage dans des conditions sanitaires de qualité* ", détaillait M. Descréaux. " *Lui, il s'engage à me dire tout ce qu'il fait et tout l'itinéraire technique du blé. De mon côté, je livre aussi le meunier avec certaines caractéristiques qu'il me demande, celles qui font partie intégrante du dispositif qualité exigées par le boulanger* ", poursuit M. Descréaux.

Le meunier fournit quant à lui un volume fixe de farine au boulanger, toujours pendant ces trois années. Agri-éthique, c'est 1290 agriculteurs en blé tendre, blé noir, oeufs et lait, 15 organisations de producteurs, 19 moulins partenaires, plus de 600 boulangeries et 7 industriels en France.



La boulangerie “Convert” adhère au label agri-éthique

L'Isle-sur-la-Sorgue

Geneviève RACHEX

Le commerce l'islois a fait découvrir mercredi le premier label de commerce équitable français auquel désormais elle souscrit. Il garantit un revenu aux agriculteurs français. Deux autres boulangeries ont signé cet engagement...

La boulangerie que dirige Éric Convert à L'Isle-sur-la-Sorgue, a organisé une matinée d'information mercredi, avec tous les acteurs engagés dans la démarche des signataires du Label Agri-Éthique France.

Ce label est très important car il garantit un revenu aux agriculteurs français grâce au prix sécurisé, sur une durée déterminée (3 ans minimum).

Une filière 100 % France

C'est la construction d'un prix de revient de la matière première entre tous les maillons, qui apporte la confiance pour investir et stabiliser directement les emplois pour tous les acteurs. Le label agri-éthique soutient tous les professionnels labellisés dans la mise en place d'actions environnementales ou sociétales responsables et durables.

Pour Éric Convert, l'adhésion à ce label était une évidence. Il soutient à fond la filière agricole.

Mais cela ne va rien changer à sa façon de travailler, puisqu'il utilise déjà les produits des différents acteurs de ce label. «C'est une valorisation de mon travail qui est artisanal et c'est surtout un geste solidaire envers le savoir-faire français. Je suis très fier de présenter ma fabrication faite avec des farines issues de blés 100 % français, sans OGM. C'est un vrai engagement pour soutenir la filière Blé», souligne-t-il.

Pierre-Olivier Carnat, agriculteur dans l'Allier, Christophe Decreaux collecteur de céréales dans l'Allier, la minoterie Forest, Jean-Luc Poisson représentant du label agri éthique et Éric Convert, chacun maillon de ce label, étaient présents devant la boulangerie pour répondre aux questions des consommateurs. «Pour moi, c'est important de pouvoir

garantir une partie de ma production à un prix de revient réel ce qui assure une sécurité et la valorisation de mon travail. En échange, je m'engage à fournir du blé de qualité en respectant les nouvelles pratiques agricoles raisonnées et innovantes, pour l'environnement et la santé. Je sais qu'une partie de ma récolte ne subira pas la volatilité des cours du marché financier, qu'elle rémunérera mon travail effectif et cela n'a pas de prix. Une traçabilité 100 % française qui va de l'agriculteur au collecteur, en passant par le meunier et le boulanger», affirme Pierre-Olivier Carnat.

Deux autres boulangeries en Vaucluse, “Olines” à Montoux et “Affigliati” à Carpentras, ont signé cet engagement et ce n'est que le début pour ce premier label de commerce équitable en France, au côté de 600 autres boulangers déjà engagés dans ce soutien à toute la filière blé pour le mieux manger des consommateurs de pain.





• Ces boulangeries qui s'engagent dans le commerce équitable



Coup double pour « L'arbre à Pain » et « Côté Soleil » à Moriani Plage en Corse : toutes premières boulangeries à s'être engagées dans la démarche Agri-Éthique avec Minoterie Forest et l'organisation de producteurs Descreaux SAS.

La Quinzaine du commerce équitable s'est tenue dans toute la France du 11 au 26 mai. Agri-Éthique est le premier label de commerce équitable 100 % français. Intégré au collectif du Commerce équitable France depuis septembre 2018, ce label repose sur trois engagements : économique, social et environnemental. Chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum. Une démarche qui apporte aux

producteurs une réelle sérénité en leur garantissant un revenu, préservant ainsi l'emploi local. Les agriculteurs impliqués dans la démarche s'engagent, pour leur part, à mettre en œuvre des pratiques agro-écologiques. Plusieurs boulangeries se sont engagées dans cette démarche. C'est le cas de « L'Arbre à Pain », en Corse, qui vient d'adhérer au label Agri-éthique – réunissant, à ce jour, 600 autres boulangeries. André Sales, son propriétaire, se fournit en farine à la Minoterie Forest. Un marché de 1 000 quintaux annuels, qui le rassure. En mesurant à tout moment la traçabilité du produit, il permet à ces clients de « consommer Agri-éthique » et pour lui « c'est à la fois faire un geste solidaire pour les agriculteurs et proposer une consommation responsable ».



Franck et Karina Guérin ont présenté la démarche Agri-éthique à leurs clients dans leur boulangerie « Au Fournil du Scorff » à Lorient (Morbihan). L'occasion idéale pour participer à la tombola pour gagner un vélo durant la Quinzaine du Commerce équitable.



Présentation de la démarche Agri-Éthique aux clients de la Boulangerie du Port à Port-Joinville sur l'île d'Yeu (Vendée).



L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

La boulangerie "Convert" adhère au label agri-éthique

Partager cette info [Twitter](#)



Le commerce l'islois a fait découvrir mercredi le premier label de commerce équitable français auquel désormais elle souscrit. Il garantit un revenu

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

EDITION ABONNÉ

Pour lire la suite de cet article vous devez être abonné



VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ CONNECTEZ-VOUS

Email
Mot de passe
MOT DE PASSE OUBLIÉ ? **CONNEXION**

Leader en France de l'Analyse
Groupe Carso [EN SAVOIR PLUS](#)



Côte-d'Or : trois boulangeries de l'Est du département intègrent le label Agri-éthique

Assurer une juste rémunération à nos agriculteurs... Voilà ce qui a motivé la création du label Agri-éthique il y a quelques années. Trois boulangeries de Côte-d'Or viennent d'intégrer le dispositif qui permet d'acheter à un prix fixé à l'avance le blé d'agriculteurs de la région.



Fabien Bruckert, boulanger à Pontailleur-sur-Saône est propriétaire de plusieurs boulangeries en Côte-d'Or et en Haute-Saône. © Radio France - Thomas Nougailon

Pontailleur-sur-Saône - France

Situées à Pontailleur-sur-Saône, Binges et Lamarche-sur-Saône dans l'Est de la Côte-d'Or... Un réseau de trois boulangeries intègre donc le label Agri-éthique, premier label de commerce équitable français. Fondé en 2013 par des agriculteurs Vendéens ce label a pour but de construire des partenariats durables et bâtir des prix fixes. Avec ce label Agri-éthique les prix du blé sont ainsi fixés pour 3 ans. Ce qui permet de garantir les revenus des agriculteurs engagés dans la démarche aux côtés des meuniers, des coopératives et des boulangers.

"Je m'engage à payer ma farine un peu plus cher"



[Visualiser l'article](#)

Fabien Bruckert, le boulanger propriétaire des trois boulangeries est lui-même fils de céréalier. Installé depuis 13 ans, il lui paraissait normal de souscrire à cette démarche. "C'est un partenariat de trois ans qui est acté entre tous les intervenants. Moi je m'engage à payer la farine un peu plus cher pour que le paysan puisse bénéficier d'un prix fixe".

Fabien Bruckert dans sa boulangerie de Pontailleur-sur-Saône © Radio France - Thomas Nougailon

Les agriculteurs-céréaliers s'engagent à utiliser moins d'engrais et de pesticides
Sylvie Richard est responsable qualité-environnement chez Bresson, un négociant en grain de Saulon-la-Chapelle. Dans son sillage Bresson, l'un des partenaires d'Agri-éthique en Côte-d'Or, engage avec lui 27 producteurs de blé de la région en partenariat avec un meunier. Sylvie Richard explique qu'avec ce label, les clients seront également gagnants. Ils vont bénéficier d'un pain de meilleure qualité. Il y a par exemple "la traçabilité des blés sélectionnés qui correspondent à la région (...) l'idée est aussi de faire progresser l'agriculteur pour qu'il aille vers des filières plus respectueuses de l'environnement via la diminution d'intrants phytosanitaires et via la culture raisonnée."

Sylvie Richard © Radio France - Thomas Nougailon

Durant trois ans les prix d'achats sont garantis

Pour les céréaliers ce label Agri-éthique assure un prix d'achat du blé garanti durant 3 ans à **175 euros la tonne**. En ce moment sur le marché mondial la tonne se négocie aux alentours de 160 euros après avoir longtemps plafonné aux environs de 140 euros. Par ailleurs dans un coin de leur tête les céréaliers se rappellent de l'année 2016 : en Côte-d'Or prix bas et rendements catastrophiques avaient bien faillis emporter leurs exploitations agricoles.

Alexandra Bothereau, chargée de développement Agri-éthique © Radio France - Thomas Nougailon

Mais Agri-éthique ne va pas pour autant révolutionner la vie de nos céréaliers puisque le meunier qui achète leur blé via cette démarche ne prendra que 10% de leur production annuelle. "On aurait espéré plus mais c'est déjà un bon début" nous confiait un agriculteur de Tanay près de Mirebeau-sur-Bèze.

Le prix du pain n'augmentera pas !

Agri-éthique, fédère près de 1 000 agriculteurs, 12 coopératives pour le blé, 16 minoteries et 650 boulangeries à travers la France. Chez nous en Côte-d'Or une centaine d'agriculteurs et une trentaine de boulangers sont déjà engagés dans la démarche. Pas d'inquiétude pour le prix du pain, à Pontailleur, Binges et Lamarche, il est au même prix depuis trois ans et les consommateurs ne le paieront pas plus cher malgré ce label Agri-éthique assure le boulanger!

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)



Jean-François Minot, céréalier à Tanay en Côte-d'Or, il produit environ 1 000 tonnes de blé par an. 50 seront vendues via Agri-éthique soit 10% de sa production. © Radio France - Thomas Nougailon

Ce mardi 4 juin 2019 Fabien Bruckert répondra à "Trois Idées Reçues" sur le pain sur les ondes de France Bleu Bourgogne (98.3 ou 103.7) à 6H23 et 7H42. A écouter ou réécouter en cliquant sur le lien ci dessous.

www.infos-dijon.com

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

CÔTE-D'OR : De nouvelles boulangeries adhèrent au label Agri-Éthique



Elles sont désormais 28 boulangeries en Côte-d'Or à adhérer au label.

C'est sur la place de l'église à Pontailler-sur-Saône que les représentants et partenaires du label Agri-Éthique ont officialisé un partenariat avec la boulangerie-pâtisserie de Fabien Bruckert, «Tendre et Craquant». Trois de ses autres boulangeries adhèrent au label : la boulangerie Bruckert à Lamarche-sur-Saône (24 rue du Général de Gaulle, «Au Pain d'Or» à Binges (2 rue du Vieux Dijon) et «Tendre et Craquant» à Pesmes (32 Grande Rue).

Sur place ce lundi matin, différents partenaires étaient au rendez-vous : le dirigeant de la boulangerie «Tendre et Craquant» à Pontailler-sur-Saône Fabien Bruckert et son équipe, Jean-François et Dominique, agriculteurs à Tanay à côté de Mirabeau, Sylvie et Joël de l'entreprise de collecte de céréales Bresson, Patrick et Jérôme, boulangers formateurs au moulin de Parcey (Nicot Meunerie), Coralie et Sylvie, animatrice et formatrice au moulin de Parcey (Nicot Meunerie) et Alexandra, chargée de développement pour le label Agri-Éthique.

Fin avril, nous avons rendu visite à la Maison Roger devant l'une de ses boulangeries, à Longvic (retrouvez notre article en cliquant [ici](#)). Aujourd'hui, 28 boulangeries de Côte-d'Or adhèrent au label.

www.infos-dijon.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Agri-éthique : 1er label de commerce équitable français

Intégré au collectif du Commerce Équitable France depuis septembre 2018, **Agri- Éthique** s'impose comme un label innovant reposant sur trois **engagements** : économique, social et environnemental.

Véritable action citoyenne, ce label joue un rôle fondamental en revalorisant et en sécurisant le métier de l'agriculteur et ses productions. Avec **Agri- Éthique**, chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum ; une **démarche** qui apporte aux producteurs une réelle sérénité en leur garantissant un revenu, préservant ainsi l'emploi local.

Les agriculteurs impliqués dans la démarche s'engagent à mettre en œuvre des pratiques agroécologiques.

Ludovic Brindejonc : «Maintenir l'équilibre financier entre les différents acteurs de la filière»

Le directeur du label souligne : «L'ambition d' **Agri- Éthique** est de changer les pratiques commerciales conventionnelles, en créant des partenariats entre les acteurs de chaque filière agroalimentaire sur le marché français. Consommer **Agri- Éthique**, c'est non seulement faire un geste solidaire pour ces agriculteurs, mais c'est aussi participer à garantir leurs revenus et leurs emplois, tout en ayant une consommation responsable. Ce type de démarche est indispensable pour maintenir l'équilibre financier entre les différents acteurs de la filière.»

Plus d'informations sur le label et les engagements à retrouver en cliquant [ici](#).





CARPENTRAS

À Serres, Affigliati labellisée Agri-éthique

Petit événement sur fond de commerce équitable dernièrement à la boulangerie Affigliati du hameau de Serres. On y officialisait le label Agri-éthique, 1^{er} label de commerce équitable français. Agri-éthique garantit un volume, un prix et une durée de trois ans minimum auprès de chaque acteur de la filière. Plus précisément, le boulanger achète un euro de plus le quintal de farine (sans augmenter le prix de son pain) et en contrepartie le meunier rémunère un peu plus et sans fluctuation le producteur de blé. Agri-éthique, c'est 1290 agriculteurs en blé tendre ou noir, œufs et lait, 15 organisations de producteurs, 19 moulins partenaires, plus de 600 boulangeries et 7 industriels en France.



Date : 04/06/2019

Nb d'auditeurs : 60 000

france
bleu

Côte-d'Or : trois boulangeries de l'Est du département intègrent le label Agri-éthique

Ce mardi 4 juin 2019 Fabien Bruckert répondra à "Trois Idées Reçues" sur le pain sur les ondes de France Bleu Bourgogne (98.3 ou 103.7) à 6H23 et 7H42. A écouter ou réécouter en cliquant sur le lien ci dessous.



Par :



Thomas Nougallon
France Bleu Bourgogne





France Bleu Bourgogne

Emission : La matinale de France Bleu Bourgogne

Résumé :

Journal - Un réseau de boulangeries basé dans l'Est de la Côte-d'Or, notamment à Pontailler-sur-Saône, vient d'intégrer au label Agri-Éthique. Reportage. Itw notamment d'Alexandra Bothereau, chargée de développement d'Agri-Éthique. Il s'exprime sur l'idée de départ du label.



France Bleu Bourgogne
Emission : La matinale de France Bleu Bourgogne

Résumé :

Journal - Trois boulangeries dans l'Est du département de Côte-d'Or viennent d'intégrer le label Agri-Ethique. Reportage. Itw de Fabien Bruckert, propriétaire des trois boulangeries. Il s'engage à payer la farine à un prix un peu cher pour que le paysan ait un prix fixe sur les céréales pendant trois ans.



France Bleu Bourgogne
Emission : La matinale de France Bleu Bourgogne

Résumé :

L'émission est consacrée au bon pain. Un réseau de trois boulangés vient d'intégrer le label Agri-Ethique. Reportage. Itw de Fabien Bruckert, propriétaire des trois boulangeries. Selon lui, ce n'est pas forcément les labels qui contribuent à la hausse des prix. Le prix des pains de ses boulangés ne va pas augmenter avec le label Agri-Ethique.



France Bleu Bourgogne
Emission : La matinale de France Bleu Bourgogne

Résumé :

Journal - L'avenir de la filière céréalière en Côte-d'Or se trouve peut-être dans le commerce équitable. Le patron d'un réseau de trois boulangeries s'est désormais labellisé Agri-Ethique. Reportage. Itw de Sylvie Richard, responsable qualité environnement. Les taux de protéines à la récolte sont importants pour le boulanger dans le cadre de sa panification.

www.actualites-du-jour.eu

Pays : France

Dynamisme : 3025



[Visualiser l'article](#)

CÔTE-D'OR : De nouvelles boulangeries adhèrent au label Agri-Éthique

Elles sont désormais 28 boulangeries en Côte-d'Or à adhérer au label. C'est sur la place de l'église à Pontailleur-sur-Saône que les représentants et partenaires du label Agri-Éthique ont officialisé un partenariat avec la boulangerie-pâtisserie de Fabien Bruckert, «Tendre et Craquant». Trois de ses autres boulangeries adhèrent au label : la boulangerie Bruckert à Lamarche-sur-Saône (24 rue du Général de Gaulle, «Au Pain d'Or» à Binges (2 rue du Vieux...

source: Infos Dijon



L'air de la ville

LA BONNE IDÉE ● Du pain éthique dans la boulangerie Convert. Le label "Agri-Ethique" est le premier label de com-



merce équitable français, intégré depuis septembre 2018 au collectif du Commerce Equitable France. Chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée de trois ans. Une démarche qui vise à sécuriser l'agriculteur en lui assurant un revenu et en préservant l'emploi local. C'est ce que permettent les acheteurs de ses produits. Aujourd'hui en France près de 650 boulangers sont affiliés à Agri-Ethique. Trois seulement en Vaucluse ! Mercredi dernier, c'est Éric Convert de l'Isle qui a signé la charte en présence de Pierre-Olivier Carnafi, agriculteur à Beaulon dans l'Allier où il produit du blé mais aussi de l'orge, du colza et du maïs, de Christophe Descréaux, collecteur-stockeur à Dompierre sur Besbre (Allier), du minotier Damien Forest de Cluny (Saône et Loire) mais encore de Jean-Luc Poisson, chargé de développement Agri-Ethique. Pour l'occasion, les amis du boulanger étaient invités à déguster des produits locaux, pains et vins bien sûr. Il a fallu à l'équipe d'Eric Convert confectionner les plus grandes baguettes possible pour les sandwiches !

/ PHOTO D.V.



AU FIL DE LA SEMAINE

A Domfront, le label éthique local convainc

■ Bertrand Romé de la minoterie du château, basée à Ernée en Mayenne, n'a pas eu besoin de beaucoup de salive pour convaincre Muriel Chrétien de signer la charte Agri-éthique. La patronne de la boulangerie Le Fournil du château de Domfront l'assure : « depuis notre ouverture il y a deux ans, on se bat pour tout ce qui est naturel ». Son associé Antoine Serais travaille avec des produits locaux : miel, lait, crème, et naturels : colorants et poudres végétales. Si pour les boulan-

gers, l'adhésion à la charte n'engage pas plus de frais, elle apprécie la juste rémunération des céréaliers. Mais c'est la qualité de la farine qui l'a encouragée à intégrer cette démarche. La charte d'engagement est affichée dans le magasin, les pochettes des baguettes comportent le logo et des flyers d'explication sont à la disposition des clients. « Il est important de continuer à apprécier les bonnes choses », résume-t-elle.

Agri-éthique en chiffres

Créée en 2013 par une coopérative vendéenne, la filiale Agri-éthique représente en ex-Basse Normandie, 8 agriculteurs (ornais) et 11 boulangeries (dont 3 ornaises). Ils ont signé le pacte qui implique, pour les agriculteurs, un prix sécurisé sur une durée contractuelle.





ANIMATION

Du pain éthique à la Pause gourmande

Animation inhabituelle hier, rue Alfred-Marchand. Jérémie Naudon, l'artisan boulanger, a décidé d'adhérer au label agri-éthique. « *Il s'engage ainsi dans une filière solidaire. C'est un partenariat entre les agriculteurs de la région, le meunier et le boulanger qui s'entendent pour garantir une stabilité de prix sur trois ans* », explique Romé Bertrand, de la minoterie du Château, à Ernée. « *Nous sommes là pour lancer cette démarche* ».



France Bleu Bourgogne

Emission : La vie en bleu France Bleu Bourgogne

Résumé :

Trois boulangeries dans l'Est du département de Côte-d'Or, à Pontarlier, sont désormais labellisées Agri-Éthique, leader en France du commerce équitable.

**PONTAILLER-SUR-SAÛNE** Artisanat

Un pain qui garantit un prix juste pour l'agriculteur

La boulangerie de Fabien Brucker vient d'adhérer au label Agri-Éthique. Une démarche qui vise à mieux rémunérer les producteurs céréaliers et tous les acteurs de la filière.

C'est un cercle vertueux où tous les acteurs, du producteur au boulanger, s'engagent pour un pain de qualité et un prix correct pour l'agriculteur. Le label Agri-Éthique a six ans et, depuis peu, un nouvel adhérent : les boulangeries de Fabien Brucker à Pontail-

sur-Saône, Lamarche-sur-Saône, Binges et Pesmes (Haute-Saône).

Plus qu'une distinction, c'est une vraie démarche que l'artisan rejoint. Il s'engage, en effet, à s'approvisionner en farine uniquement auprès des Moulins de Parcey, dans le Jura. Meunier qui se fournit lui-même auprès des Établissements Bresson, à Saulon-la-Chapelle. Et, au bout de la chaîne, il y a les agriculteurs partenaires, comme les Gaec (groupements agricoles d'exploitation en commun) Laville et de Saint-Martin, à Tanay.

Un prix fixe pour trois ans

Un contrat qui fixe les prix et les volumes et lie tous les acteurs pour trois ans, renouvelables. Une sécurité pour les céréaliers, qui sont ainsi assurés de vendre une partie de leur production à un tarif rémunérateur, calculé en fonction de leurs charges, à l'abri des évolutions mondiales des cours du blé. « Ça permet de se projeter un peu », juge Jean-François Minot, du Gaec de Saint-Martin, qui, comme son confrère Dominique Laville, fournit ainsi 50 tonnes de blé, soit environ 5 % de sa production.



Tous les acteurs du label Agri-Éthique (agriculteurs, Établissements Bresson, Moulins de Parcey) réunis autour de Fabien Brucker, boulanger à Pontailleur-sur-Saône. Photo LBP/No. P.

Pour le boulanger Fabien Brucker, s'engager dans une telle démarche était une évidence : « Mon père était céréalier, je connais donc bien les difficultés des agricul-

teurs. Ce label permet aussi de redorer l'image qu'ils ont parfois auprès de la population, et de valoriser la farine et le blé français ».

Noémie PEYRARD



Trois boulangeries de Vaucluse s'engagent dans le commerce équitable



De l'agriculteur au boulanger : toute une filière se mobilise © Radio France - Daniel Morin

L'Isle-sur-la-Sorgue, France

Le revenu agricole, c'est l'affaire de tous ! Alors des boulangers font le choix de s'engager pour assurer -sur la durée- un **meilleur revenu aux agriculteurs** qui leur fournissent une farine de qualité. Comment ? En payant plus cher leur farine, sans répercuter la différence sur le prix de vente de leurs produits. Du coup, c'est l'ensemble de la filière qui se montre solidaire en misant sur la qualité, la régularité et la transparence. Une démarche saluée par un label national "Agri-éthique" , le premier **label de commerce équitable** en France.

Trois boulangeries labellisées en Vaucluse

Trois boulangeries viennent de le décrocher en Vaucluse : les boulangeries Convert à l'Isle-sur-la-Sorgue ; Olines à Montoux et Affigliati à Carpentras Serres. La démarche séduit les clients : les produits labellisés commerce équitable -en soutien aux agriculteurs des pays du Sud et aux producteurs français- ont fait **un bond de 22%** de leurs ventes en France en 2018.

La boulangerie Convert à l'Isle-sur-la-Sorgue labellisée Agri-éthique : le reportage de Daniel Morin

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Copier



www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Les ventes de pain constituent 60% du chiffre d'affaire, en progression constante... © Radio France - Daniel Morin



www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Dans sa boulangerie, Eric Convert n'oublie pas ses origines paysannes © Radio France - Daniel Morin



Des pains variés, pétris de savoir faire et de commerce équitable © Radio France - Daniel Morin

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)



Le label Agri- éthique bien en vue sur la façade de la boulangerie © Radio France - Daniel Morin



France Bleu Vaucluse

Emission : France Bleu Vaucluse Matin

Résumé :

Journal - Trois boulangeries de Vaucluse viennent de décrocher le label Agri-Éthique France. C'est la récompense de leur engagement en faveur de la qualité et du commerce équitable.



France Bleu Vaucluse
Emission : France Bleu Vaucluse Matin

Résumé :

Journal - Trois boulangeries du Vaucluse ont été labellisées "Agri-Éthique" pour leurs actions en faveur du commerce équitable. Reportage. Itw d'Éric Convert, un des trois boulangers. Il s'engage à avoir de la farine 100 % française avec des blés présentant un faible rendement et une meilleure qualité.



France Bleu Vaucluse
Emission : France Bleu Vaucluse Matin

Résumé :

Journal - Trois boulangeries du Vaucluse viennent de recevoir le label "Agri-Éthique France" pour leur engagement pour l'environnement et le commerce équitable. Ces boulangers achètent leurs farines plus chères, pour garantir un meilleur revenu aux agriculteurs.



France Bleu Vaucluse

Emission : France Bleu Vaucluse Matin

Résumé :

Journal - Trois boulangeries du Vaucluse viennent de recevoir le label "Agri-Éthique France" pour leur engagement pour l'environnement et le commerce équitable. Reportage. Itw notamment d'Éric Convert, un des trois boulangers. Il s'engage à avoir de la farine 100 % française avec des blés présentant un faible rendement et une meilleure qualité. Itw également de Clémence, vendeuse. Les clients veulent être dans une démarche de respect de l'environnement.

LE PETIT MEUNIER La Dépêche

L'INTRANSIGEANT

LA RÉFÉRENCE DES FILIÈRES DU COMMERCE DES GRAINS

Mardi 11 juin 2019 - 80^e année - n°4317 - 8,47 €

www.reussir.fr/cultures-grains

BOURSE INTERNATIONALE DE PARIS

« Pérenniser Agro Paris Bourse et se grouper à l'export »

Baudouin Delforge est président d'Agro Paris Bourse (ex-Syndicat général de la Bourse de commerce de Paris) depuis 1996.

La Dépêche-Le Petit Meunier: Comment se présente la Bourse internationale de Paris du 14 juin?

Baudouin Delforge: Historiquement, cette bourse attire entre 550 et 600 personnes. Il est encore un peu tôt pour donner un chiffre cette année⁽¹⁾. Environ 40 exposants seront présents. La bourse a lieu au Pavillon Gabriel, proche des Champs-Élysées, qui vient d'être rénové. On y était déjà il y a deux ans.



Baudouin Delforge, président d'Agro Paris Bourse.

LD-LPM: Que dire de la prochaine bourse décentralisée en septembre?

B. D.: Elle aura lieu à Chartres et, là aussi, on peut parler d'histoire. Cette ville a accueilli la première bourse décentralisée que j'ai organisée, en 1997, un an après mon élection comme président du Syndicat général de la Bourse de commerce de Paris. J'avais 43 ans. Ce sera aussi la 20^e édition des

bourses décentralisées⁽²⁾ depuis mon arrivée comme président. C'est donc un retour aux sources et une date anniversaire dans une région, la Beauce, qui est un haut lieu de la filière Grains. Les mêmes leaders coopératifs sont encore là mais ils ont grandi et le négoce local, s'il a vu son nombre d'acteurs baisser en raison des problématiques liées à la transmission d'entreprise, est encore bien ancré sur ce territoire. Pour l'essentiel, ce qui est bien c'est que le négoce est resté le négoce. La bourse aura lieu dans ce merveilleux endroit qu'est le Compa, musée de la ruralité.

(Suite page 16)

LD-LPM: Et pour les années à venir?

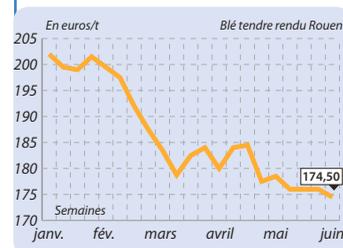
B. D.: Nous n'avons pas forcément vocation à y rester mais tout cela est en discussion. Je souhaiterais fortement que nous puissions revenir à la Bourse du commerce, au moins pour des événements qui pourraient correspondre à des dates anniversaires. Agro Paris Bourse a été le dernier occupant de cet endroit emblématique pour nos professions, jusqu'au 31 décembre 2016. C'est un lieu chargé d'Histoire et d'histoires pour nous. Nous allons travailler à ce retour.

COTATIONS	BLÉ TENDRE	↗
	ORGE DE MOUTURE	↗
	MAÏS	↗
	COLZA	↗

Tendances Céréales et Oléagineux

Les prix du blé tendre ont progressé entre le 23 mai et le 6 juin, en raison d'inquiétudes quant aux récoltes dans certains pays (États-Unis, Russie). Mais la tendance pourrait s'inverser, la situation pouvant s'améliorer, et les conditions étant bonnes dans l'UE. Ceux du maïs ont progressé en raison du retard des semis états-unis. En colza, la baisse de l'offre dans l'UE soutient les prix, mais la baisse de ceux du pétrole freine la tendance haussière.

Voir p. 8 et 9



Privé

LA QUALITÉ AU SERVICE DU GRAIN !

Les silos Privé vous aident à respecter les contraintes de votre métier d'Organisme Stockeur

- ✓ Législation sur les installations classées
- ✓ Prévention des risques
- ✓ Empoussièrément
- ✓ Insectes, acariens, rongeurs, oiseaux
- ✓ Répartition de la ventilation
- ✓ Longévité de l'investissement
- ✓ Classement
- ✓ Traçabilité
- ✓ Rapidité de la construction
- ✓ Prix de revient à la tonne logée
- ✓ Coût de la main d'œuvre

Bien stocker les céréales... pourquoi sans Privé?!

FABRICATION FRANÇAISE GARANTIE 10 ANS

NOUVEAU PRIVÉ est certifié pour le marquage CE

afaq ISO 9001

www.prive.fr

PRIVÉ SA : 98, avenue du Général Patton - CS 30536
51010 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX, FRANCE
Tel : 03 26 68 66 66 Fax : 03 26 68 66 99 E-mail : contact@prive.fr

KWS FARO

Orge d'hiver - 6 rangs brassicole

L'orge brassicole de haut niveau

VARIÉTÉ
PRÉFÉRÉE

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856

KWS



Jamais sans mon pain !



O.L.L.

S'il est un aliment que l'on associe directement aux Français, c'est bien le pain. Mais qu'en est-il si l'on s'intéresse aux plus jeunes ? En sont-ils aussi friands que leurs aînés ? Une étude*, présentée par l'Observatoire du pain le 4 juin, se montre plutôt rassurante quant au rapport que ces derniers entretiennent avec cet emblème de la gastronomie hexagonale. On y apprend que pour 63,5 % des sondés, "le croûton du pain est le premier aliment solide que l'on donne à l'enfant" ou qu'il y a "du pain sur la table quand on met le couvert" pour 78,5 % des personnes interrogées. Que l'on fasse ses dents avec, que l'on y découvre les premières saveurs salées, ou qu'on le tartine de confiture, le pain est toujours un compagnon fidèle de nos enfants. "Nous mangions notre pain de si bon appétit, que les femmes riaient quand nous passions près d'elles", écrivait Victor Hugo au milieu du XIX^e siècle dans la poésie "Aux Feuillantines", se remémorant ses premières années... Une image toujours d'actualité !

Rodolphe de Ceglie

* Étude réalisée auprès de 800 mères d'enfants et auprès de 60 adolescents.

Dernière minute

Nutrition animale : hausse des volumes dans l'UE en 2018

L'industrie européenne de la nutrition animale enregistre, pour 2018, une progression de 1,8 % à 163,3 Mt selon la Fédération européenne des fabricants d'aliments composés (Fefac). Pour la 5^e année consécutive, la Pologne enregistre la plus forte croissance (encore +5,5 %). Dans l'UE, la demande en aliments Bovins (+3,8 %) a été boostée par la sécheresse de l'été dernier, surtout dans l'Europe du Nord-Ouest. Les aliments Volailles progressent bien (+1,7 %) mais l'aliment Porc, malgré les bonnes performances espagnoles (10,7 Mt), reste stable. Pour 2019, les experts prévoient une baisse d'environ 0,9 % des volumes avec -2 % en bovins (bonnes conditions pour les fourrages, pression environnementale), une hausse de 0,5 % en volailles (si le Brésil peine toujours à regagner ses positions internationales) et la poursuite de la baisse en porcs (-0,5 %).

Yanne Boloh

4 VIE DES ENTREPRISES

• Le groupe Avril renoue avec les bénéficiaires

5 POLITIQUE - SYNDICAT

• Les niches fiscales agricoles attirent l'attention des députés

6-7 PRODUCTIONS-MARCHÉS

• OFPM : la situation des céréaliers s'est améliorée
• La culture du sorgho s'implante aussi en Europe
• Le bio affiche une croissance record

8-9 TENDANCES

• Le retour d'un temps plus dément fait repartir les cours du blé tendre vers le bas
• Hausse des prix du colza dans un contexte d'offre réduite en 2019 dans l'UE

10-15 COTATIONS

16 BOURSE DE PARIS

• Entre trop de pluie et risque de sécheresse

Barilla : chiffre d'affaires en progression de 3 %

Barilla, spécialiste des pâtes, des sauces et des produits de boulangerie, a annoncé, le 6 juin, un chiffre d'affaires de 3,483 Md€ pour son exercice 2018 (+3 %, comparé à 2017, net d'effet des taux de change). Selon l'entreprise, le segment des pâtes a réalisé de "bons résultats", les sauces d'"excellents résultats" et la boulangerie des "résultats positifs". Le groupe a également confirmé son plan d'investissement, approuvé en 2017, de 1 Md€ sur cinq ans. Surtout, Barilla poursuit son développement en "valorisant des filières responsables et des recettes inspirées du régime méditerranéen". Sa démarche de développement durable a également franchi un cap : Wasa – le spécialiste des tartines croustillantes – est devenu la première marque du groupe à devenir 100 % CO₂ compensé. L'entreprise travaille aussi sur les segments "moins de sel", "moins de sucre" et "moins de gras".

Hebdomadaire édité par Réussir SA au capital de 2 378 640 €

Siège social : 1 rue Léopold Sédar Senghor Colombelles - 14902 Caen Cedex 9

Bureaux parisiens : 4/14 rue Ferrus - CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 www.depeche.fr - Tél. 01 42 74 28 00

Actionnaires : Réussir Participations et Agra Investissement

Président du conseil de surveillance : Henri Biès-Péré

Président du directeur, directeur de la publication : Thibaut De Jaegher

Directrice des rédactions : Nicole Ouvrard

Rédacteur en chef : Rodolphe de Ceglie - r.deceglie@reussir.fr

Rédactrice en chef adjointe : Karine Floquet - k.floquet@reussir.fr

Chef de rubrique : Kévin Cler - k.cler@reussir.fr

Secrétaire de rédaction : Nadine Stenger

Rédactrice-graphiste : Isabelle Marandel

Publicités et petites annonces : pub@reussir.fr
Tél. : 01 49 84 03 30

Abonnements : Tél. 02 31 35 87 28
service.abonnement@reussir.fr

Tarif 2019 : France 1 an : 352,25 € (dont TVA 2,10 %)

Autres tarifs : nous consulter

Commission paritaire :

n° 0919 T 78375

ISSN 1287-8375

Dépôt légal à parution

Toutes reproductions interdites

LE DÉPÊCHE

> AGENDA

JUIN

Mercredi 12 au jeudi 13 : Expobiogaz – Lille (Nord)

Vendredi 14 : Bourse internationale de Paris et Assemblée générale d'Agro Paris Bourse – Paris

Vendredi 14 : Convention de la meunerie française et Congrès européen de la meunerie – Paris

Vendredi 14 au lundi 17 : Salon de la pâtisserie – Paris

Mardi 18 : Conférence-débat "L'agriculture, levier du développement au Maroc", organisée par Iris – Paris

Jeu 20 au ven 21 : Bourse maritime agricole La Rochelle-Pallice – La Rochelle (Charente-Maritime)

JUILLET

Mercredi 3 : Assemblée générale de Nutrinnoë – Brest (Finistère)

SEPTEMBRE

Mardi 10 au vendredi 13 : Space – Rennes (Ille-et-Vilaine)

Jeu 19 au ven 20 : Food Use Tech, événement dédié aux nouveaux usages du numérique et des technologies dans l'alimentation – Dijon (Côte-d'Or)

Ven 20 : Bourse décentralisée de Chartres – Chartres (Eure-et-Loir)

OCTOBRE

Mercredi 16 au jeudi 17 : Journées techniques des industries céréalières – Lille (Nord)

Jeu 17 au ven 18 : Bourse de commerce européenne – Vienne (Autriche)

Dimanche 20 au mardi 22 : Natexpo 2019 – Paris

NOVEMBRE

Mercredi 6 : Convention Nutrition animale, organisée par Coop de France - Paris

Dimanche 8 au jeudi 12 : Sima – Villepinte (Seine-Saint-Denis)

Le groupe Avril renoue avec les bénéfiques

L'Ebitda du groupe Avril progresse entre 2017 et 2018, porté notamment par des exportations de biodiesel. Néanmoins, les résultats de Saipol restent négatifs en 2018, et devraient le rester en 2019.

Après des années 2016 et 2017 difficiles, le groupe Avril va mieux en 2018. L'Ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) grimpe de 26 % d'un an sur l'autre (cf. tableau), et le résultat net repasse en positif, passant de -56 M€ à 16 M€. Le ratio dette/Ebitda passe de 2,4 à 1,35, rapporte Jean-Philippe Puig, directeur général d'Avril, lors d'une conférence, le 4 juin, à Paris.

Hausse attendue de la demande UE de biodiesel

La meilleure santé du géant agro-industriel et financier, qui vise 300 M€ d'Ebitda à l'horizon 2023, s'explique notamment par l'amélioration des performances de Saipol, qui n'a toutefois pas donné de chiffres. « L'année 2018 s'est déroulée en deux temps : une

L'Ebitda et le chiffre d'affaires du groupe Avril rebondissent			
(en millions d'euros)	2018	2017	Variation
Chiffre d'affaires	6 091	6 231	- 2,0 %
Ebitda	154	122	+ 26,0 %
Investissements	138	136	+ 1,5 %
Capitaux propres	1 800	1 749	+ 2,9 %

SOURCE: AVRIL

première partie mauvaise, avec la concurrence du biodiesel argentin. La seconde s'est révélée bien meilleure, avec un rebond de la demande en biodiesel d'industriels non couverts début 2018 », détaille Jean-Philippe Puig. Il ajoute que, profitant d'opportunités de marché, 0,5 Mt de biodiesel ont été exportées sur l'Europe du Nord en 2018 (en Allemagne et en Suède notamment), contre 0 t en 2016 et 2017. Avril espère poursuivre cette dynamique, la croissance de la demande de l'UE-28 en biodiesel étant estimée à 1,5 Mt

entre 2017 et 2018, chiffre qui devrait se maintenir en 2019, avant de ralentir en 2020 (+1 Mt?). La demande régresserait à partir de 2021. « Des pays comme la Pologne ou l'Italie n'ont pas rempli leurs quotas d'incorporation. Mais en 2021, avec la baisse du parc diesel, la consommation de biodiesel dans l'UE-28 devrait décroître », indique Jean-Philippe Puig.

Malgré le regain de forme, Saipol reste dans le rouge, avec une perte d'environ 33 M€ en 2018. Rappelons que des grèves durant les

mois de février et mars avaient affecté l'activité de l'industriel, lui faisant perdre près de 15 M€. Néanmoins, « nous espérons que les pertes ne seront que d'un chiffre (entre 0 et 10 M€) en 2019 et que nous reviendrons dans le positif en 2020 », déclare Jean-Philippe Puig.

Dernier projet : le groupe Avril envisage de réutiliser l'ancien site de Dieppe (Seine-Maritime) pour produire des ingrédients à base de protéines de colza et de tournesol, destinés à l'alimentation humaine. Les études de faisabilité sont en cours et devraient s'achever prochainement. Une société de commercialisation se chargerait de vendre les produits, avec à la clef un projet de joint-venture entre Avril et ladite entreprise, dont le nom n'a pas filtré.

Kévin Cler

Cac/ZG Raiffeisen : création d'une société commune de commercialisation

Dans un contexte de mondialisation des marchés » induisant « une vive concurrence », la Coopérative agricole de céréales (Cac), dont le siège social se trouve à Colmar (Haut-Rhin), et ZG Raiffeisen (Karlsruhe, Allemagne) souhaitent se rapprocher pour créer une société commune de commercialisation de céréales, indiquent les deux groupes coopératifs dans un communiqué. « Ensemble, nous irons plus loin », déclare le président de la Cac (154 M€ de chiffre d'affaires global annuel), Jean-Michel Habig. Des propos confirmés par le directeur général de la ZG Raiffeisen (1,1 Md€ de chiffre d'affaires global annuel), Ewald Glaser, qui ajoute : « La coopération est certainement le meilleur outil pour l'agriculture ».

Une ambition forte

Cette société de commercialisation, qui sera effective au plus tôt après accord de l'Autorité de la concurrence et du Bundeskartell-

amt (Office fédéral de lutte contre les cartels), vise à développer une stratégie pour valoriser la qualité des productions alsaciennes et du Bade-Wurtemberg (1 Mt de collecte de maïs et de blé pour les deux coopératives), accélérer sa stratégie de croissance et créer un modèle autour d'un bassin économique commun entre Bâle et Mannheim. « Les prochains mois seront mis à profit pour préparer dans le respect des règles de concurrence l'organisation de la future entité au lancement de ses activités transfrontalières, afin qu'elle soit prête à relever les défis de demain », précise le communiqué.

Avec une capacité de stockage de 225 000 t, le site d'Ottmarsheim de la Cac est le plus grand silo portuaire de la vallée rhénane. Le groupe ZG Raiffeisen est une entreprise de commerce et de services implantée dans le sud-ouest de l'Allemagne, ainsi qu'en Alsace et en Roumanie.

Karine Floquet

Roquette : une filière pois durable et responsable

Avec bientôt deux usines, l'une en France (Vic-sur-Aisne) et l'autre en construction au Canada (Portage la Prairie), Roquette va bientôt devenir acheteur de plus de 250 000 t de pois jaunes pour servir tous ses clients avec des produits d'origine végétale de haute qualité », indique l'entreprise dans son rapport d'activité et de dévelop-

pement durable 2018. Un « parcours culturel innovant » a été défini, basé sur la sélection variétale, les pratiques agricoles optimisées, la gestion maîtrisée des produits de protection des plantes, la traçabilité depuis les semences jusqu'au site de production Roquette ainsi que sur une logistique dédiée.

K. F.

Artésienne de Minoterie rejoint Agri-Éthique

Agri-Éthique vient d'annoncer l'adhésion d'un nouveau partenaire, l'Artésienne de Minoterie. Meunerie familiale, située dans le Pas-de-Calais, la société dessert en farine et autres mélanges de qualité les boulangers et industriels dans le Nord de la France et la Picardie.

Artésienne de Minoterie est engagée avec Cérésia, « nouveau nom du groupe coopératif Acolyance (partenaire d'Agri-Éthique depuis 2016) et Céréna, qui est spécialisée dans la collecte de céréales et oléoprotéagineux en culture conventionnelle et bio, notamment ».

K. F.

ADM : réorganisation de l'activité commerciale

Archer Daniels Midland Co (ADM) regroupera, à compter du 1^{er} juillet, ses secteurs du commerce de grains et d'oléagineux en une nouvelle unité d'affaires, baptisée « Ag Services & Oilseeds », selon Reuters. Dans un contexte « de mauvaises condi-

tions météo et du différend commercial entre les États-Unis et la Chine », cette décision permettrait « de mieux rationaliser ses activités nord-américaines et de réduire ses coûts ». Il s'agit de la deuxième réorganisation de l'entreprise en un peu moins d'un an.

K. F.

Les niches fiscales agricoles attirent l'attention des députés

Dans le cadre du Printemps de l'évaluation, les députés de la commission des Finances ont examiné, le 4 juin, la mission Afaar du budget de l'État, celle principalement dédiée à l'agriculture. À cette occasion, l'un des rapporteurs spéciaux, Hervé Pellois (LREM), s'est inquiété de l'utilité des niches fiscales agricoles. « Nous avons demandé à vos services [du ministre de l'Agriculture, NDLR] de nous remettre les différents objectifs du législateur quand les niches ont été mises en place », a déclaré le député breton à l'adresse du ministre de l'Agriculture Didier Guillaume. « L'absence d'un tableau complet [...] nous inquiète. »

Didier Guillaume a répondu que

ses services s'intéresseront au sujet : « Il y a sûrement des niches fiscales dont on ne sait plus pourquoi elles ont été mises en place, et à quoi elles répondent (sic) ». Le ministre a ensuite précisé que, dans le cadre des baisses d'impôts annoncées par le président de la République pour le budget 2020, son ministère cherchait justement des pistes d'économie, sous-entendant que les niches fiscales agricoles pourraient être réexaminées à cette occasion.

La mission Afaar compte trente-six niches, dont onze « pour la seule filière bois », a recensé Hervé Pellois. Il en compte également cinq dont « le montant n'est pas estimé », cinq « à moins de 500 000 € ».

Agra

Vers une zone de libre-échange sur le continent africain

Lancé en mars 2018, et avec cinquante-deux signataires aujourd'hui, le traité de libre-échange commercial en Afrique continentale (représentant une population de 1,2 milliard de personnes) est opérationnel depuis le 30 mai. En effet, les vingt-deux ratifications nécessaires à sa mise en œuvre ont été rassemblées, la Gambie ayant opéré en ce sens au mois d'avril 2019. Parmi les poids lourds des économies du continent, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Soudan l'ont ratifié. L'Algérie et le Maroc ou

encore la Libye et l'Angola l'ont signé mais pas encore ratifié. Le Nigeria, économie n° 1 d'Afrique, n'a fait ni l'un, ni l'autre avec une position ambiguë : favorable au traité, il considère néanmoins que les termes de celui-ci ne lui conviennent pas. Ce traité devrait permettre de réduire les tarifs douaniers entre pays du continent (ils sont parfois supérieurs à ceux pratiqués pour l'export vers les pays tiers), contribuer à réduire le chômage et à développer les infrastructures de transport (un vrai problème à régler en Afrique). **Th. M.**

L'OCDE recommande de mettre l'accent sur la taxation de l'utilisation des routes

Dans un rapport intitulé « Taxer les véhicules, le carburant et l'utilisation des routes », l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) appelle les États « à repenser leur politique fiscale sur le transport routier » et à « s'éloigner de la taxation du carburant », selon une information de l'AFP en date du 5 juin. Pour compenser la baisse de recettes fiscales liée à l'augmentation attendue de véhicules électriques en circulation, l'OCDE recommande « de mettre davantage l'accent sur la

taxation de l'utilisation des routes, en particulier par le biais des redevances de distance et l'instauration de péages urbains ».

L'Organisation des transporteurs routiers européens considère, pour sa part, que « taxer le poids lourd ne changera rien au comportement des donneurs d'ordres et n'aura aucun impact sur la transition énergétique ». Elle propose que « les donneurs d'ordres abondent une redevance en fonction de la volumétrie CO₂ du transport qu'ils ont commandé ». **K. F.**



Rebelde

L'instant qualité



Les renseignements fournis dans ce document ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques et écologiques ainsi que des techniques culturales appliquées. Les informations relatives aux maladies et aux ravageurs sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques et écologiques ainsi que des techniques culturales appliquées. Crédit photo: Jean-Michel, Flickr.

- BAF - VRMf
- Très haute teneur en protéines
- W très élevé
- Excellent PS

Retrouvez notre catalogue Céréales à paille Protéagineux téléchargeable sur notre site internet.



www.agriobtentions.fr

OFPM : la situation des céréaliers s'est améliorée

Les producteurs de blé tendre ont pu dégager un résultat positif l'an passé. Quant aux rayons boulangerie-vienniserie-pâtisserie de la grande distribution, ils affichent un résultat négatif en 2017.

Les céréaliers ont été les principaux bénéficiaires de la hausse des prix du blé tendre entre 2017 et 2018, alors que les consommateurs ne l'ont guère ressentie, selon le dernier rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM), présenté le 3 juin à Paris par son président Philippe Chalmin. Dans le détail, il en ressort que la valeur de la matière première Blé tendre a grimpé de 10 % entre 2017 et 2018, pendant que le prix de la baguette n'a augmenté que de 3 %, à 3,50 € le kilo. Le rapport pointe également le fait que, sur la période 2010-2018, le prix de la baguette ne varie que de 0,15 € le kilo !

Selon l'OFPM, les producteurs français ont retrouvé une marge nette positive, après avoir été négative en 2016 et en 2017, de 12 €/t en moyenne. La part du blé tendre dans la construction du



« Les résultats des rayons boulangerie-vienniserie-pâtisserie restent négatifs », explique Philippe Chalmin, président de l'OFPM.

prix du kilo de baguette de pain reste marginale à 6,3 % en 2018 (5,8 % en 2017).

Baisse des résultats des meuniers entre 2016 et 2017

Du côté de la meunerie, la part des produits du secteur (farine) dans la construction du prix de la baguette baisse de 9 %, à 0,21 € le kilo de baguette. « On peut supposer que les meuniers ont absorbé

la hausse du coût de matière première en comprimant leur marge brute », explique l'OFPM. Concernant l'état de santé du secteur, seule une comparaison entre 2016 et 2017 a pu être établie. Le résultat courant avant impôt recule sur cette période, passant de

2,2 % à 0,5 %, compte tenu d'une hausse des charges non liées aux variations des prix du blé tendre (frais de transport, recours accru aux analyses de qualité, etc.).

Les rayons boulangerie-vienniserie-pâtisserie (BVP) des grandes et moyennes surfaces (GMS) sont restés déficitaires en 2017, avec une marge nette négative de 0,40 € pour 100 € de chiffre d'affaires. « La BVP sert essentielle-

ment à attirer les clients dans les GMS », justifie Philippe Chalmin.

Le prix des pâtes reste relativement déconnecté des évolutions du coût de la matière première, rapporte l'OFPM. Il baisse de 1,3 % entre 2017 et 2018, à 1,52 € le kilo, alors que l'indicateur du coût de matière première (blé dur) régresse de 12 %. Mais la part du blé dur dans la construction du prix des pâtes représente tout de même 21,1 % (23 % en 2017).

La déconnexion des prix des matières premières avec les prix alimentaires a incité Philippe Chalmin à déclarer que « la construction inversée des prix au profit des producteurs voulue par la loi EGAlim peut se faire pour certains produits, ceux entrant dans une logique contractuelle, mais ne peut fonctionner pour les grandes commodités », comme le blé tendre. **Kévin Cler**

En bref

Hausse de la production mondiale de blé selon la FAO

La production planétaire de blé est attendue pour 2019/2020 à 769,5 Mt le 6 juin (767 Mt en mai), selon Amis, l'Observatoire des marchés de la FAO, en raison de hausse de récoltes attendues dans l'UE et au Canada. Celle de maïs diminue de 38 Mt sur la même période, à 1102 Mt (baisse des surfaces aux États-Unis). Celle de soja est attendue à 361,3 Mt pour 2019/2020.

Début de canicule en Inde

Alors que le gouvernement indien a annoncé une prévision de récolte 2018 en grains de 283,37 Mt (285,01 Mt en 2017), une canicule touche le nord du pays, avec des températures dépassant les 50,5 °C à Churu (État du Rajasthan) et les 45 °C à New Delhi (Territoire de Delhi), selon le Service national de la météo. L'Inde vit sa deuxième année de pré-mousson la plus chaude et la plus sèche depuis 1954.

La culture du sorgho s'implante également en Europe

Depuis l'année 2017, le sorgho bénéficie d'une campagne de promotion financée par la Commission européenne pour développer sa production.

Depuis quelques années, « il y a une tendance au développement du sorgho en Europe » alors que les surfaces avaient baissé depuis la fin des années 1980, le sorgho ayant été très peu soutenu par la réforme de la Pac en 1992, a déclaré le 3 juin à l'AFP Charles-Antoine Courtois, chargé de Développement de Sorghum ID.

Manque de semences

Outre l'adaptation climatique, les agriculteurs intéressés souhaitent diversifier les rotations de leurs cultures pour préserver ou nourrir des sols épuisés par des cultures intensives de maïs, tournesol ou colza. « On aurait pu augmenter encore plus les surfaces en Europe, mais il y a un

manque de semences », note-t-il. C'est notamment le cas « en Russie, en France, et en Hongrie ». En Hongrie, la récolte de maïs a été très mauvaise il y a deux ans, et la prise de conscience des agriculteurs s'est faite à ce moment-là, pour « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier », ajoute Charles-Antoine Courtois. Dans ce pays, les surfaces ont reculé à

10 000 ha, alors que le sorgho couvrirait 200 000 ha il y a trente ans, selon Ferenc Farkas, directeur pour la Hongrie de la coopérative Euralis. Axéreal, qui a des activités de malterie en Hongrie et en Croatie, a créé une filière de collecte de sorgho en utilisant un silo près du Danube. Le sorgho se cultive aussi en Bulgarie et en Italie.

La rédaction avec l'AFP

Développement des surfaces de sorgho en France

En France, on trouve surtout du sorgho dans la région Occitanie en sorgho-grain et fourrager, mais il se développe plus au nord, près de la Loire, d'après Arvalis-Institut du végétal. Cette céréale se trouve même dans les Vosges, où les éleveurs confrontés à la sécheresse ont du mal à nourrir leur bétail. La France reste un petit producteur (326 000 t en 2018), mais l'un des premiers de l'UE avec l'Italie. Sur 53 000 ha en 2017, les semis de sorgho ont progressé à 61 000 ha en 2018 et pourraient atteindre 70 000 ha (8 000 producteurs) cette année selon Charles-Antoine Courtois (Sorghum ID).

Le bio affiche une croissance record

Selon l'Agence bio, les surfaces en grandes cultures bio enregistrent un bond de 38 % en 2018 par rapport à l'année précédente. C'est l'une des filières bio les plus dynamiques.

Sur les 2 millions d'hectares cultivés en bio en 2018, plus d'un quart est implanté en grandes cultures : ce sont 513 783 ha, dont 112 000 ha de nouvelles terres converties l'an dernier en céréales et oléoprotéagineux. Un record historique avec 1363 nouvelles exploitations céréalières en bio. « Cette dynamique est sans précédent, se réjouit Philippe Henri, nouveau président de l'Agence bio. Toutes les régions progressent. La répartition sur le territoire va plus s'équilibrer. » Si le Sud poursuit son essor, avec une poussée continue en Occitanie (surtout dans le Gers et l'Aveyron), les zones céréalières traditionnelles du Nord, de l'Est et du Centre font une percée. « Ces régions ne plafonnent pas les aides, ou peu, stimulant ainsi les conversions. Et les

stockeurs, coopératives et privés, poussés par la demande des transformateurs et des consommateurs, organisent aussi des collectes. »

Déficit en voie de réduction

« Le soutien apporté aux créations de silos dédiés, notamment via le fonds Avenir bio de l'Agence bio doté de 8 M€/an, contribue à accélérer cette dynamique », rappelle Florent Guhl, directeur de l'Agence bio. Le financement des Agences de l'eau sur les zones de captages dégradés est incitatif. En Île-de-France, en retard, les grandes cultures décollent : elles concernent la majorité des conversions, et occupent près de 70 % des surfaces bio, soit 12 700 ha. Dans les régions où les aides ont été pla-

fonnées, la mixité bio-conventionnelle persiste. Des collecteurs visent une conversion totale, quoique progressive. Par exemple, la Cocebi, coopérative historique entièrement bio en Bourgogne, impose sept ans à la ferme pour atteindre une activité bio totale. Pour le président Philippe Henri, producteur lorrain de grandes cultures et éleveur de poules et de bovins allaitants, « cette croissance va réduire le déficit français en céréales et oléoprotéagineux bio, pour les filières en alimentation humaine et animale ». Si la France importe environ 30 % de ses besoins en grains, la forte demande en origine France fait chauffer les cours.

Marc Descamps

7,55 % de la SAU française est bio, et 4,3 % de celle en grandes cultures.

En bref

FAO : hausse des prix des produits alimentaires

L'indice FAO des prix des produits alimentaires affiche une moyenne de 172,4 points en mai (+1,2 % par rapport à avril ; -1,9 % comparés à mai 2018). L'indice qui concerne les céréales a augmenté de 1,4 % (maïs en hausse, blé en baisse, riz stable) et celui des huiles végétales a diminué de 1,1 % (huile de palme en chute ; huile de soja, tournesol et colza en légère progression).

Australie : de nouveaux certificats à l'import

Après un 1^{er} certificat accordé le 13 mai, autorisant l'import de blé pour la première fois depuis douze ans, le département de l'Agriculture et de l'Eau d'Australie a reconnu avoir accordé deux autres permis d'importation, à la date du 24 mai, pour des livraisons de grains sur son sol. Il étudie huit autres permis pour du grain en vrac concernant le canola, le blé et le maïs.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A renvoyer à : Réussir Abonnement - 1, rue Léopold Sédar Senghor - CS20022 - 14902 CAEN CEDEX 9

OUI, je m'abonne pour **1 an** et je choisis une offre ci-dessous :

	LA DÉPÊCHE	
	<input type="checkbox"/> PAPIER	<input type="checkbox"/> NUMÉRIQUE + base de cotations Cultures et Grains
FRANCE Métropolitaine	345€ ^{HT} (352,25€ ^{TTC})	396€ ^{HT} (404,32€ ^{TTC})
Autres pays, nous consulter		

MES COORDONNÉES

Nom Prénom

Société Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél. Port

E-mail (obligatoire pour la version numérique)

Fonction

SIRET

Code APE N° TVA intra

LE PETIT MEUNIER
ladépêche
LA RÉFÉRENCE DES FILIÈRES DU COMMERCE DES GRAINS

RÈGLEMENT

Je règle par :

- Chèque à l'ordre de RÉUSSIR
- Virement (voir ci-dessous)
- Domiciliation bancaire CCM-CADP-CAEN**
BIC CMCIFR2A
IBAN FR76 1027 8021 0100 0201 9482 554
- Je souhaite recevoir une facture par mail

Mail :

Date et signature obligatoires :

La Dépêche 01/19 - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2019.

REUSSIR
Nourrir votre performance

Découvrez nos autres revues !

REUSSIR CULTURES & GRAINS
100 La Dépêche - Le Petit Meunier et Réussir Grandes Cultures

REUSSIR Fruits & Légumes

FD hebdo

Les MARCHÉS
HEBDO LE MEDIA DE L'ALIMENTAIRE

boutique.reussir.fr

TVA à 2,1% pour la France métropolitaine. Version numérique monoposte non transférable. L'adresse email de réception de la publication doit être une adresse professionnelle individuelle (les adresses de type générique ou alias seront refusées, sauf autorisation exceptionnelle de REUSSIR). Les informations recueillies ci-dessus sont enregistrées dans un fichier informatisé par REUSSIR pour permettre la gestion de votre abonnement et vous adresser des contenus adaptés à votre activité par REUSSIR ou ses partenaires. Elles sont destinées aux services administratifs et marketing de REUSSIR. Conformément à la réglementation Européenne, vous pouvez exercer vos droits sur les données vous concernant en contactant le DPO de REUSSIR par email (dpo@reussir.fr) ou par courrier à l'adresse de REUSSIR ci-dessus. Si vous ne souhaitez pas recevoir les offres de nos partenaires, cochez cette case

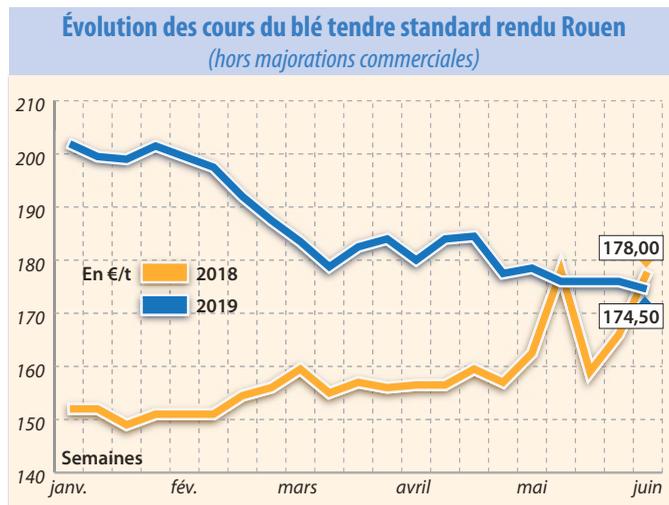
Une question ? Contactez-nous : service.abonnement@reussir.fr - Tél. 02 31 35 87 28

jeudi 6 juin 2019

Le retour d'un temps plus clément fait repartir les cours de la céréale vers le bas

BLÉ TENDRE

Sur les quinze derniers jours, les cotations du blé tendre sur Euronext et le marché physique hexagonal ont connu une certaine progression, en raison d'inquiétudes quant aux récoltes en Russie et aux États-Unis. Le déficit hydrique commence à inquiéter certains opérateurs russes, notamment dans le sud du pays. L'analyste SovEcon estime, au 4 juin, la production russe à 82,6 Mt (83,4 Mt précédemment). Aux États-Unis, les pluies ont fait craindre une dégradation des cultures d'hiver, et ont retardé les semis de printemps. Toutefois, la hausse des prix du blé tendre sur Euronext a été stoppée durant la semaine 23, suite notamment à



la publication du rapport hebdomadaire de l'USDA sur l'état des cultures. Le retard des semis de printemps n'a pas été si consé-

quent, et l'état des cultures d'hiver est resté acceptable. En Allemagne, l'association des coopératives allemandes attend la

récolte nationale 2019 à 24,7 Mt (+21,9 % par rapport à 2018). Enfin, en Argentine, les surfaces pourraient dépasser les 6,8 Mha attendus par la bourse de Rosario, en raison de conditions météorologiques et de prix favorables, selon l'association des producteurs de blé argentin. Dans l'Hexagone, la tendance de fond est plutôt baissière malgré la récente hausse des prix, et les acheteurs se montrent assez prudents, tout en restant à l'affût. Les vendeurs vident leurs cellules. Dans les champs, les cultures évoluent dans des conditions "bonnes à très bonnes" dans 80 % des cas en semaine 22, contre 79 % en semaine 21 (79 % en 2018).

La rédaction

MAÏS

Le retard des semis aux États-Unis en soutien des prix

Les cours du maïs sur Euronext ont grimpé sur les quinze derniers jours, surtout portés par Chicago. Les producteurs états-uniens ne peuvent plus semer désormais, et les pluies avaient empêché certains d'entre eux de le faire. Néanmoins, les tensions commerciales Mexique/États-Unis ont récemment pesé sur les cours états-uniens. Reuters rapporte que 35 000 t de maïs brésilien auraient été achetées par le Mexique en

semaine 23, une première depuis janvier. En France, des affaires en maïs sont rapportées pour les Fab nationaux. Les Espagnols seraient à l'affût, mais l'origine hexagonale manque d'attractivité. Céré'Obs estime que les cultures se développent dans des conditions "bonnes à très bonnes" dans 82 % des cas (81 % en semaine 22, 77 % en 2018) en semaine 23.

ORGES

Légère hausse des cours

Les cours de l'orge fourragère ont légèrement progressé sur les deux

dernières semaines. Mais les primes portuaires ont reculé en semaine 23. Les transactions ne sont pas légion, les acheteurs ne se montrant pas pressés. Des achats de compléments de Fab français et du nord UE sont tout de même rapportés sur l'ancienne récolte. Les prix des orges de brasserie sont également en progression. Les orges de printemps sont belles, et les malteurs/brasseurs restent discrets. FranceAgriMer les juge dans un état "bon à très bon" dans 88 % des cas en semaine 23 (78 % en 2018).

FRETS FLUVIAUX

Sans changement sur un marché calme

Les coûts du fret fluvial sur le bassin de la Seine et le Rhin n'ont pas évolué sur la dernière quinzaine. Le dégageur sur Rouen s'est nettement calmé, les silos étant vides. Les opérateurs attendent la nouvelle récolte, à venir d'ici un bon mois. Sur le marché intracommunautaire, l'activité, classique pour la période, s'effectue au coup par coup en fonction des opportunités.

La rédaction

Productions animales



VACHE

Sans entrain en vaches allaitantes, fluide pour les laitières

La semaine dernière a été synonyme de commerce correct sans plus, voire quelque peu délicat pour les vaches allaitantes, faute de demande soutenue surtout. Les cours ont été dans l'ensemble difficilement maintenus, en particulier pour le haut de gamme. En réformes de races mixtes et laitières, les échanges restaient fluides, voire rapides, autorisant les vendeurs à passer quelques hausses tarifaires.

Laure-Anne Lefebvre



Brebis : une chute des prix de saison

L'heure est à la baisse saisonnière des prix de brebis. Le prix moyen pondéré a reculé de 0,06 € en semaine 22 à 2,23 €/kg, selon FranceAgriMer. C'est 0,27 € de moins en un mois.



Porc : peu de changements sur le marché français

Malgré le férié de l'Ascension, synonyme de perturbations logistiques, le marché français du porc reste proche de l'équi-

libre. Le prix de base 56 TMP oscille entre maintien et petite hausse au gré des séances de cotation.



Dinde : nouvelle progression des prix de détail

En mars, selon Kantar, le prix moyen d'achat de la cuisse de dinde était de 4,58 €/kg, en hausse de 5,6 % en un an. À 10,90 €/kg, l'escalope a progressé de 2,9 % et se rapproche de son niveau de mai 2018 selon le Cidef.

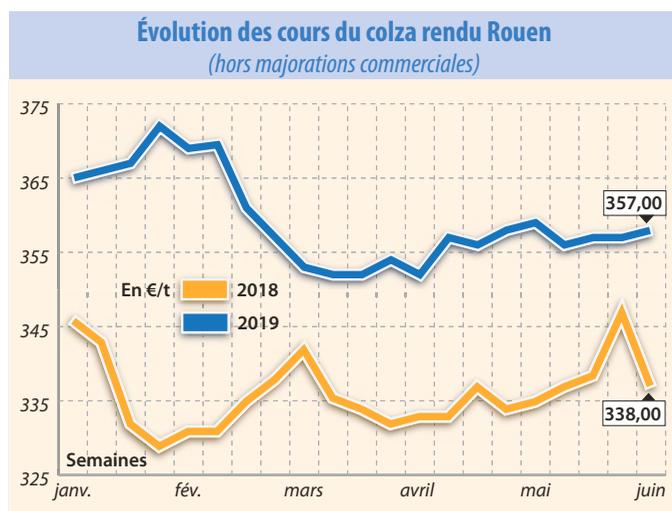
Laure-Anne Lefebvre

jeudi 6 juin 2019

Hausse des prix du colza dans un contexte d'offre réduite en 2019 dans l'UE

COMPLEXE OLÉAGINEUX

Les prix du **colza** ont gagné quelques euros entre le 23 mai et le 6 juin, en raison notamment d'une certaine tension attendue pour l'année 2019 sur le marché UE. Stratégie Grains prévoit une récolte hexagonale à 3,77 Mt cette année, en repli de 0,37 Mt par rapport à sa précédente projection. De nouvelles parcelles auraient été retournées en France durant le mois dernier, mais concerneraient des surfaces marginales. Au niveau de l'UE, la production passe de 18,85 Mt à 17,8 Mt, d'après Stratégie Grains. Néanmoins, lors de la semaine 23, la hausse des prix du colza a été atténuée par la hausse de l'euro face au dollar et du pétrole. Au niveau hexagonal, le commerce de



graines de colza françaises vers l'Allemagne s'est bien comporté sur la campagne 2018/2019 d'après Arnaud Rousseau, président d'Avril et producteur de

colza. Et ce, malgré les craintes de la Fop, qui s'inquiétait des critères de durabilité allemands différents pour la fabrication des biocarburants (basés sur des quantités de

gaz à effet de serre émis) de ceux de la France (basés sur des volumes). « Cela devrait continuer : si les prix sont compétitifs, les Allemands ne devraient pas rechigner à acheter français, d'autant que l'autre possibilité est l'achat de graines canadiennes, solution guère durable. » À plus court terme, sur les deux dernières semaines, une certaine demande est présente, mais les vendeurs rechignent à se positionner, ne sachant pas ce dont ils vont disposer. En **tourneol**, la hausse des prix se poursuit en qualité oléique, atteignant 550 €/t sur Lezoux ! En **tourteaux**, les cours ont fortement varié, freinant les échanges, mais ont été en hausse sur les quinze derniers jours.

Kévin Cler

PROTÉGÉINEUX

Raffermissement en récolte 2019

Les prix des **pois** et **féveroles** sur la campagne actuelle se font rares. Le niveau des prix en nouvelle récolte est supérieur d'environ 10 €/t à ceux de l'ancienne récolte. Le marché est calme.

ISSUES DE MEUNERIE

Nouvelle progression

Les prix du **son fin**, du **remouillage demi-blanc** et de la **farine basse** ont progressé cette semaine. Seul le **son pellet** fait exception, en stabilisant sa cotation. L'offre nationale est très limitée en tous coproduits et la

demande présente dans le sud de la France et les pays limitrophes, avec des compléments d'approvisionnement ici et là dans l'Hexagone. D'où un manque de marchandises par rapport aux besoins, qui conduit au renchérissement des issues de meunerie.

PRODUITS DIVERS

Réveil en légumes secs

Le marché de la **graineterie** est dans l'attente de la moisson. En **légumes secs**, on assiste à des ajustements de prix, sur un marché qui se réveille en vue de la nouvelle récolte. Cette dernière se présente bien en termes de qualité. Les pluies de ces derniers

jouent conviennent bien aux récoltes les plus précoces. Pour les cultures plus tardives, il faudra davantage d'eau car les nappes sont normales ou basses, avec une tendance à la baisse.

DÉSHYDRATÉS

Intérêt en pulpe de betterave

On note une certaine demande en **pulpe de betterave** déshydratée, en ancienne campagne. Les cours restent globalement stables.

COPRODUITS

Stabilité en produits laitiers

Les cotations sont reconduites cette semaine, tant sur la **poudre de lait** que sur la **poudre de**

lactosérum. Aucune affaire en spot n'a été rapportée. Les cours des **drèches de maïs** ont progressé sur les deux dernières semaines, suivant le renchérissement des tourteaux. Des affaires se sont traitées, le produit retrouvant de l'attractivité aux yeux des industriels. En **corn gluten feed**, le constat est semblable. Les cours des **pailles** sont reconduits dans un marché inerte. Les pluies sont les bienvenues. Il faut maintenant attendre le passage de l'été pour avoir une idée de la situation dans ce secteur, Météo France annonçant un été plus chaud que la normale.

La rédaction

Chicago

84,9 millions d'acres de maïs états-unien en 2019?

Entre le 23 mai et le 6 juin, les cours du blé tendre sur Chicago ont progressé, compte tenu de la sécheresse en Australie, Russie et Ukraine, ainsi que de l'excès d'humidité aux États-Unis. En maïs, le retard des semis aux États-Unis a constitué le principal élément haussier. L'analyste IEG Vantage s'attend à des semis dans le pays en 2019 à 84,9 millions d'acres en juin (92,8 en mars). En soja, la hausse des prix est aussi liée au retard des semis états-unien.

Kévin Cler

IPAA

L'indice des prix des matières premières entrant dans l'alimentation animale a gagné 4,5 points entre le 23 mai et le 6 juin. Les marchés ont enregistré les informations météo sur divers bassins de production mondiaux, qui se sont avérées plutôt haussières, notamment en céréales et tourteaux. Mais cette situation pourrait ne pas durer... K. C.

jeudi 6 juin 2019

150,20



Base 100 au 1.01.1995

Indice des prix des matières premières en disponible, entrant dans l'alimentation animale

MARCHÉS FRANÇAIS du jeudi 6 juin 2019

Blé tendre

Rendu Rouen 76/220/11
Récolte 2019

↓ 174,50 €/t
-1,50 €/t

Orge de mouture

Rendu Rouen
Récolte 2019

↑ 164,00 €/t
+2,50 €/t

Orge de brasserie

Planet Fob Creil
Récolte 2019

↑ 190,00 €/t
+5,00 €/t

Blé dur

Rendu Port La Nouvelle
Récolte 2019

↑ 230,00 €/t
+10,000 €/t

Colza

Rendu Rouen
Récolte 2019

↑ 357,00 €/t
+1,50 €/t

Maïs

Rendu Bordeaux
Récolte 2018

↑ 161,00 €/t
+10,00 €/t

Tous nos prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Pour obtenir les prix culture 2017, déduire de nos cotations la marge moyenne du collecteur (entre 10 et 15 €/t) et les taxes à la charge du producteur (blé tendre, blé dur, orge, seigle, avoine, triticales, riz, maïs, sorgho).

N = Nominal ; **C** = Camion ; **TC** = Train Complet ; **P** = Péniche ; **A** = Acheteur ; **V** = Vendeur ; **T** = Traité ; **n.p.** = non parvenu ; **inc.** = incoté ; **base** = refactionnable.

Prix Départ : valeur d'une marchandise au départ d'une région, donc coûts de transport non compris - **Prix Rendu** : valeur d'une marchandise rendue à destination. Il comprend les frais de transport que le vendeur doit payer sans toutefois prendre les risques à sa charge - **Prix Fob** : couvre tous les frais, de transport jusqu'au lieu d'embarquement (bateau ou péniche) ainsi que sur le bateau (manutention, arrimage, etc.).

Céréales

Récolte 2018 : Prix base juillet, majorations commerciales bimensuelles non comprises (sauf en avoine et sauf indications contraires) de 9,765 €/t du 1er au 15 juin et de 10,23 €/t du 16 au 30 juin, pour toutes les céréales.

SPÉCIFICATIONS DES BLÉS TENDRES

Standard (PS 76 kg, 15 % humidité, 4 % grains brisés, 2 % germés, 2 % impuretés)

BPMF (Blé panifiable meunerie française)

BAF (Blé améliorant ou de force) - BPS (Blé panifiable supérieur) - BP (Blé panifiable, anciennement BPC) - BAU (Blé pour autres usages)

Blé tendre

Récolte 2018

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	FC Supérieur A2 classe 1 majo. incluses	juin	190,53		
La Pallice	FA Supérieur A2 classe 1 majo. incluses	juin	197,73		
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	76/220/11	juin	177,00	T	
La Pallice	76/220/11	juin	182,00	N	
Pontivy/Guingamp	fourrager	juin	178,00	T	
Ille-et-Vilaine	fourrager	juin	174,00	N	
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Mayenne	fourrager 74 kg/hl mini	juin	168,00	N	C
Sarthe	fourrager 74 kg/hl mini	juin	164,00	N	C
Calvados/Orne	fourrager 74 kg/hl mini	juin	165,00	N	C
Sud Côte-d'Or	meunier	juin	167,00	V	C
Nord Côte-d'Or	meunier	juin	167,00	V	C
Marne	meunier	juin	170,00	T	C
	amidonnier	juin	168,00	T	C
	fourrager	juin	160,00	N	C
Aisne	meunier	juin	172,00	N	C
	fourrager	juin	162,00	N	C
Aube/Yonne	meunier	juin	168,00	N	C
	fourrager	juin	158,00	N	C
Sud Toulouse	fourrager 70-72 kg/hl	juin	165,00	N	C
Nord Toulouse	fourrager 70-72 kg/hl	juin	165,00	N	C
Nord Gers	fourrager 70-72 kg/hl	juin-juil.	165,00	N	C
Sud Gers	fourrager 70-72 kg/hl	juin-juil.	165,00	N	C
Tarn-et-Garonne	fourrager 70-72 kg/hl	juin	170,00	T	C
Tarn	fourrager 70-72 kg/hl	juin	165,00	N	C
Lot-et-Garonne	fourrager	juin-juil.	165,00	N	C

Blé tendre

Récolte 2019

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Moselle	meunier	juil.-sept.	168,00	N
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	76/220/11	juil.-sept.	174,50	N
	76/220/11	oct.-déc.	176,50	N
Dunkerque	220/11 meunier	juil.-sept.	176,00	N
	220/11 meunier	oct.-déc.	178,00	N
Bordeaux	76/220/11	juil.-août	173,00	A
Nantes	76/220/11	juil.-sept.	172,00	A
La Pallice	76/220/11	juil.-sept.	174,50	N
	76/220/11	oct.-déc.	175,50	N
Pontivy/Guingamp	fourrager	juil.-août	175,00	N
Ille-et-Vilaine	fourrager	juil.-août	171,00	N

CONVERT
Courtage en matières premières agricoles
Les Oréades, 37 D cours du parc 21000 Dijon
Fax: 0033 3 80 67 11 43 - email: convertsas@gmail.com
0033 3 80 66 20 12
Céréales - Issues - Tourteaux
Graines oléagineuses - Produits déshydratés
Orges de brasserie
Membre affilié à la FFSCM
5, rue du Louvre, Maison des Courtiers, 75001 PARIS

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Somme/Oise	meunier	juil.-déc.	173,00	N	C
Mayenne	fourrager 74 kg/hl mini	juil.-août	166,00	N	C
Calvados	fourrager 74 kg/hl mini	juil.-août	164,50	N	C
	fourrager 74 kg/hl mini	oct.-déc.	165,50	N	C
Eure/Eure-et-Loir	BPMF 76 kg/hl	juil.-déc.	172,00	N	C
	fourrager 76 kg/hl	juil.-déc.	161,00	N	C
Seine-et-Marne	BPMF 76 kg/hl	juil.-déc.	172,00	N	C
Indre/Cher	BPMF classe 1 76 kg/hl	juil.-déc.	171,00	N	C
Marne	BPMF	juil.-déc.	170,00	T	C
	amidonnier	juil.-déc.	166,00	T	C
	fourrager	juil.-déc.	163,00	N	C
Aisne	BPMF	juil.-déc.	172,00	N	C
	fourrager	juil.-déc.	165,00	N	C
Aube/Yonne	BPMF	juil.-déc.	168,00	N	C
	fourrager	juil.-déc.	161,00	N	C
Allier	meunier selon départ	juil.-sept.	171,00 à 175,00	N	C
	fourrager selon départ	juil.-sept.	165,00	N	C
Puy de Dôme	meunier selon départ	juil.-sept.	172,00	N	C
	fourrager selon départ	juil.-sept.	164,00	N	C
Sud Côte-d'Or	meunier	juil.-déc.	175,00	V	C
Nord Côte-d'Or	meunier	juil.-déc.	175,00	V	C
Drôme	meunier	juil.-déc.	182,00 à 185,00	V	C
Sud-Est	meunier	juil.-déc.	182,00 à 185,00	V	C
Sud Toulouse	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
Nord Toulouse	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
Nord Gers	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
	fourrager	juil.-sept.	174,00	T	C
Sud Gers	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
	fourrager	juil.-août	174,00	T	C
Tarn-et-Garonne	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
Tarn	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C
Lot-et-Garonne	meunier	juil.-sept.	175,00 à 178,00	N	C

Blé tendre de force

Récolte 2018

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne
Vaucluse	mélange de variétés		inc.
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne
Centre-Ouest		juin	215,00

Blé tendre de force

Récolte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Centre-Ouest		juil.-déc.	225,00	N
Sud-Est		juil.-déc.	225,00	N
Sud-Ouest		juil.-déc.	225,00	N

Blé dur

Récolte 2019

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Port La Nouvelle	normes semoulières	juil.-déc.	230,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Sud-Ouest	normes semoulières		inc.	C
Eure/Eure-et-Loir	normes semoulières	juil.-déc.	211,00	N

MARCHÉS FRANÇAIS du jeudi 6 juin 2019

Orge fourragère **Récolte 2018**

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Pontivy/Guingamp	63 kg/hl mini	juin	162,00	N	
Ille-et-Vilaine	63 kg/hl mini	juin	158,00	N	
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Mayenne	64 kg/hl	juin	152,00	N	C
Calvados	64 kg/hl	juin	150,00	N	C
Sarthe	64 kg/hl	juin	148,00	N	C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	juin	150,00	V	C
Nord Côte-d'Or	62 kg/hl	juin	150,00	V	C
Marne	62/63 kg/hl	juin	143,00	N	C
Aube	62/63 kg/hl	juin	141,00	N	C
Aisne	62/63 kg/hl	juin	145,00	N	C
Lot-et-Garonne	62 kg/hl	juin	160,00	V	C

Orge fourragère **Récolte 2019**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Moselle	sans limit. d'orvettes 61/62 kg/hl	sept.-déc.	158,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	62-63 kg/hl	juil.-sept.	164,00	N	
	62-63 kg/hl	oct.-déc.	164,00	N	
Dunkerque	62-63 kg/hl	juil.-sept.	163,00	N	
	62-63 kg/hl	oct.-déc.	165,00	N	
La Pallice	62 kg/hl mini	juil.-sept.	161,00	N	
	62 kg/hl mini	oct.-déc.	163,00	N	
Pontivy/Guingamp	63 kg/hl mini	juil.-sept.	162,00	N	
	63 kg/hl mini	oct.-déc.	164,00	N	
Ille-et-Vilaine	63 kg/hl mini	juil.-sept.	158,00	N	
	63 kg/hl mini	oct.-déc.	160,00	N	
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Somme/Oise	62/63 kg/hl	juil.-sept.	158,00	N	C
Eure/Eure-et-Loir	63 kg/hl mini	juil.-sept.	157,00	N	C
Allier	63 kg/hl	juil.-sept.	160,00 à 162,00	N	C
Puy de Dôme	63 kg/hl	juil.-sept.	164,00	N	C
Marne	62/63 kg/hl	juil.-sept.	155,00	N	C
Aisne	62/63 kg/hl	juil.-sept.	157,00	N	C
Aube	62/63 kg/hl	juil.-sept.	153,00	N	C
Drôme	65 kg/hl	juil.-déc.	170,00	V	C
Sud-Est	65 kg/hl	juil.-déc.	170,00	V	C
Sud Toulouse	62/64 kg/hl	juil.-sept.	161,00	N	C
Nord Toulouse	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C
Sud Gers	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C
Nord Gers	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C
	62/64 kg/hl dégagement		172,00	T	C
Tarn-et-Garonne	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C
Tarn	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C
Lot-et-Garonne	62/64 kg/hl	juil.-août	161,00	N	C

Avoine blanche **Récolte 2018**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Marne/Ardennes	52-53 kg/hl	juin	175,00	T	

Avoine noire **Récolte 2018**

Erratum: l'avoine noire départ Gers cotait 158 €/t au 23 mai, et non 148 €/t comme indiqué. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Pontivy/Guingamp	48-50 kg/hl	juin	155,00	T	C
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Aisne/Ardennes	52-53 kg/hl	juin	162,00	T	C
Marne	52-53 kg/hl	juin	162,00	T	C
	48 kg/hl	juin	150,00	N	C
Aube/Yonne	48 kg/hl	juin	150,00	N	C
Côte-d'Or/Haute Saône	48-50 kg/hl	juin	150,00	N	C

Seigle panifiable **Récolte 2018**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Eure/Eure-et-Loir		juin	190,00	N	C

Seigle panifiable **Récolte 2019**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Eure/Eure-et-Loir		juil.-août	180,00	N	C

Triticale **Récolte 2019**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Allier		juil.-sept.	160,00	N	C

Orge de brasserie - Hiver 6 rangs **Récolte 2018**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Etincel Port 500 t	juin	165,00	N	
Moselle	Etincel	juin	165,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	Etincel		inc.		

Orge de brasserie - Hiver 6 rangs **Récolte 2019**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Etincel Port 500 t	oct.-mars	178,00	N	
	Etincel Port 500 t	janv.-juin	178,00	N	
Moselle	Etincel	oct.-mars	182,00	A	
	Etincel	janv.-juin	183,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	Etincel	oct.-mars	183,00 à 184,00	N	

Orge de brasserie - Hiver 6 rangs **Récolte 2020**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Etincel Port 500 t	oct.-mars n+1	178,00	N	
Moselle	Etincel	oct.-mars n+1	185,00	N	

Orge de brasserie - Printemps **Récolte 2018**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Planet Port 500 t	juin	170,00	N	
Moselle	Planet	juin	180,00	V	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	Sebastian		inc.		

Orge de brasserie - Printemps **Récolte 2019**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Sebastian Port 500 t	oct.-mars	194,00	N	
	Irina Port 500 t	oct.-mars	188,00 à 194,00	N	
	Irina Port 500 t	janv.-juin	188,00	N	
	Planet Port 500 t	oct.-mars	190,00	N	
	Planet Port 500 t	janv.-juin	188,00	N	
Moselle	Irina	janv.-juin	200,00 à 204,00	N	
	Irina	oct.-mars	200,00	N	
	Planet	oct.-mars	199,00 à 202,00	A/V	
	Planet	janv.-juin	200,00	N	
	Sebastian	oct.-mars	204,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Rouen	Sebastian	oct.-mars	200,00	N	
	Irina	oct.-mars	193,00 à 200,00	N	
	Irina	janv.-juin	193,00	N	
	Planet	oct.-mars	193,00 à 196,00	N	
	Planet	janv.-juin	193,00	N	

Orge de brasserie - Printemps **Récolte 2020**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Creil	Planet Port 500 t	oct.-mars n+1	192,00	A	
Moselle	Planet	oct.-mars n+1	202,00	A	

Maïs **Récolte 2018**

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Bordeaux		juil.-sept.	169,00	N	
Rhin		juil.-sept.	159,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
La Pallice		juin	160,00	N	
		juil.-sept.	160,00 à 162,00	N	
Bordeaux		juin	161,00	T	
		juil.-sept.	162,00	A	
Pontivy/Guingamp		juin	176,00	N	
		juil.-sept.	181,00	N	
Ille-et-Vilaine		juin	172,00	N	
		juil.-sept.	177,00	N	
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Eure/Eure-et-Loir		juil.-sept.	163,00	N	C
Seine-et-Marne		juil.-sept.	165,00	N	C
Allier	selon départ	juil.-sept.	165,00	T	C
Puy de Dôme	selon départ	juil.-sept.	167,00	N	C
Marne		juin	156,00	T	C
Aisne/Ardennes		juin	158,00	N	C
		juil.-sept.	166,00	N	C
Aube		juin	154,00	N	C
		juil.-sept.	162,00	N	C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		juil.-sept.	160,00	V	C
Sud-Est		juil.-sept.	165,00	N	C
Drôme		juil.-sept.	165,00	N	C
Rhône-Alpes		juin	155,00	V	C
		juil.-sept.	162,00	V	C
Sud Toulouse		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Nord Toulouse		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Nord Gers		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Sud Gers		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Tarn		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Tarn-et-Garonne		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Lot-et-Garonne		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Landes		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Pyrénées Atlantiques		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C
Hautes Pyrénées		juil.-sept.	165,00 à 167,00	N	C

Maïs **Récolte 2019**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Marne		juil.-sept.	164,00	T	C
		oct.-déc.	165,00	N	C
		oct.-déc.	168,00 à 169,00	A/V	TC
Aisne/Ardennes		oct.-déc.	167,00	N	C
Aube		oct.-déc.	163,00	N	C
Eure/Eure-et-Loir		oct.-déc.	166,00	N	TC
Seine-et-Marne		oct.-déc.	165,00	N	C
Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Bordeaux		oct.-déc.	175,00	N	
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Bordeaux		oct.-déc.	168,00	N	

Sorgho **Récolte 2018**

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne		
Sud-Est	alim. animale	juin-juil.	160,00	N	C
Drôme	alim. animale	juin-juil.	160,00	N	C

MARCHÉS FRANÇAIS du jeudi 6 juin 2019

Oléagineux

La majoration commerciale couramment appliquée sur les contrats de colza et tournesol est de 1,83 euro/l/mois. La base de prix correspond au premier mois de l'échéance (ex: oct.-déc., base octobre).

Colza Récotte 2018

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rhin		juin	365,00	N
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen		juin	357,00	N
Huningue/Ottmarsheim		juin	361,00	N

Colza Récotte 2019

Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Moselle		juil.-sept.	368,00	N
		oct.-déc.	371,00	N
	Rhin	août-sept.	368,00	N
		oct.-déc.	372,00	N
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen		juil.-sept.	357,00	N
		oct.-déc.	365,00	N
Montoir		juil.-août	362,00	N
		oct.-déc.	364,00	N
Huningue/Ottmarsheim		août-sept.	363,00	N
		oct.-déc.	368,00	N
Le Mériot		juil.-août	359,00	N
		oct.-déc.	366,00	N
Bordeaux		oct.-déc.	365,00	N

Tournesol Récotte 2018

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Saint-Nazaire		juin	330,00	N
		juil.-août	340,00	N
Bordeaux	Oléique	juin	550,00	N
		juin	325,00	N
		juil.-août	325,00	N
Lezoux	Oléique	juin	520,00	N
		juin	330,00	N
		juil.-août	330,00	N
	Oléique	juin	550,00	N

Tournesol Récotte 2019

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Saint-Nazaire	Oléique	sept.-oct.	385,00	N
	Oléique	nov.-déc.	380,00	N
Bordeaux		sept.-déc.	320,00	N
	Oléique	sept.-oct.	380,00	N
	Oléique	nov.-déc.	375,00	N
Lezoux	Oléique	sept.-oct.	385,00	N
	Oléique	nov.-déc.	380,00	N

Graines de soja Récotte 2018

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Isère	Alim. animale	juin-juil.	350,00	T C

Graines de soja Récotte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rhône-Alpes	Alim. animale	oct.-déc.	350,00	N C

Lin Récotte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Centre	oléagineux brun			
54% 38% mini 9% 2%	juin	495,00	N	
54% oméga 3 mini - 38% huile mini - 9% teneur en eau max - 1% ou 2% impuretés max (mais tolérance + 1%)				

Protéagineux

Pois Récotte 2018

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	Pois jaune	juin	200,00	N
	fourager	juin	185,00	N
Pontivy/Guingamp	fourager	juin	206,00	T
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir	Pois jaune	juin	190,00	N C
	fourager	juin	185,00	N C

Pois Récotte 2019

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	Pois jaune	juil.-août	213,50	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir	Pois jaune	juil.-août	200,00	N C
	fourager	juil.-août	190,00	N C
Marne	fourager	oct.-déc.	195,00	A C
Yonne	fourager	oct.-déc.	190,00	N C
Côte-d'Or	fourager	oct.-déc.	190,00	N C
Somme/Oise	fourager	2 de juil.	197,00	N C

Féveroles Récotte 2018

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	alim. animale	juin	300,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir	alim. animale	juin	300,00	N C
Somme/Oise	alim. animale	2 de juil.	197,00	N C

Féveroles Récotte 2019

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	alim. animale	juil.-août	280,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir	alim. animale	juil.-août	270,00	N C

Tourteaux

Tourteaux de soja

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Nord	49% pellets	dispo.	349,00	V
	48% farines	dispo.	348,00	V
Huningue/Ottmarsheim	48%	juin	349,00	V
	48%	juil.	346,00	V
usine Brest	48%	3 d'août	346,00	V
	48% farines Brésil	juin	344,00	V
Lorient	48% farines Brésil	juil.	344,00	V
	48% farines Brésil	3 d'août	344,00	V
Lorient	48% farines Brésil	6 de nov.	353,00	V
	48% farines Brésil	6 de mai	352,00	V
Lorient	48% pellets Brésil	juin	334,00	V
	48% pellets Brésil	juil.	334,00	V
Montoir	48% pellets Brésil	3 d'août	334,00	V
	48% pellets Brésil	6 de nov.	343,00	V
Sète	48% pellets Brésil	6 de mai	342,00	V
	48% pellets Brésil	juin	341,00	V
Sète	48% pellets Brésil	juil.	341,00	V
	48% pellets Brésil	3 d'août	341,00	V
Sète	48% pellets Brésil	6 de nov.	350,00	V
	48% pellets Brésil	6 de mai	349,00	V
Sète	48% non-OGM pellets	5 de juin	421,00	V
	48% non-OGM pellets	6 de nov.	427,00	V

Tourteaux de colza

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Nord	12,5% d'humidité	dispo.	236,00	V
Rouen	34-35/12,5 pellets	juin-juil.	235,00	V
	34-35/12,5 pellets	août-sept.	232,00	V
Brest	34-35/12,5 pellets	oct.	235,00	V
	34-35/12,5 pellets	nov.-janv.	240,00	V
Brest	12,5% d'humidité	févr.-avr.	246,00	V
	12,5% d'humidité	juin	232,00	V
Montoir	12,5% d'humidité	juil.	237,00	V
	12,5% d'humidité	août-oct.	239,00	V
Montoir	12,5% d'humidité	nov.-janv.	249,00	V
	12,5% d'humidité	févr.-avr.	253,00	V
Sète	34-35/12,5	juin	227,00	V
	34-35/12,5	juil.	232,00	V
Bordeaux	34-35/12,5	août-oct.	234,00	V
	34-35/12,5	nov.-janv.	244,00	V
Bordeaux	34-35/12,5 pellets	févr.-avr.	248,00	V
	34-35 pellets	inc.		
Huningue/Ottmarsheim	34-35 pellets	juin-juil.	235,00	V
	12,5% d'humidité	août-sept.	232,00	V
Huningue/Ottmarsheim	12,5% d'humidité	juin	228,00	V
	12,5% d'humidité	3 d'août	227,00	V
Huningue/Ottmarsheim	12,5% d'humidité	3 de nov.	237,00	V
	12,5% d'humidité	3 de févr.	242,00	V

Tourteaux de tournesol

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Nord	36%	dispo.	240,00	V
Lorient	35%	juin	246,00	V
	35%	juil.	246,00	V
Montoir	35%	3 d'août	246,00	V
	35%	6 de nov.	233,00	V
Saint-Nazaire	35%	juin	246,00	V
	35%	juil.	246,00	V
Bordeaux	35%	3 d'août	246,00	V
	35%	6 de nov.	233,00	V
Bordeaux	28-30%	3 de juin	190,00	V
	28-30%	4 de sept.	187,00	V
Sète	35% pellets	oct.	243,00 à 245,00	V
	35% pellets	nov.-janv.	236,00	V
Sète	35% pellets	juin	249,00	V
	35% pellets	juil.	249,00	V
Lezoux	35% pellets	3 d'août	249,00	V
	35% pellets	6 de nov.	236,00	V
Lezoux	29-30%	juil.	200,00	V
	29-30%	oct.-janv.	198,00	V

MARCHÉS FRANÇAIS du jeudi 6 juin 2019

Issues de meunerie

Sons de blé - Ile-de-France

du 28 mai

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Ile-de-France	Son fin blé tendre	dispo.	126,00 à 128,00	T
	Son fin blé tendre pellets	dispo.	135,00 à 137,00	T
	Remoulage demi-blanc	dispo.	136,00 à 138,00	T
	Farine basse	dispo.	166,00 à 168,00	T

Sons de blé - Ile-de-France

du 4 juin

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Ile-de-France	Son fin blé tendre	dispo.	127,00 à 129,00	T
	Son fin blé tendre pellets	dispo.	135,00 à 137,00	T
	Remoulage demi-blanc	dispo.	138,00 à 140,00	T
	Farine basse	dispo.	168,00 à 170,00	T

Sons de blé - Provence

du 6 juin

Erratum: le son fin farine de blé tendre départ Toulouse cotait 138-148 €/t au 23 mai (et non 148 €/t). Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Isère	Son fin blé dur	juil.-déc.	135,00 à 138,00	N
	Son fin blé tendre	juil.-déc.	135,00 à 138,00	N
Toulouse	Son fin blé tendre farines	dispo.	140,00	N
	Son fin blé dur farines	5 d'août	130,00	N
Marseille	Son fin blé dur pellets	5 d'août	135,00	N
	Son fin blé tendre farines	5 d'août	130,00	N
	Son fin blé tendre pellets	5 d'août	135,00	N
	Son fin blé tendre farines	dispo.	134,00	N
Lille	Son fin blé tendre farines	dispo.	154,00 à 156,00	T
	Son fin blé tendre farines	dispo.	150,00 à 153,00	T

Déshydratés

Luzernes déshydratées

Récolte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Marne	17% 1ère main	5 de juin	189,00	V

Pulpes de betterave

Récolte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Marne	6 mm 1ère main	12 d'oct.	165,00	V

PSC

Corn gluten feed

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Lestrem		juin-juil.	169,00	V
		5 d'août	170,00	V
		7 de janv.	173,00	V
Haubourdin		2 de juin	170,00	V
		5 d'août	171,00	V
		7 de janv.	174,00	V
Beinheim		2 de juin	169,00	V
		5 d'août	170,00	V
		7 de janv.	173,00	V

Pailles et fourrages

Paille de blé/Paille d'orge/Foin de Crau

Récolte 2018

sans changement par rapport au numéro du 28 mai 2019

Comité de Foin de Crau

Récolte 2019

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Sud-Est	1e coupe petites balles	dispo.	200,00 à 210,00	N
	1e coupe grosses balles	dispo.	180,00	N

Drêches

Drêches de maïs

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Lacq	non-OGM	juin	241,00	V
	non-OGM	3 de juil.	241,00	V
Brest	non-OGM	2 de juin	235,00	V
	non-OGM	3 d'août	235,00	V
	non-OGM	3 de nov.	240,00	V
	non-OGM	3 de févr.	240,00	V
St Malo	non-OGM	2 de juin	238,00	V
	non-OGM	3 d'août	238,00	V
	non-OGM	3 de nov.	243,00	V
	non-OGM	3 de févr.	243,00	V
Gand	non-OGM	juin	213,00	V
	non-OGM	juil.	213,00	V
	non-OGM	3 d'août	213,00	V
	non-OGM	3 de nov.	223,00	V
	non-OGM	3 de févr.	229,00	V
	non-OGM	3 de mai	233,00	V

Farines de poissons

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Ports français	66% Pérou-Chili vrac	juin	1480,00	N
	65% standard Amérique du Sud vrac	juin	1460,00	N
	70% Scandinavie vrac	juin	1790,00	N

Corps gras

Ara : Amsterdam, Rotterdam et Anvers. FFA : free fatty acide ou acide gras libre

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Port Ara	Huile alim. usagée certifiée UE FFA 5% dispo.	640,00 à 645,00		N

Divers coproduits

Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Centre	Farines fourragères			
	issues de céréales granulés	dispo.	140,00	N
	Coques de cacao	dispo.	170,00	N
	Tourteaux de cacao	dispo.	210,00	N

Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Toute la France	Granulés de paille		inc.	

Graineterie

Rendu base Paris pour les produits d'importation (sauf indication contraire) et départ lieu de production pour les produits français, majorations commerciales incluses.

	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Alpiste	Canada vrac dédouané	dispo.	620,00	N
Blé blanc (ois.)	NR Centre	dispo.	210,00	A
	Cardi	dispo.	604,00	N
Chênevis	toutes origines vrac	dispo.	1126,00	N
Colza	France nettoyé	dispo.	373,00	N
Maïs	qualité oisellerie France	dispo.	205,00	V
	Centre	dispo.	290,00	N
Millet jaune	Centre NR	dispo.	320,00	A
	Argentine FAQ dédouané	dispo.	631,00	N
Millet jaune Plata	Centre	dispo.	405,00	N
	Centre NR	dispo.	415,00	N
Milliade jaune	Inde nettoyé sac	dispo.	539,00	N
	Centre	dispo.	290,00	N
Pois vert	Centre NR	dispo.	245,00	N
	Centre	dispo.	235,00	N
Pois jaune	Centre NR	dispo.	195,00	N
	France	dispo.	360,00	A
Sorgho roux	Centre	dispo.	170,00	V
	Centre NR	dispo.	148,00	N
Sorgho blanc	Sud-Ouest	dispo.	185,00	V
	Sud-Ouest NR	dispo.	165,00	V
	Sud-Ouest	dispo.	200,00	N
Tournesol strié	Sud-Ouest NR	dispo.	197,00	N
	France qual. standard AR	dispo.	365,00	V
	France qual. standard NR	dispo.	430,00	V
Vescès	France qual. sup.	dispo.	485,00	V
	France qual. sup. NR	dispo.	485,00	V
	toutes origines nettoyée	dispo.	694,00	N

Produits laitiers

NBPL : Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire, H : humidité, BT : basse température. Cotations glissantes pondérées élaborées par Atla en prenant le prix moyen de vente des contrats signés au cours des 12 dernières semaines. Pour rappel : la cotation commerciale de la poudre de lait (Départ NBPL à 60 jours 5% H BT) concerne les échanges vers l'industrie de poudre de lait française en vrac pour une livraison spot (à 7 jours) sur le marché hexagonal uniquement.

Cotations commerciales du 29 mai	Échéance	Euro/tonne	
Poudre de lait	Départ NBPL à 60 jours 5% H BT vrac	dispo.	1947,00
Poudre de lactosérum	Départ NBPL à 60 jours, BILA pH 6 vrac	dispo.	715,00

Cotations commerciales du 6 juin	Échéance	Euro/tonne	
Poudre de lait	Départ NBPL à 60 jours 5% H BT vrac	dispo.	1947,00
Poudre de lactosérum	Départ NBPL à 60 jours, BILA pH 6 vrac	dispo.	715,00

Cotations officielles ATLA Semaine 22	Euro/tonne
Poudre de lait	0% consommation humaine 2150,00
Poudre de lactosérum	doux 3050,00
Beurre	doux en équivalent cube 25 kg 82% spot (nouveaux contrats) en équivalent cube 25 kg 82% prix de facturation 4150,00
	4400,00

Source : Atla. Cotations pondérées glissantes sur les douze dernières semaines.

Cotations glissantes pondérées ATLA Semaine 22	Euro/tonne
Poudre de lactosérum	doux consommation animale 761,00

Cotations glissantes pondérées ATLA Semaine 23	Euro/tonne
Poudre de lactosérum	doux consommation animale 747,00

Source : Atla

MARCHÉS FRANÇAIS

Accompagnement, expertise qualité/logistique, sourcing, commercialisation

Développez stratégiquement votre filière BIO avec

Grain solutions
KERR FRANCE

Céréales, oléagineux, protéagineux, tourteaux, huiles

100 % biologiques

2 rue Auguste Blanqui - 59250 Halluin - France
Tél. +33 (0)3 20 28 91 82 - GSM +33 (0)7 70 08 24 77
E-mail : paul-b.petitot@kerrfrance.com



Produits biologiques

Prix départ France (organisme stockeur et non culture), stade de gros, pour environ 25 t (sauf indication contraire), prix hors taxes. Pour obtenir les prix en culture, déduire des cotations les taxes à la charge du producteur (idem que pour les céréales conventionnelles) et la marge du collecteur et frais de collecteur/stockage (variable selon l'espèce). Récolte 2018 : prix base juillet 2018 pour toutes céréales, majorations commerciales mensuelles non comprises de 2 euros/t (meunerie), 3 euros/t (huilerie) et 1,5 euro/t (bétail). OBP : orge de brasserie de printemps. orig. : origine. alim. : alimentation. rég. : région.

Récolte 2018

	du 6 juin	Échéance	Euro/tonne
Blé tendre	meunier 11%	juin	550,00 à 570,00 N
	Départ meunier Italie	juin	430,00 à 460,00 N
	fourrager France	juin	360,00 à 370,00 N
	fourrager France Conversion 2 ^e année	juin	300,00 à 340,00 N
Triticale	France	juin	360,00 à 370,00 N
	décortiqué	juin	950,00 à 1100,00 N
Grand épeautre	décortiqué	juin	1630,00 N
	France	juin	920,00 à 990,00 N
Petit épeautre	décortiqué	juin	260,00 à 270,00 N
	Sarrasin	juin	330,00 à 340,00 N
Son fin blé tendre	France	juin	430,00 à 450,00 N
	Orge de mouture	juin	250,00 à 270,00 N
Orge de brasserie	OBP France	juin	400,00 à 410,00 N
	alim. animale France	juin	460,00 à 470,00 N
Avoine	vêture Floconnerie France	juin	380,00 à 420,00 N
	Départ France qualité meunière	juin	500,00 à 510,00 N
Seigle panifiable	France Conversion 2e année	juin	360,00 à 370,00 N
	Pois protéagineux	juin	310,00 à 320,00 N
Lupin	France	juin	630,00 à 650,00 N
	Maïs	juin	700,00 à 710,00 N
Graines de tournesol linoléique	huilerie toutes origines	juin	900,00 à 930,00 N
	Graines de tournesol oléique	juin	850,00 à 930,00 N
Graines de colza	huilerie UE et non UE	juin	830,00 à 850,00 N
	Graines de soja	juin	600,00 à 700,00 N
Graines de soja	alim. humaine selon qualité France	juin	650,00 à 700,00 N
	Rendu France Alim. animale	juin	600,00 à 610,00 N
Tourteaux de tournesol	UE et non UE	juin	485,00 à 500,00 N
	Départ Alim. animale France	juin	550,00 à 630,00 N
Tourteaux de colza	Départ France	juin	670,00 à 860,00 N
	Conversion 2e année France	juin	870,00 à 900,00 N
Tourteaux de soja	Rendu France 28%	juin	
	toutes origines UE-FR	juin	
Tourteaux de soja	Départ France	juin	
	Rendu Selon région 44%	juin	
Tourteaux de soja	toutes origines	juin	
	Départ France trituration française	juin	
Tourteaux de soja	France	juin	

Récolte 2019

	du 6 juin	Échéance	Euro/tonne
Blé tendre	meunier 11%	juil.-sept.	530,00 à 550,00 N
	fourrager France	juil.	350,00 à 370,00 N
	fourrager France Conversion 2 ^e année	juil.	280,00 à 290,00 N
	France	juil.	320,00 à 340,00 N
Triticale	France Conversion 2e année	juil.	270,00 à 285,00 N
	France	juil.	320,00 à 330,00 N
Orge de mouture	France	juin	270,00 N
	Luizernes déshydratées	juin	220,00 N
Pois protéagineux	Départ Italie	juin	455,00 à 465,00 N
	Féveroles	juil.	450,00 à 460,00 N
Maïs	France Conversion 2e année	juil.	390,00 à 420,00 N
	France	oct.	340,00 à 360,00 N
Maïs	Conversion 2e année France	oct.	295,00 à 315,00 N

MARCHÉS EUROPÉENS

Pays-Bas

Prix hors prélèvements à l'importation pour les céréales. PSC, tout compris. SRW, soft red winter wheat. DNS, dark northern spring wheat. 1 \$ = 0,8876 Euro

Blé tendre	au 6 juin	Échéance	Euro/t	\$/t
Caf Hollande	fourrager réc. 2018	juin-juil.	193,00	217,43
	août	août	180,00	202,79
Orge de mouture	au 6 juin	Échéance	Euro/t	\$/t
	Caf Hollande	U. E. réc. 2019	juil.-août	165,00
	U. E. réc. 2019	août-déc.	174,00	196,03
Maïs	au 6 juin	Échéance	Euro/t	\$/t
	Caf Hollande	U. E. réc. 2018	juin	185,00
	U. E. réc. 2018	juil.	184,50	207,86
	U. E. réc. 2018	août-sept.	180,00	202,79
	U. E. réc. 2019	oct.-déc.	181,50	204,48

Royaume-Uni

1 £ = 1,1269 Euro

Londres	au 4 juin	Échéance	Euro/t	Livre/t
Fob Port côte Est	Blé tendre alim. animale 2 500 t	juin	182,56	162,00
		juil.-août	175,80	156,00
	Orge fourragère alim. animale 2 500 t	juin	160,02	142,00
		juil.-août	154,95	137,50

1 £ = 1,1269 Euro

Londres	au 4 juin	Échéance	Euro/t	Livre/t
Fob Royaume-Uni	Orge de brasserie - Printemps base 1e	quinzaine d'octobre	184,00	163,28
	qual. standard réc. 2019	oct.		

Suède

Orge de brasserie	au 4 juin	Échéance	Euro/t
Fob Suède	qual. standard base	1e quinzaine d'octobre réc. 2019	oct.-mars 191,00
		qual. standard base	
		1e quinzaine de janvier réc. 2019	janv.-juin 211,00

Danemark

Orge de brasserie	au 4 juin	Échéance	Euro/t
Fob Danemark	qual. standard base	1e quinzaine d'octobre réc. 2019	oct.-mars 195,00
		qual. standard base	
		1e quinzaine de janvier réc. 2019	janv.-juin 211,00

Allemagne

Bourse de Francfort	au 6 juin	Échéance	Euro/t
Franco	dispo.	Blé tendre 220/11,5 meunier	178,00 à 182,00
		Blé tendre 250/13,5 meunier	180,00 à 184,00
		Blé tendre fourrager 72 kg/hl	175,00 à 178,00
		Maïs 10% grains cassés	171,00 à 176,00

Bourse de Hambourg	au 28 mai (rappel)	Échéance	Euro/t
Franco Hambourg	dispo.	Blé tendre 230/12 meunier	183,00
		Blé tendre 230/12 meunier	184,00
		Blé tendre 230/12 meunier	185,50
		Blé tendre 250/13 meunier	187,00
		Blé tendre 250/13 meunier	190,00
		Blé tendre 275/14 meunier	196,00
		Blé tendre fourrager NR	183,00
		Blé tendre fourrager NR	183,00
		Blé tendre fourrager NR	184,00
		Orge fourragère 14,5% d'hum 62-63 kg/hl	168,00
		Orge fourragère 14,5% d'hum 62-63 kg/hl	168,50
		Seigle panifiable	185,00
		Seigle panifiable	178,00
		Maïs import.	179,00
		Maïs import.	179,00
		Maïs import.	179,00
		Maïs import.	182,00
		Son blé tendre	152,50
		Son blé tendre	152,75
Son blé tendre	150,00		
Colza	370,00		
Colza	368,00		
Colza	370,00		

Bourse de Mannheim	au 3 juin	Échéance	Euro/t
Franco Mannheim (wag.)	dispo.	Blé tendre 76/11,5 meunier 220 FZ	182,00 à 186,00
		Blé tendre 76/13,5 qual. sup. 250 FZ	183,00 à 186,00
		Blé tendre 76/14,5 élite 280 FZ	197,00 à 200,00
		Blé tendre fourrager 10% germés max.	178,00 à 180,00
		Orge fourragère 63 kg/hl	176,00 à 180,00
		Orge de brasserie	206,00 à 213,00
		Maïs national NR	172,00 à 180,00
		Colza	369,00 à 371,00
		Son fin blé tendre	123,00 à 125,00

Belgique

Bourse de Bruxelles	au 6 juin	Échéance	Euro/t
Rendu	dispo.	Blé tendre 76/220/12 meunier	190,00
		35% mitadins	
		Blé tendre fourrager 72-73 kg/hl	

	15% d'humidité	dispo.	186,00	N
	Avoine 51/52 kg/hl	dispo.	185,00	N
	Orge fourragère 62-63 kg/hl	dispo.	168,00	N
	Mais	dispo.	185,00	N
Départ moulin	Son blé tendre pellets	dispo.	149,00	N
	Remoulage blé tendre	dispo.	158,00	N

Italie

Pan. : panifiable. bisc. : biscuitier. WRS : western red spring. NS : northern spring.

Bourse de Milan	au 4 juin	Échéance	Euro/t	
Franco Milan (wagon)	Blé tendre de force	dispo.	232,00 à 236,00	N
	Blé tendre meunier Italie Supérieur	dispo.	222,00 à 226,00	N
	Blé tendre meunier Italie Ordinaire	dispo.	213,00 à 216,00	N
	Blé tendre biscuiterie	dispo.	213,00 à 216,00	N
	Blé tendre meunier UE Ordinaire	dispo.	215,00 à 216,00	N
	Blé tendre meunier UE Supérieur	dispo.	225,00 à 227,00	N
	Blé tendre meunier Canada WRS	dispo.	282,00 à 284,00	N
	Blé tendre meunier USA Northern Spring	dispo.	282,00 à 284,00	N
	Blé tendre bio	dispo.	260,00 à 300,00	N
	Blé dur qual. sup. Nord-Italie	dispo.	232,00 à 237,00	N
	Blé dur ordinaire Nord-Italie	dispo.	224,00 à 229,00	N
	Blé dur qual. sup. Centre-Italie	dispo.	241,00 à 246,00	N
	Blé dur ordinaire Centre-Italie	dispo.	233,00 à 238,00	N
	Blé dur hors UE	dispo.	266,00 à 286,00	N
	Orge fourragère lourde Italie	dispo.	210,00 à 217,00	N
	Orge fourragère UE	dispo.	218,00 à 225,00	N
	Orge fourragère bio	dispo.	229,00 à 253,00	N
	Avoine hors UE	dispo.	190,00 à 220,00	N
	Mais Italie	dispo.	183,00 à 184,00	N
	Mais UE	dispo.	182,00 à 193,00	N
	Mais hors UE	dispo.	193,00 à 194,00	N
	Mais bio	dispo.	280,00 à 295,00	N
	Son blé dur	dispo.	139,00 à 140,00	N

Bourse de Bologne	au 6 juin	Échéance	Euro/t	
Franco Bologne (wagon)	Blé tendre de force 14%	dispo.	223,00 à 225,00	N
	Blé tendre Italie 11%	dispo.	215,00 à 217,00	N
	Blé tendre USA import. Northern Spring	dispo.	263,00 à 268,00	N
	Blé tendre Canada import. WRS	dispo.	273,00 à 275,00	N
	Blé dur 79 kg/hl/13 Nord-Italie	dispo.	224,00 à 228,00	N
	Blé dur 77/12 Nord-Italie	dispo.	213,00 à 217,00	N
	Son blé tendre vrac	dispo.	129,00 à 131,00	N
	Son blé dur	dispo.	126,00 à 128,00	N
	Mais alim. animale	dispo.	179,00 à 181,00	N
	Mais alim. animale UE import.	dispo.	182,00 à 187,00	N
	Mais alim. animale hors UE import.	dispo.	185,00 à 187,00	N

Espagne

Barc. : Barcelone. Tarrag. : Tarragone. Esp. : Espagne. Pan. : panifiable. Four. : fourrager. Imp. : importation. Nat. : national.

Bourse de Barcelone	au 28 mai	Échéance	Euro/t	
Franco Barc./Tarrag.	Blé tendre 72/220/11 meunier	dispo.	206,00	N
	Blé tendre fourrager 72 kg/hl	dispo.	195,00	N
	Mais national	dispo.	189,00	N
	Mais import.	dispo.	181,00	N
	Orge fourragère 64 kg/hl U. E.	dispo.	186,00	N

MARCHÉS MONDIAUX

Graines au 6 juin

Qualité standard = pureté 98% mini, huile 38% mini, humidité 52% mini. 1 \$ = 0,8876 Euro

Graines de soja	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t	
Caf Rotterdam/Amsterdam	Canada	juin	322,21	363,00	N
Graines de lin	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t	
	Russie	juin	412,75	465,00	N
	Canada	juin	417,18	470,00	N
Graines de sésame	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t	
	Fob Afrique de l'Ouest	juin	1411,33	1590,00	N

Tourteaux au 6 juin

1 \$ = 0,8876 Euro

Tourteaux de soja	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t		
Caf Rotterdam	48%	flottant	320,43	361,00	V	
	48%	juin	318,66	359,00	V	
	48%	juil.-sept.	319,55	360,00	V	
	Départ Gand	48%	dispo.	334,00	376,28	V
		48%	juin	333,00	375,16	V
		48%	3 d'août	332,00	374,03	V
		46%	juin	334,00	376,28	V
		46%	juil.	334,00	376,28	V
		46%	août-oct.	333,00	375,16	V
		44%	dispo.	317,00	357,13	V
		44%	juin	316,00	356,01	V
		44%	juil.	315,00	354,88	V
		Tourteaux de palmiste	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t
	Départ Gand		juin-juil.	150,00	168,99	V
	5 d'août		147,00	165,61	V	
	3 de nov.	150,00	168,99	V		
Tourteaux de lin	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t		
	Départ Nord	U. E.	dispo.	340,00	383,04	V

Tourteaux de tournesol	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t	
Départ Gand	36% pellets	juin	231,00	260,24	V
	36% pellets	2 de juil.	231,00	260,24	V
	36% pellets	2 de sept.	231,00	260,24	V
Départ Amsterdam	29% pellets	juil.-sept.	173,00	194,90	V
Tourteaux de colza	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t	
Départ Anvers		juin	215,00	242,22	V
		juil.	213,00	239,97	V
		août-oct.	213,00	239,97	V
		nov.-janv.	226,00	254,61	V

Huiles au 6 juin

Am. Amérique (Brésil, Argentine, Etats-Unis), Océanie, Malaisie, Indonésie. alim. : alimentation.

1 \$ = 0,8876 Euro

Huiles brutes	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t		
Départ Brest	soja	juin	633,00	713,14	V	
	soja	juil.	629,00	708,63	V	
	soja	3 d'août	617,00	695,11	V	
Huiles raffinées	Spécifications	Échéance	Euro/t	\$/t		
Franco Bretagne	coprah alim. animale	juin	855,00	963,24	V	
	coprah alim. animale	juil.-sept.	855,00	963,24	V	
	palme alim. animale	juin	660,00	743,56	V	
	Départ Dunkerque	soja	juil.-sept.	820,00	923,81	V
		soja	oct.-déc.	815,00	918,18	V
		tourneol	juil.-sept.	765,00	861,85	V
		tourneol	oct.-déc.	745,00	839,32	V
	Départ Rouen	mais	juil.-sept.	855,00	963,24	V
		mais	oct.-déc.	833,00	938,46	V
		arachide alim. humaine	juil.-sept.	1507,00	1697,79	V
arachide alim. humaine		oct.-déc.	1512,00	1703,42	V	
colza		juin-juil.	815,00	918,18	V	
colza		août-oct.	805,00	906,91	V	
Départ Bordeaux	colza	nov.-janv.	813,00	915,93	V	
	colza	juin-juil.	835,00	940,71	V	
	colza	août-oct.	825,00	929,45	V	
	colza	nov.-janv.	833,00	938,46	V	
	tourneol	juin	762,00	858,47	V	
tourneol	juil.-sept.	760,00	856,22	V		

TABLEAUX DE BORD

Frets fluviaux du 6 juin

Cotations commerciales		Euro/t	
Vaux le Penil - Anvers	mais/blé	16,50	N
Arques - Anvers	blé	8,50	T
La Ferté - Merksen	blé	23,00	T
Pont-St-Maxence - Rouen	blé	6,80	T
Strasbourg - Rotterdam	mais 2000 t	10,00	T
Strasbourg - Anvers	malt 1000 t	12,00	T
Strasbourg - Gand	mais 2000 t	11,00	T
Strasbourg - Neuss	pellets 500/600 t	14,00	T

Frets maritimes du 6 juin

Baltic Dry Index (BDI)	(-3 par rapport à la veille)	1138
Baltic Capesize Index (BCI)	(+20 par rapport à la veille)	1826
Baltic Panamax Index (BPI)	(-39 par rapport à la veille)	1246
Baltic Supramax Index (BSI)	(-5 par rapport à la veille)	726

Frets maritimes des grains du 4 juin

IGC Grains and Oilseeds Freight Index (GOFI)		116
(-1 par rapport à notre dernière édition)		

Trafic à Rouen au 5 juin

EXPORTATIONS	
Statistiques du 30 mai au 5 juin 2019 inclus : 8 300 t.	
Colza : 5 000 t (Royaume-Uni, 5 000 t).	Tourteaux de colza : 3 300 t (Espagne, 3 300 t).
IMPORTATIONS	
Statistiques du 130 mai au 5 juin 2019 inclus : 0 t	

Trafic à La Pallice au 6 juin

EXPORTATIONS	
Statistiques du 30 mai au 6 juin 2019 inclus : 54 750 t.	
Blé tendre : 46 750 t (Italie, 15 750 t ; Sénégal, 25 000 t ; Non communiqué, 6 000 t).	Orge : 3 800 t (Espagne, 3 800 t).
Céréales mixtes vrac : 4 200 t (Portugal, 4 200 t).	

Du côté de Bruxelles au 2 juin

FLUX PHYSIQUE À L'EXPORT	
Au titre de 2018/2019 du 27 mai au 2 juin 2019*	
Blé tendre : 55 182 (142 938) ; Farine Blé tendre (valeur produit) : 1 809 (9 848) ; Mais : 1 862 (22 499) ; Orge : 1 352 (61 043) ; Malt : 12 002 (23 919) ; Blé dur : 3 182 (3 491).	
Cumul du 1^{er} juillet 2018 au 2 juin 2019*	
Blé tendre : 9 122 176 (19 074 996) ; Farine Blé tendre (valeur produit) : 63 921 (470 116) ; Mais : 103 924 (2 523 199) ; Orge : 2 212 842 (4 168 554) ; Malt : 591 356 (2 538 141) ; Blé dur : 225 474 (672 791).	
FLUX PHYSIQUE À L'IMPORT	
Au titre de 2018/2019 du 27 mai au 2 juin 2019*	
Blé tendre : 0 (42 445) ; Farine Blé tendre (valeur produit) : 160 (355) ; Mais : 2 (400 508) ; Malt : 0 (18) ; Blé dur : 0 (4 016) ; Sorgho : 0 (365).	
Cumul du 1^{er} juillet 2018 au 2 juin 2019*	
Blé tendre : 3 121 (3 859 224) ; Farine Blé tendre (valeur produit) : 9 476 (35 690) ; Mais : 120 141 (22 262 046) ; Malt : 0 (9 398) ; Blé dur : 91 (1 015 947) ; Sorgho : 4 (755 781).	

* (1^{er} chiffre France sur pays tiers, 2^e chiffre UE à 28 sur pays tiers, en tonnes)

Entre trop de pluie et risque de sécheresse

Alors que l'épisode pluvieux semble s'estomper aux États-Unis, ce côté-ci de l'Atlantique va devoir affronter un été plus chaud que la normale. Les récoltes devraient commencer en Ukraine et Roumanie entre le 17 et le 20 juin.

Les premières moissonneuses-batteuses devraient faire leur apparition dans les champs du sud de l'Ukraine d'ici au 18-20 juin 2018, soit avec sept à dix jours d'avance par rapport à ce qui était prévu. Selon certains observateurs, c'est une à deux semaines plus tôt que la moyenne sur dix ans. Mais attention, il existe une problématique de remplissage homogène des épis en fonction des régions par rapport à la chaleur qui a gagné le pays. Il fait beaucoup trop chaud au Sud et à l'Est, alors que l'on s'attend à des qualités de type "exceptionnel ou normal +" dans le Centre seulement. Selon le Centre hydrométéorologique d'Ukraine, la récolte d'hiver pourrait atteindre 29,5 Mt, dont 25,9 Mt de blé et 3,3 Mt d'orge.

En Roumanie, la météo à trois semaines (à compter du 3 juin) donne des conditions chaudes et humides, ce qui arrange plutôt les

filiales Maïs, Tournesol et Soja, moins celles du blé et de l'orge. Pour cette dernière, les premières informations en provenance de ce pays indiquent que la moisson pourrait commencer entre le 17 et le 20 juin.

Côté météo pure, les épisodes pluvieux états-unien de ce printemps devraient peser sur les marchés. À ce jour (7 juin), rien n'a encore été établi sur les conséquences factuelles (report de semis, suppression de semis, switch avec une autre culture, rôle des assurances et des programmes d'aide...) mais les différents acteurs ont acquis la quasi-certitude que tout le retard accumulé ne pourra pas être rattrapé.

Coup de chaud sur l'Europe et la France

Et de ce côté-ci de l'Atlantique, Mère Nature a également son mot à dire. C'est surtout la combinaison canicule et chaleur qui va peser le plus.



Déjà, des bassins de production dans certains pays d'Europe orientale rapportent des niveaux de températures anormalement élevés. On enregistre des températures de 35 °C dans le bassin de la Volga à fin mai, avec un niveau d'eau pour le fleuve du même nom qui serait aussi bas que pendant la grande sécheresse de 2010 du côté de Kazan.

Et l'Hexagone? Météo France a publié une note le 29 mai 2019, établissant qu'une « grande partie de l'Europe [NDLR: dont la France] devrait connaître des températures plus chaudes que la normale » cet été et rappelant que 2018 « a été le deuxième été le plus chaud en France ». Le temps pourrait être plus instable et plus frais sur la zone de Méditerranée orientale tandis que le nord de l'Europe devrait connaître des conditions plus sèches et plus chaudes que la normale.

Thierry Michel

Mother Nature Market

Après le weather market, qui indique que les marchés de cotations agricoles sont conduits par le temps qu'il fait, on pourrait bien voir arriver ce nouveau concept de Mother Nature Market – selon une expression très populaire aux États-Unis – avec des marchés soumis à Mère Nature. Pour plusieurs analystes et observateurs des cultures états-unien, l'élément Mother Nature sera bien sûr déterminant pour la suite de la campagne. Car après différents épisodes "Pluies made in États-Unis", on a droit à la série "Tornades et ouragans" qui précède à coup sûr la série "Chaleur et canicule". Les marchés, se nourrissant et réagissant au jour le jour des différentes informations, risquent de rester sous tension pour un bon moment encore, en tout cas tant que des informations définitives en termes de quantité et de qualité des récoltes ne seront pas connues. Les producteurs et tous les acteurs des marchés de grains et matières premières agricoles devront à la fois garder un œil sur le ciel et un autre sur l'évolution des marchés à terme, notamment en ce qui concerne l'échéance de décembre.

Baudouin Delforge, président d'Agro Paris Bourse

(Suite de la page 1)

Un petit rappel : lors de la première bourse décentralisée, 327 personnes étaient présentes. Depuis, les bourses décentralisées ont réuni, en moyenne, 500 personnes par édition. J'ai senti beaucoup d'enthousiasme pour l'organisation de cet événement lorsque j'ai rencontré certains acteurs locaux.

LD-LPM: Pouvez-vous nous dire un mot sur l'organisation à Paris en 2024?

B. D. : Nous sommes candidats pour accueillir cette Bourse de commerce européenne, l'année où les jeux olympiques se déroulent à Paris. J'aurai 72 ans et ce sera probablement ma dernière bourse. Je

souhaite que, d'ici là, on travaille pour assurer la transmission et la pérennisation de la structure Agro Paris Bourse. Il y a beaucoup de travail de bénévolat pour la faire vivre. Pour assurer l'avenir, il faut penser à travailler la relève par rapport à certains membres historiques du conseil d'administration.

LD-LPM: Quelles sont vos impressions sur la récolte?

B. D. : J'ai des échos sur les parties nord-ouest Bourgogne, Bassin parisien, Centre. Nous ne sommes apparemment pas sur une année formidable, du moins en volumes. Les oléagineux ont plus souffert que les céréales. On constate des phénomènes de sécheresse pré-

coce, de mauvaises levées, des gels tardifs, notamment pour les orges... Sur la qualité, c'est un peu tôt pour se prononcer. Les opérateurs sont attentistes et il n'y a pas trop d'informations qui circulent. En fait, je crois que 2016 a marqué les esprits : début juillet, tout s'annonçait pour le mieux et on sait ce qui est advenu, suite aux pluies excessives.

LD-LPM: Que dire sur les acteurs hexagonaux de la filière par rapport aux marchés internationaux?

B. D. : La Russie et les ex-pays de l'Est ne nous attendent pas au niveau international. Il faut jouer le rassemblement et le travail en commun autant que l'on peut, sinon on

va "se faire bouffer tout cru". Il faut entamer, ou poursuivre selon les cas, les grandes manœuvres autour du pôle céréalier afin d'aboutir à une politique export consistante. Des coopératives y travaillent et essaient de se rassembler, afin de pouvoir présenter des réponses cohérentes aux appels d'offres internationaux. Il faut penser à améliorer les réponses en termes d'expédition et de logistique. À ce titre, remettre au goût du jour le réseau capillaire ferroviaire et les voies navigables est essentiel.

Propos recueillis par Thierry Michel

(1) L'entretien a été réalisé le 5 juin.
(2) Il n'y a pas eu de bourse décentralisée en 2004 et 2013 pour cause de Bourse européenne de commerce à Paris.

www.lesnouvellesdelaboulangerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Ces boulangeries qui s'engagent dans le commerce équitable



Coup double pour « L'arbre à Pain » et « Côté Soleil » à Moriani Plage en Corse : toutes premières boulangeries à s'être engagées dans la démarche Agri-Éthique avec Minoterie Forest et l'organisation de producteurs Descréaux SAS.

La Quinzaine du commerce équitable s'est tenue dans toute la France du 11 au 26 mai. Agri-Éthique est le premier label de commerce équitable 100% français. Intégré au collectif du Commerce équitable France depuis septembre 2018, ce label repose sur trois engagements : économique, social et environnemental. Chaque acteur de la filière s'engage sur un volume, un prix et une durée contractuelle de trois ans minimum. Une démarche qui apporte aux producteurs une réelle sérénité en leur garantissant un revenu, préservant ainsi l'emploi local. Les agriculteurs impliqués dans la démarche s'engagent, pour leur part, à mettre en œuvre des pratiques agro-écologiques. Plusieurs boulangeries se sont engagées dans cette démarche. C'est le cas de « L'Arbre à Pain », en Corse, qui vient d'adhérer au label Agri-éthique – réunissant, à ce jour, 600 autres boulangeries. André Sales, son propriétaire, se fournit en farine à la Minoterie Forest. Un marché de 1 000 quintaux annuels, qui le rassure. En mesurant à tout moment la traçabilité du produit, il permet à ces clients de « consommer Agri-éthique » et pour lui « *c'est à la fois faire un geste solidaire pour les agriculteurs et proposer une consommation responsable* ».

www.lesnouvellesdelaboulangerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)



Franck et Karina Guérin ont présenté la démarche Agri-éthique à leurs clients dans leur boulangerie « Au Fournil du Scorff » à Lorient (Morbihan). L'occasion idéale pour

www.lesnouvellesdelaboulangerie.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

participer à la tombola pour gagner un vélo durant la Quinzaine du Commerce équitable !



Présentation de la démarche Agri-Éthique aux clients de la Boulangerie du Port à Port-Joinville sur l'Île d'Yeu (Vendée).



TOUTE L'ACTUALITÉ EN BREF



AGRI-ETHIQUE

Artésienne de Minoterie nouveau partenaire

Agri-Éthique annonce l'adhésion d'un nouveau partenaire avec Artésienne de Minoterie. Meunerie familiale depuis 5 générations située dans le Pas-de-Calais, Artésienne de Minoterie dessert en farine et autres mélanges, les boulangers et industriels dans le Nord de la France, la Picardie et la Somme. La Minoterie est engagée avec Cérésia, nouveau nom du groupe coopératif Acolyance (partenaire d'Agri-Éthique depuis 2016) et Céréna, qui est spécialisé dans la collecte de céréales et oléoprotéagineux en culture conventionnelle et bio, et qui couvre 8 départements en France. Agri-Éthique est une nouvelle forme de commerce qui repose sur l'engagement réciproque et équitable entre les différents acteurs d'une même filière.



252 M€



C'est le chiffre d'affaires d'Agri-Éthique généré par les ventes de produits labellisés AE en 2018, soit une croissance de 45 % par rapport à l'année précédente. Rappelons qu'Agri-Éthique compte 162 références alimentaires.

Agri-Éthique poursuit sa conquête



Agri-Éthique pose son label sur le sachet de farine à la marque C'est Qui le Patron ?! lancé en magasins mi-mars.

MEUNERIE ▶ La farine à la marque C'est Qui le Patron ?! produite par Bellot Minoteries, lancée en magasins mi-mars, porte aussi le label Agri-Éthique France.

La farine de la marque C'est Qui le Patron ?! lancée en magasins mi-mars porte le label Agri-Éthique France. Ce label, créé en 2013, garantit que le produit respecte la réglementation du commerce équitable et notamment la juste rémunération de l'agriculteur. En septembre 2018, Agri-Éthique a d'ailleurs intégré le collectif Commerce Équitable France.

Quatre filières

Agri-Éthique compte aujourd'hui 45 références alimentaires issues de quatre filières : blé, lait, œuf et porc. Le blé rassemble quatorze coopératives et négociations, pour une récolte de

67 000 tonnes en 2018-2019. Au total, le label atteint 173 575 000 euros de ventes au consommateur final en 2017, soit une croissance de 13 % par rapport à 2016. Les ventes sont réalisées à 77 % en boulangeries et 23 % en GMS, contre 5 % en 2016. En juin 2018, Agri-Éthique a lancé la filière porcine. Créée en Vendée, elle compte dix-neuf sites d'élevage, quatorze éleveurs et l'entreprise Tradition de Vendée, ainsi que l'organisme de défense et de gestion Vendée Qualité, détenteur des cahiers des charges. Le label Agri-Éthique devrait annoncer prochainement de nouvelles filières et de nouveaux produits éthiques. **S. R.**



Les produits

MARCHÉ

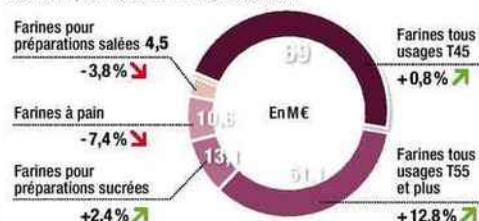
148,3
MILLIONS D'EUROS

Le CA de la farine, à **+4,0%** dont bio **28,6 M €**, à **+21,8%**

Source : Iri, CAM au 28 avril 2018, tous circuits

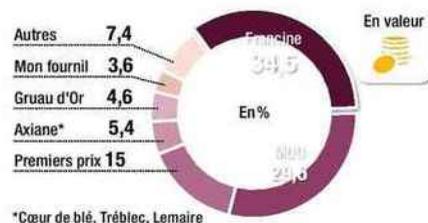
LES FARINES LES MOINS BLANCHES (T55 ET PLUS) FONT GONFLER LE GÂTEAU

Ventes en valeur, en M €, des segments de la farine et évolution vs A-1, en %
Source : Iri, CAM au 28 avril 2018, tous circuits



FRANCINE RENFORCE SON LEADERSHIP

Parts de marché en valeur des principales marques de farine
Source : Iri, CAM à P4 2019, HM/SM, origine fabricant



*Cœur de blé, Tréblec, Lemaire

La farine monte en graines

Profitant du retour aux produits bruts et sains, les minotiers valorisent leurs farines. Le bio, le son, les graines, les céréales complètes et le développement durable tirent le prix moyen vers le haut.

La roue tourne dans la meunerie française. En particulier pour les producteurs de farines ménagères. Repris par Advens en janvier après un dépôt de bilan, Grands Moulins de Strasbourg, rebaptisé Moulins du Grand Est, se concentre sur l'export et la premiumisation de sa farine Gruau d'Or. En parallèle, Axiane Meunerie, deuxième acteur de la catégorie, a procédé à une remise en question similaire en accentuant le positionnement de ses marques (Cœur de blé, Lemaire, Tréblec...) regroupées sous l'ombrelle Compagnie des farines pour mutualiser les investissements marketing. « Être toujours sur les mêmes territoires que nos concurrents nous empêchait d'émerger. En déplaçant nos marques, nous ouvrons les choix et répondons à des attentes non comblées », explicite Anne Hervieu-Collaye, la responsable marketing. La filiale d'Axéreal, qui a arrêté le cobranding Ebly en 2018, a lancé en avril une farine Label Rouge et une farine durable, Savoir Terre, issue du blé produit par les agriculteurs

du Centre-Val de Loire signataires d'une charte de bonnes pratiques. « Nous leur garantissons une rémunération fixe pendant trois ans. C'est une voie intermédiaire entre le conventionnel et le bio, celui-ci étant limité en termes de rendements et de volumes. »

Des preuves de qualité

Une pénurie que confirme Louis-Marie Bellot, le président de la minoterie du même nom, dans les Deux-Sèvres, qui estime le manque à produire de la farine bio à 20 % cette année. Fournisseur exclusif de C'est qui le patron?!, il est fier d'alimenter ce créneau équitable. Cette farine filière CRC (cultures raisonnées contrôlées) est commercialisée depuis mars 1,36 € le kilo, soit trois fois le prix d'une farine premier prix. « Les producteurs sont rémunérés 205 € par an la tonne au lieu de 150 à 170 €, garantis pendant trois ans. »

Ces démarches sont symptomatiques du retournement d'un secteur qui reconquiert l'estime des consommateurs par des engagements et des preuves de



qualité. Entre mai 2018 et avril 2019, c'est grâce au bio que la farine a gagné 4 % en valeur pour + 0,5 % en volume. Le bio pèse 10 % de la catégorie en volume et 19,2 % en valeur, mais il a bondi de 21,8 % en valeur et 17,3 % en volume. Au vu de cette dynamique, Francine, qui a performé en 2018 avec sa farine d'épeautre, lance une farine à pain bio multigraines, « source de fibres et de protéines ». « Francine jouit d'un capital confiance important, qui s'est enrichi au fil des ans d'une perception "manger sain", appuie la responsable marketing Claire Madoré. Son taux de notoriété est de 94 % et sa PDM a atteint à la chandeleur un taux historique de 44,2 % ». Les graines, les légumineuses et les blés anciens offrent un autre renouveau prometteur, tels le petit épeautre ou le khorasan, coqueluche des élites boulangères, que Louis-Marie Bellot fera bientôt découvrir au grand public via la marque Jardin bio. ■ ■ ■ LAURENCE ZOMBEK

BIO

Confortant son leadership (34,5 % en valeur) et sa notoriété (94 %), Francine développe sa gamme bio avec deux références : un mélange pain multigraines (lin jaune, tournesol, lin brun et pavot) et une levure boulangère bio instantanée qui n'a pas besoin d'être réhydratée.



ENGAGÉE

Axiane a lancé la marque Savoir Terre. Le blé est cultivé en démarche CultivUp. La farine est ensachée dans le moulin de Reuilly (Indre). 1 % du chiffre d'affaires est reversé à 1 % for the Planet.



COMME LE LAIT

Les sociétaires de la coop ont édité le cahier des charges de la farine C'est qui le patron?!, labellisée Agriéthique et issue de blé CRC de la Cavac. Elle est vendue 1,36 €/kg, le triple d'une farine premier prix.



En Sarthe, la Pause Gourmande adhère au label Blé Agri-éthique

Le 6 juin, la boulangerie La Pause Gourmande à La Ferté-Bernard (Sarthe) a adhéré au label Agri-éthique France. Il s'agit du premier label de commerce équitable français. Celui-ci fixe pour trois ans le prix du blé, garantissant ainsi les revenus des agriculteurs engagés dans la démarche aux côtés des meuniers, coopératives et boulangers. Les Minoteries du Château et la coopérative CAPL sont les deux autres partenaires impliqués avec la boulangerie. Cet engagement apporte un soutien à l'ensemble de la filière blé, tout en proposant aux clients de consommer un pain plus responsable.